

**Assemblée générale**

Distr. générale  
24 août 2001  
Français  
Original: espagnol

**Cinquantième-cinquième session**

Point 35 de l'ordre du jour

**Nécessité de lever le blocus économique, commercial  
et financier appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique****Lettre datée du 20 juin 2000, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de Cuba  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la « Demande du peuple cubain au Gouvernement des États-Unis au titre des dommages économiques causés à Cuba » (voir annexe), déposée à la Chambre civile et administrative du Tribunal provincial populaire de la ville de La Havane, le 3 janvier 2000.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre du point 35 de l'ordre du jour de la cinquante-cinquième session.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Bruno **Rodríguez Parrilla**

---

\* Nouveau tirage pour raison technique.

**Annexe à la lettre datée du 20 juin 2000, adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Demande du peuple cubain au Gouvernement des États-Unis  
au titre des dommages économiques causés à Cuba**

**Chambre civile et administrative du Tribunal provincial populaire  
de la ville de La Havane**

**Mirna Nides Dominguez, Disney Cabrera Zayas, Tania J. Manzanares Ayala et Abel Alejandro Solá López**, avocats, agissant au nom des organisations sociales et populaires ci-après de la République de Cuba, qui regroupent la quasi-totalité de la population du pays et représentant lesdites organisations :

**Central de trabajadores de Cuba (CTC)**, représentée par son secrétaire général, Pedro Ross Leal, ouvrier et licencié en sciences sociales;

**Asociación nacional de agricultores pequeños (ANAP)**, représentée par son président, **Orlando Lugo Fonte**, agriculteur et licencié en sciences sociales;

**Federación de mujeres cubanas (FMC)**, représentée par sa présidente, **Vilma Lucila Espín Guillois**, ingénieur chimiste;

**Federación estudiantil universitaria (FEU)**, représentée par son président, **Hassán Pérez Casabona**, étudiant en quatrième année de licence d'histoire à l'Université de La Havane;

**Federación de estudiantes de la enseñanza media (FEEM)**, représentée par son président, **Roberto Conde Silverio**, élève de deuxième année de l'Institut polytechnique d'électronique Eduardo García Delgado;

**Organización de pioneros José Martí (OPJM)**, représentée par sa présidente, **Niurka Duménigo García**, licenciée en communications sociales;

**Comités de defensa de la revolución (CED)**, représentés par leur coordonnateur national, **Juan Contino Aslán**, licencié en comptabilité; et

**Asociación de combatientes de la revolución cubana (ACRC)**, représentée par son président, **Juan José Almeida Bosque**, commandant de la révolution,

Comparaissant ce jour devant le Tribunal et faisant valoir que :

Par la présente, nous intentons un recours concernant la responsabilité civile au titre des dommages et préjudices liés aux actes illicites dont le peuple cubain a été victime pendant tout le processus historique de la révolution cubaine,

Contre

**Le Gouvernement des États-Unis d'Amérique**, ayant domicile légal dans la ville de Washington, D.C.

La présente demande est fondée sur ce qui suit :

## Faits

**Premièrement** : Pendant plus de 40 ans, le peuple cubain a été soumis à une politique brutale d'hostilité et d'agressions de tout type du fait du Gouvernement des États-Unis, dont l'objectif stratégique, même avant le triomphe de la révolution cubaine, le 1er janvier 1989, a été de liquider le processus révolutionnaire à Cuba et de détruire le système politique, économique et social construit et développé librement par le peuple cubain, dans le plein exercice de sa souveraineté et de son droit à l'autodétermination.

À cet effet, le Gouvernement des États-Unis, ses principaux dirigeants au cours de neuf administrations présidentielles successives ainsi que les membres du secteur législatif, les fonctionnaires et les agents officiels ou officieux de ce gouvernement ont recouru à des pressions politiques de tout type, à des tentatives d'isolement diplomatique, à des mesures de propagande, à l'encouragement à la désertion et à l'immigration illégale, à l'espionnage, à la guerre économique et à des agressions physiques de divers ordres, dont la subversion, le terrorisme et le sabotage, la guerre biologique, le soutien aux groupes armés, les infiltrations et incursions armées sur le territoire cubain, l'organisation de centaines de plans visant l'assassinat des principaux dirigeants de la révolution, le harcèlement militaire, la menace d'extermination nucléaire et jusqu'à l'agression directe par l'intermédiaire d'une armée mercenaire.

Cette campagne de guerre sale contre Cuba, qui dure depuis déjà 40 ans, et les objectifs déclarés consistant à s'opposer à la voie indépendante choisie par le pays sont illustrés grâce aux preuves irréfutables réunies au fil des ans par les pouvoirs publics et les organismes de défense et de sécurité cubains et confirmés de manière explicite par des centaines de documents secrets nord-américains qui ne sont plus couverts par le secret défense et ont été publiés aux États-Unis et dont certains sont joints en annexe à la présente demande. À titre d'exemple, il faut citer le « Programme d'activités secrètes à l'encontre du régime castriste », mis au point la CIA et approuvé par le Président Dwight Eisenhower le 17 mars 1960, dans le cadre duquel le Président américain de l'époque a personnellement autorisé les actions entreprises et les plans proposés par la CIA en vue de lutter contre Cuba.

La guerre économique et les agressions physiques de tout type exécutées ou favorisées par le Gouvernement des États-Unis au fil de quatre décennies, outre d'avoir causé des milliers de victimes parmi le peuple cubain, ont été à l'origine d'énormes pertes matérielles pour le pays et pour ses habitants, ainsi que de souffrances et de douleurs morales incalculables.

**Deuxièmement** : Pendant près de 40 ans, les administrations successives du Gouvernement des États-Unis ont appliqué une politique d'agression économique systématique contre Cuba. Cette politique d'agression économique, par son ampleur et sa persistance, du fait de la participation des instances exécutives et législatives des États-Unis au plus haut niveau, du fait de l'utilisation d'un vaste arsenal de moyens économiques et politiques transformés en armes d'agression, du fait du caractère extraterritorial de ses dispositions et de son application à des pays tiers et en raison de l'objectif stratégique non atteint consistant à briser la résistance du peuple cubain en le forçant, par la pénurie, la maladie et la faim, à abandonner le système socioéconomique et politique qu'il a adopté librement et en toute souveraineté lorsque la révolution cubaine a triomphé, ne se limite pas à un simple embargo applicable aux relations économiques bilatérales mais est une véritable guerre économique.

Cette guerre économique, conduite en temps de paix par le Gouvernement des États-Unis, a constitué dès ses débuts une violation du droit international et, durant la décennie en cours, a connu une recrudescence telle qu'elle prétend conférer un caractère extraterritorial aux actes de guerre, nuisant ainsi aux intérêts économiques légitimes de pays tiers, faisant litière des normes du droit international et de la législation intérieure de nombreux pays et suscitant un rejet croissant de la communauté internationale.

La guerre économique s'est servie principalement comme arme d'un blocus économique total des relations entre les États-Unis et Cuba, qu'on a prétendu étendre aux relations économiques de Cuba avec tout autre pays, par l'usage du pouvoir financier, commercial et technique de l'économie la plus puissante de la planète contre la petite économie cubaine, afin de susciter son effondrement. Jamais dans l'histoire des États-Unis un ensemble juridique si complexe de lois, de dispositions, de décrets et de règlements n'a été mis au point pour tenter d'asphyxier économiquement un petit pays avec lequel les États-Unis ne sont pas en guerre.

Le blocus économique est appliqué en violation non seulement du droit international et de la souveraineté nationale de Cuba, mais aussi au mépris brutal du droit à la vie, au bien-être et au développement de la population sans distinction d'âge, de sexe, de race, de croyance religieuse, de condition sociale ou d'opinion politique. Le blocus a causé de graves dommages à l'économie nationale et, ce faisant, a occasionné des préjudices très sensibles et considérables à la population cubaine pendant plusieurs générations.

Le caractère criminel du blocus, manifeste du fait même qu'il a été décrété, apparaît encore davantage dans la manière dont il a été appliqué durant presque 40 années de pressions, de harcèlement, d'intimidation, de chantage et de mesures visant à soumettre le peuple cubain et à asphyxier sa révolution.

Les mécanismes d'application et les objectifs déclarés du blocus imposé par le Gouvernement des États-Unis contre Cuba permettent de le qualifier d'acte génocide. C'est ce qu'a proclamé l'Assemblée nationale du pouvoir populaire de Cuba, sur la base de faits solides et du droit international. Ce génocide soutenu, mené par le Gouvernement des États-Unis, constitue une tentative de crime de grande ampleur qui persiste encore à l'aube du nouveau millénaire et que le Gouvernement des États-Unis essaie même d'aggraver, pour son discrédit et son isolement face à la condamnation de tout être humain sensible, au rejet quasi unanime de la communauté internationale et à l'orgueil et à la gloire du peuple cubain, qui a été capable de lui résister pendant près de quatre décennies.

Le caractère génocide du blocus est apparu une fois de plus en août dernier, lorsque la Chambre des représentants des États-Unis a refusé d'examiner un amendement présenté par un membre du Sénat, en vertu duquel la vente de denrées alimentaires et de médicaments à Cuba aurait été autorisée.

## **Demande du peuple cubain au Gouvernement des États-Unis au titre des dommages économiques causés à Cuba (II)**

**Troisièmement** : Le blocus américain a été officiellement mis en oeuvre le 3 février 1962, date à laquelle le Président des États-Unis a signé le Décret présidentiel 3447, qui a établi un embargo total sur les échanges avec Cuba, autorisé le Secrétaire au Trésor à promulguer toutes les mesures et réglementations nécessaires pour interdire l'importation aux États-Unis de tout produit d'origine cubaine et a ordonné au Secrétaire au commerce de maintenir et d'étendre les mesures visant l'interdiction de toutes les exportations des États-Unis vers Cuba.

Toutefois, les actions agressives de caractère économique avaient commencé bien avant, pratiquement depuis le triomphe de la révolution cubaine, le 1er février 1959. Au moment où le blocus a été officiellement décrété, on disposait déjà d'un important dossier d'agressions économiques développées par le Gouvernement des États-Unis, conjointement avec des mesures d'hostilités et d'agressions physiques, dont l'agression militaire directe, exécutées parallèlement par ledit gouvernement. La politique économique hostile est appliquée dès les débuts du triomphe de la révolution et bien avant que celle-ci ait déclaré son objectif socialiste, à la veille de l'invasion militaire de Playa Girón en avril 1961.

Comme le rappelle la proclamation de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire, datée du 13 septembre 1999, le premier coup nord-américain à l'économie cubaine a été porté le 1er janvier 1959, date où nombre des pilleurs du trésor public de la nation ont été reçus aux États-Unis, conjointement avec les auteurs des crimes et abus les plus abominables contre le peuple cubain. Dans un rapport publié le 6 février de cette année-là, cinq semaines après le triomphe révolutionnaire, la Banque nationale de Cuba a révélé que les principaux meneurs du régime renversé par la révolution avaient détourné ou volé des réserves en or ou en monnaie d'une valeur de 424 millions de dollars, qui appuyaient le peso cubain. Le produit de ce vol est arrivé dans les banques nord-américaines. Pas un centime n'a été rendu à Cuba.

Au mois de février, une délégation de la Banque nationale s'est rendue aux États-Unis pour demander à ce pays des crédits modestes en vue de soutenir la monnaie cubaine. Le 12 février, le Conseil de sécurité national des États-Unis a décidé de ne pas donner suite à la demande. Une semaine après, les autorités nord-américaines ont affirmé que les difficultés financières de Cuba « annihileraient la capacité de gouverner des meilleurs dirigeants, au moins dans cet hémisphère ». Ainsi, les actions agressives de pressions et d'intimidation économique contre Cuba ont commencé par le retrait de crédits du fait d'entités nord-américaines qui avaient maintenu une relation financière stable avec Cuba ou avaient entretenu des relations commerciales jusqu'au dernier moment de la dictature corrompue de Fulgencio Batista, envers laquelle le gouvernement nord-américain n'a jamais démontré d'hostilité économique mais a, au contraire, maintenu une relation fluide d'exploitation néocolonialiste. Cela a été le premier pas concret dans la guerre économique contre Cuba, alors que sept semaines ne s'étaient pas encore achevées depuis le triomphe de la révolution.

Les efforts déployés par le Gouvernement cubain pour faire disparaître la situation néocolonialiste dans laquelle se trouvait Cuba jusqu'en 1958 et qui se manifestait, entre autres, par sa dépendance économique extrême envers les États-Unis, se sont heurtés immédiatement à l'opposition des intérêts nord-américains qui

étaient les principaux bénéficiaires de cet état de choses. Les premières mesures du gouvernement révolutionnaire qui visaient à défendre la souveraineté, à stimuler la consommation de produits cubains, à diversifier les relations économiques extérieures, à transformer la structure agraire grâce à l'application de principes consacrés juridiquement depuis 1940 dans la Constitution de la République mais jamais appliqués, concernant par exemple l'élimination des grandes propriétés rurales et l'interdiction de posséder des terres sans les mettre en valeur, n'étaient pas d'ordre socialiste mais plutôt de caractère nationaliste et populaire. Il était toutefois manifeste que la décision annoncée par la révolution d'entreprendre une transformation radicale de la société cubaine à l'avantage de la population devait fatalement s'opposer tôt ou tard aux intérêts nord-américains consistant à dominer Cuba.

Dès le 21 janvier 1959, l'utilisation de l'arme économique par le Gouvernement des États-Unis contre Cuba est mentionnée pour la première fois publiquement. Dans le cadre de la campagne d'agression contre la révolution cubaine menée dans la grande presse et dans les cercles officiels des États-Unis au motif des justes sanctions imposées aux criminels de guerre de la tyrannie sanglante qui venait d'être abolie, avec l'appui unanime de la population, Wayne Hays, membre de la Chambre des représentants des États-Unis, a déclaré qu'il fallait envisager d'envoyer de troupes à Cuba et d'imposer des sanctions économiques, au nombre desquelles il a évoqué expressément la diminution du contingent de sucre et l'embargo commercial.

La promulgation, le 17 mai 1959, de la législation relative à la réforme agraire, visant à éliminer les grandes propriétés et à transformer le régime foncier injuste a suscité le passage d'une politique d'hostilité et de pressions économiques à l'agression directe contre Cuba. Le 11 juin, trois semaines après la promulgation de la législation, le Gouvernement des États-Unis, dans une note diplomatique remise par son ambassadeur à La Havane, a déclaré : « Les États-Unis reconnaissent que d'après le droit international, un État a la liberté d'exproprier sur son territoire à des fins publiques et en l'absence de dispositions contractuelles ou de tout autre accord en sens contraire; toutefois, ce droit doit s'accompagner de l'obligation correspondante pour l'État de verser un dédommagement rapide, adéquat et effectif pour ladite expropriation. »

Une indemnisation « rapide, adéquate et effective » était, de toute évidence, une exigence injuste et impossible à satisfaire par un pays pauvre, historiquement exploité et pillé précisément par ceux qui réclamaient un dédommagement et qui, de plus, venait de mener une intense guerre de libération; par ailleurs, les demandeurs refusaient avec arrogance d'accepter la formule rationnelle d'indemnisation établie dans la législation relative à la réforme agraire. Il était prévu que l'indemnisation prendrait la forme de bons de la réforme agraire, remboursables en 20 ans, avec un intérêt annuel de 4,5 % au maximum, et que des crédits seraient inscrits chaque année au budget de l'État pour la financer. Il avait été également prévu d'exempter d'impôt sur le revenu les détenteurs qui auraient investi les intérêts qu'ils auraient tirés de leurs bons.

Dans sa réponse à la note diplomatique nord-américaine du 11 juin 1959, le Gouvernement cubain a réaffirmé que « le gouvernement révolutionnaire a le droit inaliénable de dicter, dans l'exercice de sa souveraineté et compte dûment tenu des traités, conventions et pactes universels, les mesures qu'il juge les plus propres à susciter et à assurer le développement économique, le progrès social et la stabilité démocratique du peuple cubain ». En conséquence, le gouvernement révolutionnaire

« s'arroge la faculté de décider ce qu'il estime le plus conforme aux intérêts vitaux du peuple cubain et n'admet pas et n'admettra pas une indication ou proposition visant à porter le moins du monde atteinte à la souveraineté et à la dignité nationales ». Pour ce qui est des conditions de paiement exigées dans la note nord-américaine, le gouvernement révolutionnaire faisait valoir qu'il était matériellement impossible de les respecter et proposait de négocier d'autres modalités concrètes d'indemnisation. Les autorités nord-américaines n'ont tenu aucun compte de cette dernière proposition, ont continué à exiger les mêmes conditions impossibles et ont trouvé enfin dans la réponse cubaine un prétexte pour commencer à mettre en oeuvre leur politique de représailles et d'agressions économiques, politiques et militaires contre Cuba.

Au cours d'une réunion tenue au Département d'État le 24 juin 1959, cinq semaines après la promulgation de la législation relative à la réforme agraire, il a été décidé « qu'il appartenait au Gouvernement des États-Unis d'adopter immédiatement une position très ferme contre la loi et contre son application » et que « la pression économique était la meilleure manière d'atteindre les résultats recherchés ». On a privilégié la suppression du contingent d'importations de sucre cubain sur le marché nord-américain, ce qui provoquerait « la chute abrupte et immédiate de l'industrie sucrière et occasionnerait une généralisation du chômage. Un grand nombre de personnes se trouveraient sans travail et commenceraient à souffrir de la faim ». À cette réunion, le Secrétaire d'État Christian Herter a qualifié explicitement ces propositions de « mesures de guerre économique ».

Le 8 juillet 1959, le Congrès des États-Unis a décidé, à la demande de l'Exécutif, d'accorder davantage de pouvoirs au président pour ce qui est de suspendre l'aide étrangère à tout pays qui « confisquerait des biens nord-américains sans dédommagement juste et immédiat ». Bien qu'il n'ait pas été fait mention d'un État en particulier, il est manifeste qu'il s'agissait d'un pas de plus dans l'agression économique contre Cuba. Les stratèges politiques nord-américains considéraient que menacer de suspendre l'aide impressionnerait les gouvernants cubains. Ils ont fait preuve là encore d'une nouvelle erreur de jugement, parmi les nombreuses qu'ils ont commises à propos de la révolution cubaine.

Dans un document officiel signé le 6 avril 1960 par un haut fonctionnaire du Département d'État, L. D. Mallory, celui-ci, après avoir reconnu que « la majorité des Cubains soutiennent Castro » et « qu'il n'existe pas d'opposition politique effective », indique avec cynisme que « l'unique moyen de faire disparaître l'appui interne est de susciter un mécontentement et un découragement fondés sur l'insatisfaction et les difficultés économiques. [...] Il faut utiliser rapidement tout moyen possible pour affaiblir la vie économique de Cuba. [...] Un moyen d'action lourd de conséquences serait de refuser d'envoyer des crédits et des approvisionnements à Cuba, ce qui contribuerait à diminuer les salaires réels et monétaires dans l'objectif de susciter la faim, le désespoir et le renversement du Gouvernement ». Tel est en bref le programme qui sera appliqué pendant 40 années et demeure en vigueur, le blocus économique nord-américain contre Cuba.

L'occasion d'appliquer un de ces moyens est apparue très rapidement. L'alimentation en pétrole du pays dépendait de trois entreprises qui contrôlaient l'importation et le raffinage du carburant nécessaire au fonctionnement du pays : les sociétés nord-américaines Esso et Texaco et la société britannique Shell. Ces transnationales avaient décidé de jouer le jeu de l'agression et, sur la demande du Gou-

vernement des États-Unis, avaient commencé à restreindre l'importation en carburant, afin de l'interrompre totalement, si cela s'avérait nécessaire, et de paralyser l'économie nationale. Dans cette conjoncture, le gouvernement révolutionnaire a obtenu que l'Union soviétique, qui était alors un des principaux producteurs mondiaux de pétrole, s'engage à garantir les quantités nécessaires à des prix raisonnables.

Mais cette mesure vouait à l'échec le plan arrêté de concert par les sociétés pétrolières et le gouvernement nord-américain, en conséquence de quoi les trois sociétés ont refusé de raffiner le brut soviétique dans leurs installations. Cette attitude constituait une violation expresse des dispositions de l'article 44 de la loi relative aux minéraux combustibles, en vigueur depuis le 4 mai 1938, qui établissait l'obligation de raffiner le pétrole brut acheté par l'État. Devant cette manifestation de puissance, le gouvernement révolutionnaire a annoncé, le 28 juin 1960, qu'il allait prendre le contrôle de la société Texaco à Cuba, y compris ses moyens de raffinage, et a étendu cette mesure à Esso et à Shell le 11 juillet.

Quelques jours auparavant, le 24 juin, le Président Eisenhower avait demandé au Congrès des États-Unis d'Amérique qu'il lui accorde le pouvoir discrétionnaire de réduire le contingent d'importations de sucre cubain. Ainsi, les exportations de sucre cubain vers les États-Unis, conjointement avec les manoeuvres concernant le pétrole, devenaient des armes censément mortelles pour la jeune révolution cubaine, dans le cadre de relations économiques transformées, au titre de la politique d'agression.

Le 5 juillet, le Gouvernement des États-Unis a déclaré que « le contrôle et l'appropriation de ces raffineries constituent une preuve et une confirmation supplémentaire de la mise en oeuvre d'un plan inexorable d'agression économique par le Gouvernement cubain, destiné à détruire les relations traditionnelles de Cuba avec le monde libre, s'agissant du commerce et des investissements ». Par ce tour de passe-passe verbal, on prétendait transformer l'agressé en agresseur. Ce n'était ni la première ni la dernière fois où l'on prétendrait tromper ainsi l'opinion publique nord-américaine et mondiale.

Le lendemain, le Conseil des ministres du gouvernement révolutionnaire a octroyé au Président de la République et au Premier Ministre des pouvoirs spéciaux pour décréter la nationalisation des industries nord-américaines existant dans le pays, en prévision des nouvelles représailles économiques que les États-Unis paraissaient disposés à prendre contre Cuba.

Ce jour même, en effet, par un décret présidentiel, le Président Eisenhower a pris la première mesure décisive sur la voie du blocus économique, en décidant de réduire de 700 000 tonnes le contingent des importations de sucre en provenance de Cuba sur le marché nord-américain. Cette quantité représentait 95 % des exportations cubaines de sucre aux États-Unis prévues pour le reste de 1960. Par cette mesure, le Gouvernement nord-américain prétendait frapper un coup mortel à l'économie de Cuba et en conséquence à la révolution, bien qu'elle ait été conçue une année auparavant.

Cette mesure éliminait brutalement une partie des principales recettes d'exportation du pays et a montré nettement que le contingent sucrier était déjà utilisé et le serait encore à court terme comme moyen de chantage pour vouer à néant les efforts déployés par Cuba pour parvenir à un développement autonome et briser ses

chaînes de dépendance économique avec les États-Unis, dont le contingent sucrier était l'un des principaux maillons.

La décision relative au contingent sucrier cubain constituait à l'évidence un délit international d'agression économique, condamné précisément à l'article 15 de la Charte de l'Organisation des États américains. Néanmoins, c'est paradoxalement le Gouvernement des États-Unis qui, en présentant le 16 juillet ses protestations par l'intermédiaire de son ambassadeur à La Havane, à propos de la loi relative aux nationalisations qualifiée « en essence de discriminatoire, arbitraire et de mesure de confiscation », a annoncé que l'application de cette mesure serait considérée comme un acte d'agression économique et politique contre les États-Unis.

Face aux actes brutaux de coercition et d'agression économique du fait du Gouvernement des États-Unis, qui prétendait étouffer l'économie cubaine et soumettre le pays par la force, le Gouvernement cubain a décrété, le 6 août 1960, la nationalisation de 26 grandes entreprises nord-américaines implantées à Cuba, en plus des sociétés sucrières et des compagnies d'électricité et de téléphone. Cette mesure, prise en partie pour riposter à l'agression sucrière, était conforme à la législation internationale et aux principes du droit international. Huit jours après, le Gouvernement cubain annonçait le contrôle des mines de nickel de Moa (province de Oriente) et le 17 décembre la nationalisation des trois grandes banques nord-américaines qui opéraient à Cuba.

Les lois cubaines relatives aux nationalisations et ayant des incidences sur des intérêts nord-américains prévoyaient de dédommager la valeur de ces propriétés et des moyens pour garantir cette indemnisation grâce aux recettes provenant d'exportations supplémentaires de sucre sur le marché nord-américain, unique possibilité compte tenu de la conjoncture économique de Cuba de l'époque. Le Gouvernement des États-Unis n'a pas accepté de résoudre de problème par la négociation, en dépit de la volonté maintes fois exprimée en ce sens par les autorités cubaines. S'il avait accepté alors les propositions cubaines, comme l'ont fait d'autres pays, les ressortissants nord-américains concernés auraient reçu les dédommagements qui leur revenaient. En revanche, l'imposition par les États-Unis du blocus et la guerre économique contre Cuba ont empêché toute solution satisfaisante pour les intérêts en jeu des États-Unis.

La dynamique de l'attaque et de la riposte, qui a débuté par la diminution du contingent sucrier, s'est exacerbée le 29 septembre, date où le Gouvernement des États-Unis a fait connaître à Cuba la suspension des activités de l'usine de concentration de nickel de Nicaro (province de Oriente), propriété du Gouvernement américain. Le lendemain, le Département d'État a annoncé qu'il avait été recommandé aux ressortissants nord-américains de « s'abstenir de se rendre à Cuba sauf nécessité urgente ».

Au cours de ce même mois de septembre, le Gouvernement des États-Unis a fait pression pour supprimer quelques crédits qui avaient déjà été octroyés à des banques cubaines par des institutions bancaires privées nord-américaines. Le 13 octobre, le gouvernement révolutionnaire a annoncé la nationalisation de 382 grandes entreprises dans le pays, dont toutes les banques. Le lendemain, la législation relative à la réforme urbaine, en vertu de laquelle tous les locataires pouvaient devenir propriétaires de leur logement, a été proclamée.

Le deuxième pas manifeste sur la voie du blocus a été l'annonce, par le Département d'État, le 19 octobre 1960, selon laquelle « afin de défendre les intérêts légitimes du peuple des États-Unis contre la politique économique discriminatoire, agressive et injurieuse du régime de Castro [...], le Gouvernement des États-Unis met en vigueur ce jour des mesures générales de contrôle, afin d'interdire les exportations nord-américaines vers Cuba, sauf s'agissant d'aliments, de médicaments et de matériel médical non compris dans l'aide ». Cet embargo commercial qui, entre autres, privait l'industrie et les transports cubains des pièces de rechange indispensables à leur fonctionnement, a prétendu être, conjointement avec la réduction spectaculaire du contingent sucrier, un autre coup fatal à l'économie cubaine et à la révolution.

La médiocre argumentation de cette mesure d'embargo commercial mérite d'être commentée. Outre de prétendre présenter une fois de plus Cuba comme agresseur, ce qui était un mensonge, il était tout à fait ridicule qu'une puissance comme les États-Unis prétende être dans la nécessité de défendre son économie contre les machinations supposées d'un pays aussi petit et sous-développé que Cuba, dont les exportations vers les États-Unis, si elles étaient importantes pour l'économie cubaine, représentaient un pourcentage minime des importations nord-américaines. Il faut se demander s'il n'était pas absurde de défendre des intérêts économiques en interdisant des exportations dont le maintien et le développement auraient, au contraire, favorisé lesdits intérêts.

Toutefois, à la surprise des stratèges politiques nord-américains, Cuba ne s'est pas effondrée face à la réduction du contingent sucrier et à l'embargo commercial. Au contraire, des indices apparaissaient tendant à donner à penser que le pays avait encaissé ces deux coups et que le peuple cubain avait réaffirmé sa volonté de résister et d'appuyer la révolution. Dans ce contexte, le 16 décembre, le Président Eisenhower a décidé de supprimer complètement le contingent d'importations de sucre cubain pendant les trois premiers mois de 1961. Le délai annoncé donne à penser. À ce moment, les préparatifs d'agression militaire directe organisés par la Central Intelligence Agency des États-Unis étaient bien avancés; en effet, les stratèges du Gouvernement des États-Unis prévoyaient de lancer cette agression en avril 1961 et de détruire ainsi définitivement le pouvoir révolutionnaire à Cuba.

Le 3 janvier 1961, moins de trois semaines avant la fin du mandat présidentiel de Eisenhower, le Gouvernement des États-Unis a annoncé la rupture de ses relations diplomatiques et consulaires avec Cuba. Le 16, le Département d'État a fait savoir que, jusqu'à nouvel ordre, « les ressortissants nord-américains qui souhaitent se rendre à Cuba doivent obtenir des passeports avec autorisation spéciale du Département d'État ». Telle a été la première mesure de restriction unilatérale des voyages à Cuba.

La nouvelle administration du Président John F. Kennedy est entrée en fonctions le 20 janvier. Le 2 mars, le Gouvernement des États-Unis a annoncé envisager d'appliquer à Cuba la prétendue loi relative au commerce avec l'ennemi et, le 31 mars, par un décret présidentiel signé par Kennedy, le contingent des importations de sucre de Cuba sur le marché américain pour l'année 1961, qui était de plus de 3 millions de tonnes, a été officiellement supprimé dans son intégralité.

Le 12 avril, au cours d'une conférence de presse où il a affirmé qu'il n'y aurait pas d'intervention armée à Cuba, alors même que les navires qui participaient à l'invasion naviguaient dans les eaux des Caraïbes en direction de Cuba, le Président

Kennedy a déclaré : « Nous n'avons pas l'intention de prendre de quelconques mesures s'agissant des propriétés ou des autres intérêts économiques appartenant à des ressortissants américains à Cuba autrement que dans le cadre de négociations officielles et normales avec une Cuba libre et indépendante. » Il était évident pour Kennedy qu'il suffirait d'une semaine au maximum pour renverser la révolution et que la junte gouvernementale qui serait instaurée par les États-Unis, dont les membres étaient pratiquement retenus prisonniers par la CIA dans un lieu éloigné en Floride, déciderait au tout début de son pouvoir la restitution immédiate des propriétés nationalisées par le Gouvernement révolutionnaire.

Pendant les mois qui ont suivi la déroute de l'invasion armée par Playa Girón, le Gouvernement des États-Unis a axé son attention sur deux lignes d'agression principales contre notre pays : la promotion de la subversion et les mesures visant à isoler Cuba politiquement au sein du système interaméricain, afin de susciter des conditions propices à une nouvelle agression militaire. C'est à cette époque que l'on a conçu et commencé à mettre en oeuvre l'opération Mangouste, ensemble d'opérations de guerre sale qui sera évoquée plus tard. Sur le plan économique, les bases de la guerre contre Cuba avaient déjà été assurées au moyen des mesures d'embargo commercial et d'élimination du contingent sucrier. Le 11 décembre 1961, le Président Kennedy a décidé de supprimer entièrement le contingent d'importations de sucre cubain sur le marché nord-américain pendant la première moitié de 1962.

Dès cette période, les mesures de blocus contre Cuba étaient édictées dans la loi relative à l'aide étrangère des États-Unis pour 1961, à l'article 620 a), dans les termes suivants : « En application de la présente loi, aucune assistance ne sera accordée à l'actuel gouvernement cubain. Afin de mettre en oeuvre ladite politique, le Président est autorisé à décréter et à maintenir un embargo total sur les échanges entre les États-Unis et Cuba ».

La huitième réunion consultative des ministres des relations extérieures de l'Organisation des États américains, qui devait marquer l'apogée de la manœuvre d'isolement politique de Cuba dans l'hémisphère Sud, a débuté fin janvier 1962 à Punta del Este (Uruguay). Le 25, le Président Osvaldo Dorticós, chef de la délégation cubaine, a déclaré, au cours de son intervention énergique et étayée de nombreux arguments : « Nous aurions souhaité et souhaitons [...] accroître avec rationalité nos relations commerciales avec les États-Unis d'Amérique. Mais ce sont les États-Unis qui, par leur décision unilatérale et en tant que mesure d'agression économique, ont limité et réduit nos échanges commerciaux, annulant l'achat de nouveaux produits, afin de susciter la misère et la débâcle de la révolution. »

Après des pressions et des négociations intenses, la délégation des États-Unis est parvenue à ce que soit adopté à Punta del Este un groupe de résolutions qui serviraient de fondement aux décisions ultérieures aboutissant à la suspension de Cuba de l'OEA et à la rupture des relations diplomatiques bilatérales avec la majorité des pays latino-américains. C'est dans cette conjoncture que le Président Kennedy a décrété, le 3 février 1962, l'embargo total des échanges entre les États-Unis et Cuba. C'est à ce moment que le blocus a été imposé officiellement.

Le communiqué publié à cet effet par la Maison Blanche soulignait que l'embargo priverait le Gouvernement cubain des devises qu'il obtenait grâce à la vente de ses produits aux États-Unis et affirmait, faisant preuve une fois de plus de l'hypocrisie proverbiale des déclarations officielles nord-américaines au sujet de

Cuba, que « pour des motifs humanitaires, seraient exclues de l'embargo les exportations de certains aliments, médicaments et autres approvisionnements médicaux des États-Unis vers Cuba ».

Le 24 mars, le Département du Trésor des États-Unis a annoncé l'interdiction de pénétrer sur le territoire nord-américain de tout produit travaillé, en tout ou en partie, avec des produits d'origine cubaine, même s'il était fabriqué dans un pays tiers. En mai, le Gouvernement des États-Unis a annulé unilatéralement la clause de la nation la plus favorisée pour Cuba, en violation ouverte des statuts du GATT, accord international régissant les échanges entre les pays, dont les États-Unis et Cuba étaient tous les deux signataires.

Quelques mois après, en septembre, on a appris les démarches faites personnellement par le Secrétaire d'État Dean Rusk auprès des gouvernements européens alliés des États-Unis à l'OTAN, pour que les navires battant leur pavillon ne transportent pas de marchandises à Cuba, alors que les syndicats maritimes nord-américains, sur demande du Département d'État, ont commencé à interdire l'accès aux installations portuaires aux navires de toute nationalité qui auraient transporté des marchandises vers Cuba. La vente à ces pays de produits agricoles dans le cadre du programme « aliments pour la paix » a également été interdite.

« L'embargo » a perdu son camouflage et a montré son vrai visage, celui d'un blocus économique total.

## **Demande du peuple cubain au Gouvernement des États-Unis au titre des dommages économiques causés à Cuba (III)**

**Quatrièmement** : Les mesures prises par le Gouvernement cubain face à la déclaration de guerre implicite qu'étaient les tentatives de paralyser le pays en le privant des approvisionnements en carburant et en diminuant le contingent d'importations de sucre, principale recette d'exportation et soutien de l'agro-industrie, fondement de l'économie nationale, ont été des actes souverains d'État, fondés sur l'ordre juridique national et divers pactes internationaux, résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies et sur d'autres documents internationalement reconnus en vigueur au début des années 70. Ultérieurement, d'autres textes du même ordre réaffirmeront la validité des actes souverains de l'État cubain.

Le 21 décembre 1952, à sa septième session, l'Assemblée générale a adopté une résolution dans laquelle elle a souligné que « le droit des peuples d'utiliser et d'exploiter librement leurs richesses et leurs ressources naturelles est inhérent à leur souveraineté et conforme aux buts et principes de la Charte des Nations Unies ».

L'article premier du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels du 16 décembre 1966 et l'article premier du Pacte international relatif aux droits civils et politiques établissent ce qui suit :

« Tous les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel.

Pour atteindre leurs fins, tous les peuples peuvent disposer librement de leurs richesses et de leurs ressources naturelles, sans préjudice des obligations qui découlent de la coopération économique internationale, fondée sur le principe de l'intérêt mutuel, et du droit international. En aucun cas, un peuple ne pourrait être privé de ses propres moyens de subsistance.

Les États parties au présent Pacte [...] sont tenus de faciliter la réalisation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et de respecter ce droit, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies. »

La résolution 2625 de l'Assemblée générale des Nations Unies, datée d'octobre 1970, stipule ce qui suit :

« Tout État a le devoir de s'abstenir, dans ses relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies. Pareil recours à la menace ou à l'emploi de la force constitue une violation du droit international.

Aucun État ne peut appliquer ni encourager l'usage de mesures économiques, politiques ou de toute autre nature pour contraindre un autre État à subordonner l'exercice de ses droits souverains et pour obtenir de lui des avantages de quelque ordre que ce soit. »

Enfin, la Charte des droits et devoirs économiques des États adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 12 décembre 1974, dans sa résolution 3281, établit le droit de chaque État « de se livrer au commerce international et à d'autres formes de coopération économique, indépendamment de toutes différences entre les systèmes politiques, économiques et sociaux ». En outre, l'article 5 de la

Charte stipule : « Tous les États ont le devoir de respecter ce droit, en s'abstenant d'appliquer des mesures économiques et politiques qui le limiteraient. »

En dépit de la violente agression économique menée par le Gouvernement des États-Unis, la loi No 851 du 6 juillet 1960, qui autorise la nationalisation d'entreprises des États-Unis d'Amérique, établit une compensation pour les biens nationalisés. Cette loi dispose que ces biens seront payés au moyen de bons du Trésor cubain, amortis à un terme égal ou supérieur à 30 ans et avec un intérêt égal ou supérieur à 2 %.

Le processus de nationalisation effectué à Cuba a concerné également des ressortissants d'autres pays, dont les gouvernements ont adopté une position respectueuse quant à la décision souveraine de Cuba et ont instauré des négociations en vue de dédommager leurs ressortissants. Des accords ont été conclus avec la France, la Suisse, la Grande-Bretagne, le Canada et l'Espagne, et des délais ont été fixés aux fins de leur mise en oeuvre, conformément à la pratique internationale. Toutes les parties concernées ont été indemnisées ou sont en train de l'être dans le cas de l'Espagne.

Le Gouvernement des États-Unis a rejeté avec arrogance les formules d'indemnisation proposées aussi dans ce cas par Cuba. Loin d'accepter une négociation raisonnable, ce gouvernement a intensifié son agression et, en octobre 1960, le Président des États-Unis a interdit toute exportation à destination de Cuba, à l'exception des médicaments et des denrées alimentaires non subventionnés, bien que ces denrées ne fussent pas exportées à Cuba dans la pratique et que leur exportation serait officiellement interdite en 1964. Cette nouvelle agression visait à paralyser l'industrie, les transports et en général la base technique de l'économie, qui provenait des États-Unis pour une large majorité et était en conséquence extrêmement tributaire des importations de pièces de rechange et d'intrants de ce pays.

## **Demande du peuple cubain au Gouvernement des États-Unis au titre des dommages économiques causés à Cuba (IV)**

**Cinquièmement** : Les dispositions précitées du blocus, interdisant l'entrée aux États-Unis de tout produit fabriqué dans un pays tiers dans la production duquel interviennent en totalité ou en partie des intrants d'origine cubaine, dispositions appliquées depuis 1962, ont affecté les possibilités d'exportation de Cuba vers des pays tiers pour des produits comme le nickel. Des cargaisons d'acier inoxydable exporté par des pays tiers vers les États-Unis et dans la production duquel entrait du nickel cubain ont été rejetées ou même confisquées. Ces dispositions étaient déjà en 1962 un coup pour l'économie cubaine et une ingérence extraterritoriale dans les intérêts économiques de pays tiers.

D'autre part, la décision prise par le Gouvernement des États-Unis, en septembre 1962, tendant à inscrire sur une « liste noire » tous les navires qui réalisaient du commerce avec Cuba et à interdire leur entrée dans des ports d'Amérique du Nord, quel que soit le pays dont ils battaient pavillon, outre de constituer une violation flagrante du droit maritime international, était une mesure agressive visant directement les relations économiques externes de Cuba dans le domaine des transports maritimes. Cuba a dû déplacer ses échanges vers des marchés très éloignés, en raison de la fermeture du marché des États-Unis qui était proche. Cette agression s'est soldée par d'importantes pertes financières, en raison des dépenses de fret supplémentaires occasionnées par le transport maritime.

Du fait de cette décision, Cuba a été empêchée d'effectuer ses transports maritimes comme tout autre pays, au moyen de lignes internationales régulières de navires. Le mouvement des cargaisons a dû s'effectuer au moyen de navires affrétés sur le marché international, où le prix du fret était surévalué et bien souvent dans de mauvaises conditions techniques, car ce n'est que dans ce cas que l'on pouvait trouver des navires disposés à être exclus du commerce avec les États-Unis. Les coûts du transport s'en sont trouvés accrus, non seulement en raison du fret, mais aussi par suite de l'augmentation des primes d'assurance pour les cargaisons, compte tenu des plus grands risques de pertes et de dommages du fait de l'âge et des caractéristiques techniques des navires.

En juillet 1963, est entré en vigueur aux États-Unis le prétendu règlement pour le contrôle des avoirs cubains, interdisant toutes les transactions avec Cuba, décrétant le gel des avoirs de l'État cubain aux États-Unis et interdisant aux ressortissants des États-Unis de se rendre à Cuba.

En mai 1964, le Département du commerce des États-Unis a officiellement appliqué l'interdiction totale des envois de denrées alimentaires et de médicaments à Cuba, bien que de tels envois n'aient pas été effectués dans la pratique auparavant. Cette interdiction de la vente de denrées alimentaires, de médicaments et de matériel médical en conséquence du blocus constitue un cas unique dans le domaine international. Même en temps de guerre entre pays, les Conventions de Genève relatives à la protection des personnes civiles en temps de guerre interdisent expressément que l'on empêche la population civile d'accéder aux denrées alimentaires et aux médicaments. Cette mesure, appliquée à l'encontre du peuple cubain par le Gouvernement des États-Unis depuis plus de 35 ans en temps de paix, démontre de nouveau le caractère génocide du blocus.

Pour les stratégies politiques des États-Unis, l'ensemble de mesures agressives qui signifiaient déjà un blocus économique complet, devait entraîner rapidement l'effondrement de l'économie cubaine faible et sous-développée, privée du marché d'où elle tirait la majeure partie de ses recettes en devises, et de sa principale source d'approvisionnement pour la consommation de la population et le fonctionnement de l'économie. La mise en oeuvre du blocus en fait a signifié pour Cuba, entre autres, la perte du principal marché et du régime de prix dont elle bénéficiait pour le sucre, des pertes financières diverses, une augmentation substantielle des frais de transport en raison de la réimplantation géographique de son commerce, l'immobilisation de nombreuses ressources, le paiement de surcharges pour ses achats, la mise au rebut de matériel faute de pièces de rechange et la disparition de la principale source de recettes touristiques.

Du fait du blocus, il a été plus difficile à la population de résoudre les problèmes de la vie quotidienne. Le peuple cubain a été contraint de surmonter le défi que le blocus posait au système économique et politique qu'il avait choisi et à sa propre existence en tant que peuple indépendant, ce qui lui a imposé de nombreux sacrifices et privations pour résister pendant les quatre dernières décennies.

**Sixièmement** : Pendant l'administration du Président James Carter, entre 1977 et 1981, certaines modifications ont été apportées au règlement relatif au contrôle des avoirs cubains, qui ont été les premiers signes d'un certain assouplissement. Ces dispositions n'ont jamais modifié les bases fondamentales de la politique de blocus et ont été éliminées au cours des administrations ultérieures des Présidents Ronald Reagan et George Bush. Le blocus a même été renforcé pendant le mandat de ce dernier.

Avec la disparition du camp socialiste et la désintégration de l'Union soviétique, l'économie cubaine a soudainement perdu les débouchés, les sources d'approvisionnement et le système de relations d'échanges et de coopération qui avaient été d'importants facteurs pour atténuer les incidences de la guerre économique menée par les États-Unis contre Cuba jusqu'à la fin des années 80.

Dans cette conjoncture particulièrement défavorable, alors que le système de relations économiques avec les pays socialistes a disparu très rapidement, alors que le Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) et le réseau de relations d'intégration économique, de spécialisation de la production et d'accès à des débouchés assortis de prix et de financements préalablement établis ont cessé d'exister, alors que l'économie cubaine et le peuple se sont heurtés à des obstacles redoutables qui paraissaient impossibles à surmonter à de nombreux observateurs extérieurs, alors que le monde comptait une seule superpuissance et que l'hégémonie nord-américaine dominait la planète, alors que le peuple cubain s'est vu contraint, du fait de la guerre économique, à se livrer pour une deuxième fois en moins de 30 ans à un nouveau processus très onéreux de restructuration complète de ses relations économiques extérieures, de son infrastructure technologique, de ses sources d'approvisionnement et de financement, le Gouvernement des États-Unis a cru bon de renforcer le blocus et de causer davantage de dommages à l'économie cubaine afin de renverser la révolution, ce qu'il n'avait pu faire pendant plus de 30 ans.

De fait, l'adoption de l'amendement Torricelli, inclus dans la loi relative aux dépenses de défense de 1992, a intensifié les mesures de blocus, en interdisant à Cuba de commercer avec les filiales d'entreprises des États-Unis ayant leur siège dans des pays tiers et relevant, en conséquence, de la législation de ces pays, en pré-

voyant que les pays qui offraient une aide économique à Cuba seraient sanctionnés et en réactivant et accroissant les sanctions aux navires transportant des cargaisons à destination de Cuba ou à partir de cette île.

Cet amendement a eu pour résultat direct d'éliminer le commerce avec les filiales d'entreprises des États-Unis ayant leur siège dans des pays tiers, lesquels ont été humiliés, puisque des entreprises étrangères relevant de leur législation ont été tenues de respecter l'application extraterritoriale d'une législation des États-Unis.

Pour l'économie cubaine, la suppression des échanges avec ces filiales, qui se composaient à hauteur de 90 % de denrées alimentaires et de médicaments, a été un coup supplémentaire dans la conjoncture critique du début des années 90. Cet état de choses gagne du terrain et devient plus complexe actuellement, en conséquence du processus intense et accéléré d'achats d'entreprises, de fusions, de méga-fusions et d'alliances stratégiques à l'échelle planétaire, dans le cadre de la mondialisation néolibérale, processus auquel les États-Unis participent activement. Ainsi, des clients ou des fournisseurs traditionnels de Cuba dans des pays tiers interrompent leurs relations commerciales ou financières avec ce pays après avoir été achetés par une entreprise nord-américaine ou avoir fusionné avec une telle entreprise.

En outre, l'économie cubaine n'a pas pu tirer parti de son excellente position géographique pour développer des sources de revenus concernant, par exemple, le transbordement, l'approvisionnement en combustible et en matériel de navires transitant par le détroit de Floride, la réparation de navires et le stationnement de remorqueurs étrangers destinés aux opérations de sauvetage.

En août 1994, le Président des États-Unis a interdit les envois de type familial à Cuba et a réduit les vols entre ces deux pays à titre de représailles en conséquence de la politique favorisée par son propre gouvernement, tendant à favoriser l'émigration illégale et accueillir avec honneur des terroristes et des pirates auteurs de séquestres de navires, d'enlèvements et d'autres crimes, y compris des assassinats.

## **Demande du peuple cubain au Gouvernement des États-Unis au titre des dommages économiques causés à Cuba (V)**

**Septièmement** : L'adoption en mars 1996 de la loi Helms-Burton a constitué une autre étape importante, sans doute la plus infâme et la plus dangereuse, dans l'escalade de la guerre économique contre Cuba. Avec la mise en vigueur de cette loi et les mesures d'application les plus récentes, approuvées le 21 octobre 1998 par le Congrès et le pouvoir exécutif et incluses en tant qu'amendements à la loi relative au budget de 1999, la guerre économique a atteint son maximum d'agressivité et d'hostilité dans l'objectif, voué à l'échec, de faire plier la résistance du peuple cubain.

La loi Helms-Burton prétend interrompre les investissements de capitaux étrangers à Cuba en intimidant les investisseurs effectifs ou potentiels, en utilisant comme instrument de chantage la nationalisation des propriétés des États-Unis effectuée par l'État cubain dans le cadre de la légalité nationale et internationale et la prétendue absence d'indemnisation pour lesdites propriétés. En fait, on voit bien que certains gouvernements déjà cités qui ont négocié avec le Gouvernement cubain ont accepté un dédommagement et, dans la majorité des cas, l'ont effectivement reçu. Or, le Gouvernement des États-Unis a rejeté toute indemnisation il y a près de 40 ans, parce qu'il croyait à tort que la guerre sale contre ce petit pays, y compris la guerre économique, lui permettrait de récupérer ses biens et de rétablir son contrôle sur l'économie et la direction politique du pays.

Dans sa colère devant la résistance du peuple cubain et le redressement économique en cours, le Gouvernement des États-Unis est parvenu à des extrêmes tels que la tentative d'appliquer la législation nord-américaine au-delà du territoire national, au mépris des intérêts légitimes de pays tiers en matière d'investissements et de relations économiques avec Cuba; il a même officiellement repris à son compte des réclamations concernant des propriétés abandonnées depuis le 11 janvier 1959, dans leur fuite, par des fonctionnaires corrompus et des militaires assassins au service de la dictature de Batista et a refusé des visas d'entrée sur le territoire des États-Unis aux hommes d'affaires qui effectuent des investissements à Cuba ou à leur famille. Le Gouvernement des États-Unis a lancé une persécution tatillonne contre toutes les sociétés établissant ou envisageant d'établir des relations économiques, scientifiques ou techniques avec Cuba et contre leur personnel.

La loi Helms-Burton a causé des préjudices à l'économie cubaine en paralysant les affaires et en intimidant les investisseurs étrangers éventuels par les menaces et les représailles de la plus grande puissance économique mondiale, en violation flagrante de la liberté de commerce et du libre mouvement des capitaux, dont le Gouvernement des États-Unis se proclame officiellement le défenseur indéfectible.

Cet ensemble le plus récent de mesures de guerre économique concerne, entre autres actions de caractère subversif, l'interdiction de tout financement direct ou indirect susceptible d'être considéré comme une aide économique à Cuba, assortie de la menace de représailles des États-Unis envers les pays qui accorderaient un tel financement, la décision de ne pas autoriser des marques ou des noms commerciaux similaires ou analogues à ceux d'entreprises nationalisées et l'indication faite aux tribunaux qu'ils ne doivent en aucun cas reconnaître un quelconque droit sur ces marques, l'interdiction faite dans le budget des États-Unis d'effectuer des dépenses ou d'engager des dépenses en vue de financer une assistance ou des réparations pour

Cuba par l'entremise d'institutions financières internationales, la menace, faite par les États-Unis, de réduire leur contribution à l'Agence internationale de l'énergie atomique dans un montant égal à celui des fonds que l'Agence verserait à des programmes effectués à Cuba et l'opposition à tout type d'assistance technique à la centrale nucléaire de Juraguá ou au programme cubain de recherches nucléaires.

**Huitièmement** : Le blocus constitue une violation des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies, car il concerne la paix et la coopération internationale, est une atteinte à la souveraineté de Cuba et des pays tiers, viole le principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États et est une entrave à la liberté du commerce, des investissements et de la navigation.

Pendant huit années consécutives, à partir de 1992, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté à chaque session une résolution sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué au peuple cubain par les États-Unis d'Amérique. Le rejet international croissant envers le blocus de Cuba par les États-Unis a été illustré non seulement par l'adoption desdites résolutions par l'Assemblée générale, mais aussi par l'augmentation du nombre des pays représentés à l'Assemblée générale qui ont condamné le blocus, passé de 59 pays en 1992 à 158 en 1999. Les États-Unis, qui n'ont jamais pu réunir plus de quatre opposants aux résolutions relatives à Cuba, ont une fois de plus été totalement isolés en 1999, où seulement eux-mêmes et un autre pays, allié inconditionnel, ont voté contre la résolution condamnant le blocus contre Cuba.

## **Demande du peuple cubain au Gouvernement des États-Unis au titre des dommages économiques causés à Cuba (VI)**

**Neuvièmement** : Le blocus économique imposé à Cuba par le Gouvernement de États-Unis a eu des incidences particulièrement sensibles sur la santé du peuple cubain; c'est dans ce secteur que son caractère génocide s'est manifesté encore plus nettement.

Cuba a été empêchée d'acheter aux États-Unis et dans des filiales d'entreprises implantées dans des pays tiers, des médicaments, de l'équipement et du matériel médical indispensables pour préserver des vies humaines, et fabriqués exclusivement par des entreprises des États-Unis. Il est impossible à Cuba d'importer ne serait-ce qu'un cachet d'aspirine des États-Unis ou de tout autre pays, si ce produit est fabriqué par une filiale nord-américaine.

En 1959, plus de 80 % des médicaments, des réactifs, du matériel fongible, des instruments médicaux et des matières premières pharmaceutiques dont disposait Cuba provenaient de sociétés étrangères, essentiellement nord-américaines. Le blocus des États-Unis, qui porte également sur les médicaments et les approvisionnements médicaux, a contraint Cuba à se procurer ces intrants sur d'autres marchés, à un coût supplémentaire de l'ordre de 20 à 30 %. Il en est résulté quelque 550 millions de dollars de dépenses supplémentaires.

L'éloignement des nouveaux centres d'approvisionnement a entraîné une augmentation de près de 50 % des frais de transport des approvisionnements médicaux vers Cuba. Selon une estimation prudente, les augmentations dues au blocus auraient entraîné 105 millions de dollars de dépenses supplémentaires. D'autre part, il a fallu acheter davantage de fournitures, ce qui a nécessité d'investir davantage en moyens de stockage et en crédit, du fait de l'augmentation des stocks, des immobilisations et des pertes.

Un exemple des conséquences extrêmement graves du blocus s'est produit en 1981, lors de l'éruption d'une épidémie de dengue hémorragique qui a touché à Cuba plus de 300 000 personnes et a causé 158 morts, dont 101 enfants de moins de 15 ans. On reviendra plus tard sur cet épisode de la guerre biologique contre Cuba. Pour l'instant, il suffit de souligner que pendant cette épidémie, le Département d'État des États-Unis, en application des principes du blocus, a retardé l'autorisation de vente et d'expédition à Cuba des insecticides spécifiques contre le vecteur identifié de la maladie et des fumigateurs nécessaires. Cuba a dû les acheter à des pays tiers à un coût supplémentaire de plusieurs millions de dollars et un retard important s'est produit à la livraison à Cuba, qui a sans doute contribué largement à un grand nombre de décès.

En 1990, on a constaté à Cuba les premiers cas d'une forme de neuropathie qui est devenue une épidémie à partir de 1994, avec en moyenne 2 000 cas par an. Les études sur l'étiologie de cette maladie ont fait apparaître sans doute possible le rôle de la situation nutritionnelle de la population et des carences en vitamines dans son apparition et dans sa propagation, ce qui a été en outre illustré par les résultats positifs de la campagne de distribution massive de suppléments de vitamines. Il est manifeste que la cause principale des problèmes liés à l'état nutritionnel des Cubains est le blocus économique des États-Unis, dont l'un des objectifs principaux consiste précisément à affamer le peuple cubain pour qu'il se rende. Le coût global de l'épidémie de neuropathie pour Cuba a été évalué à 208,7 millions de dollars, dont

165,9 millions concernent les dépenses de fabrication et de distribution gratuite de suppléments vitaminés à toute la population.

La guerre économique décrétée par le Gouvernement des États-Unis contre Cuba a causé de graves dommages au système national de santé à Cuba, en paralysant l'achat de technologies, de pièces de rechange, d'instruments, de médicaments, de matières premières, de réactifs, de moyens de diagnostic et de traitement. La nécessité d'abandonner totalement les fournisseurs américains auprès desquels Cuba s'était traditionnellement approvisionnée a obligé le pays à se repositionner sur le plan technologique et à se lancer dans un recyclage professionnel et technique. L'industrie pharmaceutique a dû concevoir des formules, emballages et processus technologiques nouveaux, adaptés aux spécifications de matières premières différentes, ce qui a entraîné un renchérissement des coûts de production. Les dépenses extraordinaires et les pertes résultant du changement de fournisseurs ont été évaluées à plus d'un milliard de dollars.

Le blocus a également eu des retombées néfastes pour l'efficacité d'un groupe de programme de soins à des malades atteints de pathologies chroniques, en conséquence de la détérioration technologique et des difficultés à remplacer le matériel installé et à acheter des réactifs pour le diagnostic et des médicaments pour le traitement. Ces conséquences ont été particulièrement manifestes dans le programme de soins aux malades atteints de pathologies rénales chroniques, ayant subi des interventions de chirurgie cardiovasculaire, atteints de maladies ophtalmologiques, ayant subi des interventions de chirurgie ophtalmologique et de microchirurgie et dans le programme de lutte contre le cancer. Dans tous ces cas, le blocus limite les possibilités de survie des malades cubains, prolonge ou augmente leurs souffrances sans nécessité et accroît le coût des soins.

Parmi les incidences non quantifiables du blocus nord-américain sur la santé publique, on peut faire état de l'impossibilité pour Cuba de se procurer du matériel bibliographique et d'information scientifique concernant les sciences médicales ainsi que la difficulté qu'ont les spécialistes cubains à participer à des cours, conférences, manifestations et autres formes d'échanges et de recyclage des connaissances. Enfin, l'incitation à l'exode des spécialistes et techniciens a été particulièrement intensive dans le cas des médecins et du personnel de santé.

Les effets du blocus sur le système de santé publique cubain évoqués dans le présent document ne constituent qu'un échantillon des conséquences du blocus sur ce secteur. En effet, dans ce domaine, au-delà des dommages matériels et des préjudices économiques, les répercussions du blocus des États-Unis sont particulièrement sensibles, car elles touchent directement la santé, et voire même la vie des citoyens, surtout des groupes les plus vulnérables, comme les enfants, les femmes enceintes, les vieillards et les malades.

## **Demande du peuple cubain au Gouvernement des États-Unis au titre des dommages économiques causés à Cuba (VII)**

**Dixièmement** : Le blocus économique a eu et continue à avoir des retombées néfastes sur l'économie et les conditions de vie de la population. Son champ d'action est si vaste et l'a été pendant une période si longue qu'il n'existe aucun secteur, branche ou activité économique qui n'ait pas pâti de l'augmentation de ses dépenses de fonctionnement et dont l'efficacité n'ait pas souffert, ce qui a eu des incidences évidentes sur la population.

On peut notamment faire état de ce qui suit :

- L'allongement significatif des distances avec les autres débouchés, ce qui entraîne un accroissement des coûts de transport et d'assurance; l'augmentation des stocks et réserves nécessaires pour la production et la consommation, et le coût élevé lié à l'immobilisation des ressources dont elle s'assortit; l'accroissement des investissements en installations d'entreposage et installations portuaires, qui mobilise des ressources qui auraient pu être affectées à d'autres secteurs du développement économique du pays.
- Les mesures adoptées visant à interdire l'accès aux ports des États-Unis aux navires transportant des marchandises provenant de Cuba ou ayant mouillé dans des ports cubains ont entraîné une réduction substantielle de l'accès aux débouchés et, en conséquence, la nécessité de payer des tarifs plus élevés d'affrètement; elles empêchent l'économie cubaine de percevoir des recettes pour le transbordement, l'approvisionnement et la réparation de navires.
- L'interdiction faite à Cuba d'utiliser le dollar des États-Unis dans ses transactions et de détenir des comptes dans cette devise dans des banques de pays tiers ainsi que les pressions exercées par les États-Unis auprès des institutions financières internationales en vue de faire obstacle au financement de Cuba ont notamment eu les effets ci-après.
- Le financement obtenu par Cuba a été accordé à des conditions plus onéreuses que celles du marché et la capacité de financement du pays a été limitée.
- L'économie a souffert des variations de change, parce qu'elle a dû utiliser d'autres devises.
- La possibilité de Cuba de renégocier la dette extérieure accumulée et de disposer d'une nouvelle ligne de crédit avec un appui officiel et à des taux et dans des délais plus favorables a été limitée.
- La politique de harcèlement et de persécution à l'échelle internationale, s'agissant des activités commerciales de Cuba, s'est soldée par un accroissement des coûts d'achat des produits importés et par le fait que les prix fixés ont été supérieurs à ceux pratiqués sur le marché ainsi que par l'augmentation des garanties collatérales et des autres dépenses commerciales.
- Du matériel en provenance de États-Unis a dû être abandonné avant la fin de sa vie utile faute de pièces de rechange et il a fallu le remplacer par du nouveau matériel qui, du fait des obstacles rencontrés pour son achat sur d'autres marchés, n'a pas toujours rempli les caractéristiques techniques voulues, ce qui a entraîné un surcroît de dépenses d'entretien et de fonctionnement.

- Le blocus de Cuba a empêché le pays d'accéder à la technique de pointe et à des formes avantageuses d'échanges scientifiques et techniques; par ailleurs, les États-Unis se sont employés à faire obstacle à toute collaboration avec Cuba, susceptible de permettre des progrès sur le plan de l'efficacité économique et de l'accroissement de la production.
- L'incitation à l'émigration et à l'exode des compétences a été l'un des éléments essentiels de la politique du Gouvernement des États-Unis, désireux d'asphyxier Cuba en la privant de spécialistes et de techniciens qualifiés dans les divers secteurs clefs en matière de production et de services. À cet effet, on a eu recours à la corruption, à l'intimidation et au chantage envers les spécialistes en voyage à l'étranger, à une propagande subversive intense et systématique transmise par la radio et incitant à l'émigration.

Le Gouvernement des États-Unis a utilisé l'émigration comme moyen d'agression contre Cuba dès le triomphe même de la révolution cubaine. Au cours des premières années du processus révolutionnaire, 50 % des 6 000 médecins que comptait alors le système cubain de santé ont abandonné le pays en conséquence de l'activité directe des agents du Gouvernement américain dans ce secteur, dans l'objectif de stimuler l'émigration.

De nombreux spécialistes et techniciens de l'industrie sucrière ont reçu également des offres tentatrices en vue d'émigrer aux États-Unis, ainsi que des ingénieurs, des économistes, des professeurs d'université, des architectes, des enseignants et des spécialistes d'autres branches d'activité. Cuba a dû faire un effort gigantesque et consacrer d'énormes ressources économiques au comblement du déficit de spécialistes qualifiés provoqué par la politique délibérée d'agression par le moyen de l'émigration, encore en vigueur aujourd'hui.

Cette incitation à l'exode des compétences a causé des préjudices considérables à l'économie, tant pour ce qui est des dépenses de formation du personnel émigré que pour le drainage des ressources du pays et la valeur de la production et des services qu'aurait pu réaliser le personnel émigré.

- Les recettes d'exportation de biens et services de Cuba ont lourdement souffert du blocus des États-Unis.
- L'annulation du contingent d'importations de sucre cubain sur le marché des États-Unis a entraîné de lourdes pertes; le sucre, principal produit d'exportation cubain, a dû être vendu sur le marché international à des prix déprimés artificiellement.
- L'obligation faite aux pays exportant vers les États-Unis de certifier que leurs produits ne contiennent pas d'intrants d'origine cubaine a entravé les exportations cubaines de sucre et de nickel vers d'autres marchés et les recettes d'exportation ont diminué du fait des dégrèvements et d'autres facteurs liés à l'exportation.
- Le Département d'État des États-Unis a commencé en septembre 1960 à imposer des restrictions à ses ressortissants et résidents s'agissant des voyages vers Cuba, restrictions qui ont été intensifiées quelques mois plus tard, au moment où ces voyages ont été interdits; l'objectif était de limiter les recettes touristiques de Cuba, où les touristes originaires des États-Unis représentaient 86,8 %

des visiteurs étrangers. Ce faisant, les États-Unis privaient leurs ressortissants de la liberté de se rendre à Cuba.

- Cette mesure a été complétée par la suspension des vols commerciaux réguliers entre Cuba et les États-Unis, ce qui a eu des incidences sur les recettes des lignes aériennes cubaines; en outre, les États-Unis ont interdit aux aéronefs cubains se dirigeant vers le Canada d'utiliser les couloirs aériens survolant leur territoire, en violation de la Convention relative à l'aviation civile internationale, ce qui s'est soldé par une augmentation des dépenses et de la durée des vols.
- Dans son hostilité envers Cuba et conscient du fait que le tourisme pouvait être une source importante de revenus pour l'économie cubaine, le Gouvernement des États-Unis a mis en oeuvre des campagnes visant à ralentir le courant touristique vers Cuba, à faire pression sur les organisateurs et agences de voyage internationales pour qu'ils ne mettent pas Cuba au nombre des destinations offertes et sur des investisseurs éventuels de pays tiers pour éviter qu'ils ne financent ce secteur.
- Dans le domaine des communications téléphoniques, la politique de blocus appliquée depuis 1962 a visé à priver Cuba des recettes résultant du trafic téléphonique avec l'île et à interdire l'accroissement des moyens de transmission, leur perfectionnement et leur modernisation technique.

Malgré cela et pour des motifs strictement humanitaires, le Gouvernement cubain a continué à assurer un service sans interruption et à assumer les dépenses de fonctionnement du réseau téléphonique, sans dédommagement aucun de la partie américaine.

Les pertes occasionnées à l'économie cubaine ne se limitent pas aux revenus retenus arbitrairement et illégalement, s'agissant du trafic téléphonique jusqu'à 1994; il convient de leur ajouter les recettes non perçues en raison des restrictions imposées par le Gouvernement des États-Unis à l'agrandissement et à la modernisation du réseau, restrictions qui continuent à être maintenues.

- Dans le domaine des communications postales, l'interdiction des vols directs entre Cuba et les États-Unis a obligé à emprunter d'autres routes, ce qui a augmenté les dépenses de fonctionnement et les délais de distribution.
- L'industrie sucrière, l'industrie électrique, l'industrie pétrolière, l'industrie du nickel, le bâtiment et le transport, l'industrie agroalimentaire sont au nombre des activités productrices les plus touchées.
- La diminution des recettes d'exportation de marchandises et de services, l'augmentation des dépenses de fonctionnement des diverses activités et des prix des produits importés ont eu des conséquences sur la disponibilité de ressources financières et sur les approvisionnements qui font parfois défaut, ce qui entrave le fonctionnement normal de l'économie et la consommation de la population.

La guerre économique menée par le Gouvernement des États-Unis contre Cuba pendant 40 ans, dont le blocus ininterrompu a été la manifestation principale, a causé des dommages de grande ampleur à l'économie et aux conditions de vie de la population cubaine. Toutes les activités économiques et tous les ressortissants cubains

ont pâti de cette politique génocide mise en oeuvre par les gouvernements successifs des États-Unis.

On peut évaluer ces dommages, directs ou indirects, sur la base d'une méthode universitaire rigoureuse et en recourant à des comparaisons internationales dans toute la mesure possible, à plus de 67 milliards de dollars.

## **Demande du peuple cubain au Gouvernement des États-Unis au titre des dommages économiques causés à Cuba (VIII)**

**Onzièmement** : La politique agressive du Gouvernement des États-Unis à l'égard de la révolution cubaine précède le triomphe révolutionnaire du 11 janvier 1959. De fait, on en voit l'illustration dans l'appui matériel et moral apporté par le Gouvernement des États-Unis à la dictature sanglante et oppressive de Fulgencio Batista. Il suffit de rappeler l'appui solide offert au régime de Batista presque jusqu'au dernier moment, alors que les stratèges politiques nord-américains se rendaient déjà compte que le maintien du tyran au pouvoir était préjudiciable à leurs intentions consistant à dominer Cuba.

L'hostilité des États-Unis envers le processus révolutionnaire populaire à Cuba s'est manifestée dans les efforts désespérés déployés par les autorités nord-américaines au cours des dernières semaines de la dictature en vue d'escamoter la victoire de la révolution. On peut en voir une preuve éloquentes dans un document secret daté du 23 décembre 1958, mis en diffusion générale en 1991, indiquant qu'à cette date, au cours d'une réunion du Conseil de sécurité national à laquelle assistait le Président Dwight Eisenhower et où a été discutée la situation à Cuba, Allen Dulles, Directeur de la CIA à l'époque, a déclaré en termes catégoriques : « Nous devons empêcher la victoire de Castro ». Trois jours après, le 26 décembre, le Président Eisenhower a reconnu l'existence « d'opérations secrètes » contre Cuba et a fait savoir à la CIA qu'il « ne souhaitait pas que les détails de ces opérations soient évoqués au Conseil de sécurité national ».

C'est précisément lors du triomphe révolutionnaire du 11 janvier 1959 que s'est produit le premier acte politique hostile du Gouvernement des États-Unis, qui a offert hospitalité et asile sur son territoire à des dizaines de criminels de guerre, d'assassins, de pratiquants de la torture et de voleurs qui ont fui la justice révolutionnaire, en dépit des innombrables demandes d'extradition formulées par le Gouvernement cubain au sujet de ces délinquants de droit commun, au titre du traité d'extradition conclu entre les deux pays et en vigueur à cette époque. Un grand nombre de ces criminels ont participé ultérieurement à certaines des organisations contre-révolutionnaires favorisées par le Gouvernement des États-Unis, qui avaient pour mission l'agression armée et la réalisation d'actes terroristes contre Cuba, et la majorité d'entre eux a fui avec les fonds et les biens volés au Trésor public, biens qui n'ont jamais été restitués à l'État cubain.

Le 2 février 1959, à peine un mois après le triomphe de la révolution, un ressortissant des États-Unis, Allen Robert Mayer, qui s'était introduit illégalement sur le territoire cubain à bord d'un avion de tourisme afin d'attenter à la vie du commandant en chef Fidel Castro, a été arrêté et mis à la disposition des autorités.

Peu de semaines après le triomphe révolutionnaire, et même avant la promulgation à Cuba de la loi relative à la réforme agraire, première grande mesure de transformation de la société cubaine à avoir des incidences sur les intérêts de domination des États-Unis, l'idée selon laquelle il était nécessaire d'intervenir activement pour renverser le pouvoir révolutionnaire à Cuba était déjà apparue dans d'importants secteurs des plus hauts niveaux du gouvernement. Le 30 mars 1959, le général Maxwell D. Taylor, chef d'état-major de l'armée des États-Unis, a déclaré au Congrès que « la révolution cubaine pourrait marquer le début d'une série de troubles en Amérique latine, qui offriraient la possibilité aux communistes de pren-

dre des positions ». Le Vice-Président des États-Unis de l'époque, Richard Nixon, comme il l'a admis ultérieurement dans ses mémoires, est devenu, dès avril 1959, le fer de lance des efforts visant à renverser Castro.

La mise en diffusion générale récente d'un rapport secret rédigé en octobre 1961 par l'Inspecteur général de la CIA, Lyman Kirkpatrick, a permis de confirmer que les opérations secrètes du Gouvernement des États-Unis contre Cuba ont commencé au cours l'été 1959, peu de semaines après la signature de la loi relative à la réforme agraire.

À partir de ce moment, le Gouvernement des États-Unis a organisé et exécuté directement ou favorisé, évalué, financé, appuyé et toléré des milliers d'actes de sabotage et de terrorisme, réalisés par des agents nord-américains ou par des éléments contre-révolutionnaires agissant sur le territoire cubain ou depuis le territoire des États-Unis, avec la pleine connaissance et l'appui des autorités de ce dernier pays. Peu de temps après, il a commencé à organiser une agression armée directe et a utilisé d'autres formes d'agressions physiques qui ont été mises en oeuvre pratiquement sans interruption jusqu'à aujourd'hui.

Les formes diverses et multiples d'agressions physiques exécutées par les diverses administrations du Gouvernement des États-Unis pendant quatre décennies ont été décrites et prouvées amplement dans le récent recours judiciaire concernant la demande présentée contre le Gouvernement des États-Unis au titre des dommages occasionnés au peuple cubain. Au cours de ce processus, la participation directe du Gouvernement des États-Unis à l'incitation, à la direction, à l'organisation, au financement et à l'approvisionnement d'agents terroristes et de bandes mercenaires qui ont exécuté nombre des plans d'agression conçus par lui-même et ses organismes spécialisés d'espionnage et de subversion à l'encontre de Cuba a été démontrée.

Ces actes n'ont pas seulement causé 3 478 pertes en vies humaines et entraîné l'incapacité totale ou partielle de 2 099 autres personnes. Cette politique d'agression du Gouvernement des États-Unis contre Cuba s'est soldée par d'énormes dégâts matériels et la destruction d'une partie importante du patrimoine national de Cuba, ce qui a eu des répercussions et continue à avoir de graves incidences sur les possibilités de développement économique et le bien-être de la nation.

Aucune activité économique ou sociale n'a été à l'abri de l'action destructive et déstabilisatrice de la politique agressive du Gouvernement des États-Unis. Durant plus de 40 ans, les agressions perpétrées ont été si nombreuses et variées, et les activités et secteurs du pays touchés ont été si nombreux qu'il est impossible de dresser un tableau complet de chacune d'entre elles. En conséquence, les faits qui illustrent et appuient la présente demande, même s'ils sont exposés de manière exhaustive, ne constituent qu'un pâle reflet des agressions commises systématiquement et en permanence par le Gouvernement de États-Unis contre notre peuple, quant au nombre, à l'ampleur et à la portée.

## **Demande du peuple cubain au Gouvernement des États-Unis au titre des dommages économiques causés à Cuba (IX)**

**Douzièmement** : Peu de semaines après la signature de la loi relative à la réforme agraire, en mai 1959, le Gouvernement des États-Unis a déclenché avec le maximum de violence et d'intensité la guerre sale contre Cuba. Une de ses premières décisions a été d'entreprendre une campagne d'activités subversives en utilisant dans une première étape ses représentants diplomatiques à La Havane. Le 8 août 1959, les autorités cubaines ont arrêté le sergent Stanley F. Wesson, accrédité en tant que membre du service de sécurité de l'ambassade des États-Unis et une autre employée de l'ambassade, à l'occasion d'une réunion d'éléments contre-révolutionnaires au cours de laquelle se préparaient des actes de sabotage, coordonnés avec les plans d'invasion de Cuba qui étaient conçus à l'époque en République dominicaine.

À la fin d'octobre de cette même année, comme on l'a déjà vu, le Président des États-Unis, Dwight D. Eisenhower, a approuvé personnellement un programme d'actions secrètes à l'encontre de Cuba qui avait été proposé par le Département d'État et la Central Intelligence Agency (CIA) et dont l'objectif était, entre autres, de concevoir une puissante offensive de propagande, de favoriser et d'appuyer des groupes contre-révolutionnaires se consacrant à la subversion à Cuba, de réaliser des incursions pirates aériennes et navales contre le territoire cubain et, enfin, de former, hors de Cuba, une force paramilitaire appropriée.

À cette époque a commencé une série de vols sur le territoire cubain de petits avions en provenance du territoire des États-Unis, ayant pour mission d'infiltrer des agents, des armes et d'autres moyens pour appuyer l'activité de groupes contre-révolutionnaires favorisés par la CIA à Cuba, de réaliser des actes de sabotage, des bombardements et d'autres actes terroristes. Le 6 octobre 1959, le gouvernement révolutionnaire a fait état de cette activité pirate au Gouvernement des États-Unis et a demandé que des mesures soient immédiatement adoptées par les autorités des États-Unis en vue de l'éviter. En dépit de cela, les incursions se sont intensifiées peu de jours après. La preuve a été faite à ce moment-là que le Gouvernement des États-Unis n'était pas étranger à ces actes, exécutés par ses organismes ou tolérés par eux.

Le 26 octobre, le Gouvernement des États-Unis a nié que son territoire serve de base aux vols pirates à destination de Cuba. Quelques heures plus tard, le déserteur Pedro Luis Díaz Lanz, qui avait mené nombre de ces attaques, a reconnu publiquement que les avions utilisés étaient basés en Floride, et l'un de ces appareils a été découvert le 11 novembre à Pompano Beach, en Floride.

Le 11 décembre 1959, le colonel J. C. King, Chef de la division de la CIA chargée des opérations dans l'hémisphère occidental, a formulé un plan d'action contre Cuba dont l'objectif était de renverser Castro et de le remplacer par une junte amie des États-Unis. Le plan prévoyait, entre autres, des attaques au moyen de la radio clandestine, un brouillage de la radio et de la télévision cubaines et l'octroi d'un appui aux groupes d'opposition favorables aux États-Unis pour qu'ils puissent établir par la force un secteur contrôlé sur le territoire cubain. Ce document contenait une autre recommandation très importante et significative : « Il faudrait envisager sérieusement d'éliminer Fidel Castro ».

En même temps que l'on constatait la multiplication des actes terroristes aériens, le Gouvernement des États-Unis a entrepris une série de manoeuvres diplo-

matiques visant à empêcher l'achat, par Cuba, des moyens nécessaires à la défense du territoire cubain face à ces incursions pirates aériennes, et a notamment fait pression sur le Gouvernement britannique pour l'empêcher de vendre 15 avions de combat à Cuba. Mais le fait le plus important dans la chronologie des mesures visant à empêcher le renforcement de la défense du pays fut la destruction par explosion du navire à vapeur français *La Coubre*, le 4 mars 1960. Ce navire avait chargé dans un port européen une importante cargaison d'armements et de matériel achetés par le Gouvernement cubain. La cargaison a été sabotée par des agents de la CIA dans le port d'embarquement et les dispositifs explosifs placés par ces derniers sont entrés en action à cette date dans le port de La Havane, alors qu'on effectuait les opérations de déchargement. Ces explosions ont entraîné la mort de 101 personnes, en blessant plus de 200, ont détruit le navire, les installations portuaires à proximité et quelque 800 tonnes d'armements, soit un total de 17,5 millions de dollars de dommages et de pertes.

Le 21 mars 1960, un avion de tourisme ayant comme équipage Howard Lewis Rundquist et William J. Shergales a été abattu près de Matanzas; l'équipage a été capturé. Le 12 mai, à l'ouest de La Havane, près de la côte, un autre avion piloté par un ressortissant des États-Unis, Matthew Edward Duke, dont le cadavre a été remis à la représentation diplomatique des États-Unis, a été également abattu. On a pu établir qu'il s'agissait de la trente-troisième incursion pirate de ce pilote.

Parallèlement à la campagne de terrorisme aérien, la contre-révolution intérieure, organisée et appuyée directement par des organismes du Gouvernement des États-Unis, a intensifié ses activités subversives et terroristes en lançant une vague de sabotages et de mesures diverses à la fin de 1959, qui ont redoublé au début de 1961, en vue d'instaurer un climat propice, de l'avis de la CIA, au lancement d'une invasion mercenaire dont les préparatifs étaient alors à leur apogée. Les cinémas, les magasins, les bureaux, les usines, les écoles ont fait l'objet d'attentats terroristes à l'explosif ou au moyen de substances incendiaires, presque toujours à des moments où de nombreuses personnes s'y trouvaient. Les incendies de plantations de canne à sucre ont également augmenté. Toutes ces actions ont provoqué des dommages économiques importants.

Le 15 février 1960, le grand magasin Ten Cent de la ville de Santa Clara a été incendié.

En octobre de cette même année, l'activité de la station de la CIA à l'ambassade des États-Unis à La Havane a été dénoncée, notamment les activités du colonel Erickson S. Nichols et du commandant Roberto Van Horn, tous les deux attachés militaires recrutés par la CIA. L'objectif de ces espions était de stimuler la contre-révolution dans la capitale en mettant en oeuvre un vaste plan subversif qui prévoyait, entre autres, la destruction par explosif de la raffinerie de pétrole Níco López et de la centrale électrique de Tallapiedra.

Au cours des mois qui ont précédé l'invasion, l'activité d'infiltration clandestine d'agents et de groupes en territoire cubain s'est intensifiée, dans l'objectif d'instaurer des conditions internes permettant le succès de ce qui était considéré comme le coup décisif porté au régime révolutionnaire. Pour une mission aussi délicate, la CIA a décidé d'utiliser des agents des États-Unis à de nombreuses reprises.

Le 5 octobre 1960, un groupe de 27 infiltrés dirigés par trois Nord-Américains a débarqué dans la baie de Navas, entre Moa et Baracoa, sur la côte nord de la pro-

vince de Oriente; ils ont tous été capturés par les forces rebelles et des milices paysannes. Un autre groupe de six ressortissants des États-Unis a été découvert peu de temps après avoir débarqué à un point sur la côte nord de Pinar del Rio.

Au cours des premiers mois de 1961, des caches d'armes introduites clandestinement ont été occupées sur certains récifs des côtes de Pinar del Río et Las Villas. En avril, une cargaison de huit tonnes d'armes, d'explosifs et de matériels introduits par deux agents des États-Unis infiltrés qui ont été arrêtés par la suite, a été découverte et capturée à Pinar del Rio.

Alors que la campagne de sabotage, de promotion d'organisations et de bandes mercenaires et de terrorisme aérien, menée avec l'incitation, la participation et la complicité évidentes des autorités des États-Unis atteignait son apogée, le Président Eisenhower a soutenu au cours d'une déclaration publique, le 26 janvier 1960, que « le Gouvernement des États-Unis adhère strictement à sa politique de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays, y compris Cuba », et a affirmé avec un cynisme extrême « qu'il considère avec une préoccupation croissante la tendance des porte-parole du Gouvernement cubain consistant à donner l'illusion d'actes agressifs et d'activités de conspiration à l'encontre du Gouvernement cubain et à les attribuer à des autorités ou des organismes des États-Unis ».

Le 8 avril, dans une lettre adressée à un groupe d'étudiants chiliens, le Président des États-Unis a évoqué officiellement pour la première fois l'espèce de trahison des idéaux révolutionnaires du fait du Gouvernement cubain et a clairement spécifié : « Permettez-moi de vous assurer que l'idée d'une intervention étrangère dans les affaires cubaines est tout aussi désagréable aux États-Unis que toute ingérence dans les affaires intérieures de toute autre république américaine. » Or, le Président Eisenhower en personne avait déjà autorisé la mise en oeuvre de plans d'invasion de Cuba.

Entre septembre et décembre 1960, l'espace aérien cubain a été violé plus de 50 fois seulement dans la province de La Havane, dans la plupart des cas afin de distribuer du matériel de propagande contre-révolutionnaire et de lancer des bombes sur des objectifs stratégiques de la capitale. Au cours de cette même période, on a enregistré plus de 100 actes de sabotage et actes terroristes contre la population.

Parmi les faits les plus remarquables survenus en décembre 1960, il faut évoquer l'incendie provoqué le 15 décembre dans les studios de la radio radicale CMQ à La Havane, l'explosion d'une bombe placée à l'Université de La Havane qui, outre de causer des dommages matériels, a gravement blessé un étudiant; le sabotage du cinéma Cándido à Marianao, en conséquence duquel sept jeunes ont été blessés, et la destruction totale et partielle, respectivement, par incendie des magasins La Epoca et Flogar, deux des plus importants de La Havane. L'activité terroriste a également progressé dans le reste du pays, avec des incendies de fabriques de tabac à Pinar del Rio, 39 actions de divers types à Las Villas, 16 sabotages et un assaut contre une station de police à Camagüey et 7 sabotages d'envergure à Santiago de Cuba.

Le journal *Revolución* fait état dans son édition du 30 décembre 1960 de l'arrestation d'un groupe terroriste de 17 agents de la CIA qui avaient été préparés et équipés pour mener à bien des actes de sabotage. Au nombre des terroristes, on trouvait Armando Valladares qui, 27 plus tard, serait nommé par le Président Ronald Reagan ambassadeur des États-Unis auprès de la Commission des droits de l'homme de l'ONU.

Le 28 février 1961, la Nobel Academy de La Havane a fait l'objet d'un attentat terroriste qui a causé des blessures à neuf étudiants et à un professeur femme et a entraîné des dégâts matériels considérables.

Le 3 mars, une bombe placée dans l'établissement Consolidado de la Construcción à Rancho Boyeros a éclaté en causant d'importants dégâts et la mort d'un ouvrier de 18 ans, José María Méndez Marrero. Trois jours après, le milicien Carlos Rodríguez Borbolla est assassiné à bord d'un navire où était stocké du papier journal, à La Havane, navire qui a été incendié ultérieurement. Le 11 mars, un vaste secteur de La Havane a été privé de courant électrique, en conséquence d'un sabotage effectué sur les tours électriques du quartier de la Víbora. Le 14, des incendies éclatent simultanément dans les succursales des grands magasins Ten Cent dans les rues Monte et Obispo, à La Havane.

Le 4 avril, un incendie provoqué détruit un entrepôt et 180 000 sacs de sucre à la sucrerie Hershey, à Santa Cruz del Norte. Le 7 avril, le principal conduit d'approvisionnement en eau de Cuenca Sur est saboté et une grande partie de la ville de La Havane est privée d'eau pendant 48 heures. Le 13 avril, deux jours avant le lancement de l'attaque aérienne qui a précédé l'invasion de l'armée mercenaire de la CIA, un sabotage au phosphore détruit totalement le bâtiment occupé par le magasin El Encanto, le plus grand du pays, à La Havane, causant la mort de la travailleuse et milicienne Fe del Valle, occasionnant des blessures à 18 autres personnes et des dégâts matériels évalués à 5,7 millions de dollars.

Le 15 avril 1961, des avions mercenaires appartenant à la force d'invasion organisée par la CIA bombardent trois aéroports du pays, en tant que préambule à l'invasion. Des hangars et d'autres installations ont été détruits à Santiago de Cuba, ainsi qu'un avion Catalina, un DC-3 et divers aéronefs légers, et un C-47 et un B-23 de la force aérienne rebelle ont été endommagés. À La Havane, divers avions ont été détruits et des installations et logements ont été endommagés.

Deux jours plus tard, la CIA a lancé le coup qu'elle jugeait décisif : l'invasion d'une armée mercenaire par la baie des Cochons. À l'aube du 17 avril 1961, une brigade composée de 1 500 contre-révolutionnaires cubains, organisée, entraînée, équipée et financée par la CIA, débarque, selon le plan prévu à Playa Larga et Playa Girón, dans la baie des Cochons, afin d'établir une tête de pont et de constituer un gouvernement contre-révolutionnaire provisoire qui solliciterait et obtiendrait immédiatement l'intervention des États-Unis. Les forces d'invasion étaient dotées d'une grande quantité d'armements modernes, de matériel, d'artillerie, de tanks, d'avions et disposaient de tous les moyens nécessaires à une campagne rapide et victorieuse.

Le 18 avril, deuxième jour des combats, le Président des États-Unis lui-même, John F. Kennedy, a réaffirmé que les États-Unis n'ont pas l'intention d'intervenir militairement à Cuba et a ajouté avec un cynisme flagrant : « Bien qu'il s'abstienne de toute intervention militaire directe à Cuba, le peuple des États-Unis ne cache pas son admiration pour les patriotes cubains. »

À ce moment même, les prétendus patriotes de Kennedy se trouvaient déjà sur la voie de la déroute, qui serait consommée le 19 avril. En moins de 72 heures, la puissante armée de la CIA se rendait ou fuyait, vaincue. La réaction rapide et destructive du peuple cubain vouait ainsi à l'échec des plans élaborés soigneusement

pendant plus d'une année et empêchait l'intervention militaire directe des forces armées des États-Unis.

Le 19 avril, dernier jour de la bataille, la participation active des États-Unis à l'attaque a été confirmée alors que deux avions B-26 ayant à leur bord des ressortissants des États-Unis, pilotes de la garde nationale de ce pays, ont été abattus par les forces cubaines. Le 19, à l'aube, des avions de combat des forces aériennes des États-Unis ont été repérés sur la zone d'opérations. Le Président Kennedy lui-même avait autorisé cette intervention directe, pour appuyer l'aviation de la CIA qui avait déjà été décimée. Ces avions appartenaient à des escadrilles de combat du porte-avions *Essex* qui s'est positionné pendant toute la bataille à une certaine distance des côtes de Playa Girón, accompagné d'une flottille d'appareils de destruction et d'autres navires. Certaines de ces unités navales de la marine des États-Unis se sont approchées de la côte, comme suite aux ordres spécifiques du Président, pour participer aux opérations de sauvetage de la brigade contre-révolutionnaire mise en déroute sous la pression des forces de l'armée rebelle et des milices populaires.

Le 20 avril, dans un discours public, le Président Kennedy a prétendu continuer à soutenir la fable mensongère inventée par le Gouvernement des États-Unis au sujet de l'invasion : « J'ai déjà insisté qu'il s'agissait d'une lutte de patriotes cubains contre un dictateur cubain. Bien qu'il ne soit pas possible d'espérer que nous cachions nos sympathies, nous spécifions à nouveau que les forces armées de ce pays n'interviendront pas. » Toutefois, à peine quatre jours après, face aux preuves irréfragables des faits apparus à la lumière et devant les dissensions croissantes de la CIA et des autres organismes du Gouvernement des États-Unis qui s'imputaient mutuellement la responsabilité de cet échec ridicule et spectaculaire, la Maison Blanche a publié une déclaration indiquant textuellement : « Le Président a déclaré dès le début qu'en sa qualité de président, il assume la responsabilité des événements de ces derniers jours. »

L'invasion mercenaire de Playa Girón a causé la mort de 176 Cubains. Des centaines de combattants révolutionnaires ont été blessés. Cette agression a entraîné d'immenses dégâts matériels, dont ceux causés par les envahisseurs.

## **Demande du peuple cubain au Gouvernement des États-Unis au titre des dommages économiques causés à Cuba (X)**

**Treizièrement** : Dès la première année de la révolution, on a constaté la présence de bandes armées mercenaires dans diverses zones montagneuses de Cuba, mais c'est à partir de l'année suivante que le phénomène du banditisme est devenu l'un des principaux mécanismes de subversion et de terrorisme utilisés par le Gouvernement des États-Unis dans le cadre de sa politique d'agression contre la révolution cubaine. On peut affirmer catégoriquement, sur la base de preuves écrites irréfutables, de témoignages et de faits figurant dans les archives cubaines, corroborés par la documentation secrète des États-Unis qui a été mise en diffusion générale et publiée aux États-Unis ces dernières années, que le banditisme a été stimulé, organisé, dirigé, approvisionné, financé et appuyé de diverses manières par la Central Intelligence Agency en tant qu'élément fondamental de la stratégie des États-Unis contre Cuba.

Avant Playa Girón, comme on l'a démontré et comme les Américains l'ont eux-mêmes reconnu, les efforts déployés par la CIA pour utiliser le banditisme en tant qu'élément décisif du succès de ses plans d'invasion ont échoué lamentablement en conséquence de la riposte ferme des forces armées révolutionnaires et du peuple, qui s'est mobilisé massivement en une campagne foudroyante qui a démantelé presque entièrement quelques mois avant l'invasion les bandes mercenaires qui opéraient dans le pays, essentiellement dans la région montagneuse de Escambray, dans l'ancienne province de Las Villas. Toutefois, après le désastre de Girón, les administrations des Présidents Kennedy et Johnson ont continué à préconiser ce type de guerre, intensifiant leur appui aux bandes, ce qui a obligé le peuple cubain à réaliser des efforts et des sacrifices encore plus grands pour les combattre, jusqu'à ce qu'elles soient définitivement éliminées en 1965.

À l'heure actuelle, il apparaît qu'entre 1959 et 1965, 299 bandes mercenaires comptant au total 3 995 rebelles ont opéré sur le territoire cubain. Cinq cent quarante-neuf victimes ont trouvé la mort dans la lutte du peuple cubain contre ces bandes, qu'il s'agisse de combattants morts dans des actions contre les bandits ou de civils assassinés.

Le Gouvernement des États-Unis a jugé que la région d'Escambray se prêtait le mieux, sur le plan géographique et socioéconomique, au développement de ce type d'agression contre Cuba. Cette zone a donc été transformée en théâtre principal d'activités des bandes mercenaires et c'est dans cette zone que la CIA a concentré le plus important appui matériel et financier aux bandits. Sept des 10 missions explicitement évoquées par l'Inspecteur général de la CIA dans son rapport secret mis depuis en diffusion générale, missions exécutées par la CIA pour approvisionner par parachutage les bandes en armes, en munitions et en équipements entre septembre 1960 et mars 1961 se sont déroulées dans les zones montagneuses de Las Villas.

Dans la province de Las Villas, on a dénombré 168 bandes regroupant 2 005 rebelles contre-révolutionnaires. Dans la zone d'Escambray, on a compté 136 bandes, c'est-à-dire presque la moitié du total national. Mais le phénomène des bandes contre-révolutionnaires s'est étendu à tout le pays et s'est plus ou moins manifesté dans chacune des six provinces que comptait alors le territoire national, en privilégiant les deux provinces montagneuses, Pinar del Río et Oriente.

La participation directe des États-Unis à l'appui aux bandes mercenaires a été prouvée par la présence d'agents nord-américains dans ces bandes. Le 22 septembre 1959, les forces de l'armée rebelle et les milices paysannes ont eu un accrochage avec un groupe de bandits à Pinar del Río et en ont capturé un certain nombre, parmi lesquels Austin Frank Young et Peter John Lambton, ressortissants des États-Unis. En août 1960, l'agent de la CIA Richard Allen Pecoraro, infiltré sur le territoire cubain en vue de superviser la situation des bandes opérant dans les montagnes, est capturé dans la zone d'Escambray.

Pendant les années durant lesquelles elles ont commis leurs forfaits, les bandes mercenaires appuyées par la CIA ont incendié, détruit et pillé des dizaines d'écoles, de magasins, de logements, de granges, de coopératives, d'étables, d'entrepôts, de moyens de transport, de plantations de canne à sucre, de cultures, de têtes de bétail et d'innombrables autres biens du peuple. Leur action terroriste a causé des pertes matérielles considérables au pays et à d'innombrables familles paysannes.

En outre, pour démanteler et liquider ces bandes, il a fallu, en plus des forces régulières de l'armée rebelle, que plus de 70 000 miliciens de centres de travail et d'étudiants se mobilisent volontairement, et il a fallu les entraîner, les équiper, les approvisionner et les rémunérer, ce qui a eu des conséquences économiques s'agissant de leur activité professionnelle.

**Quatorzièmement** : En conséquence de la défaite écrasante de Playa Girón et de l'humiliation subie, le Gouvernement des États-Unis a accordé la priorité absolue à la destruction de la révolution cubaine, comme le montre la documentation secrète des États-Unis relative à cette période, qui vient d'être mise en diffusion générale. L'examen et la réévaluation de la stratégie contre Cuba, sur l'ordre du Président Kennedy, ont abouti au cours des mois de janvier et février 1962 à la formulation du « projet Cuba », c'est-à-dire la reformulation complète de la guerre secrète contre notre pays, sous le nom d'opération Mangouste.

Un document daté du 14 mars 1962 définit comme suit les objectifs de l'opération Mangouste :

« Pour atteindre l'objectif consistant à renverser le Gouvernement en question [le Gouvernement cubain], les États-Unis utiliseront au maximum les ressources cubaines, aussi bien intérieures qu'extérieures, mais reconnaissent que le succès final nécessitera une intervention militaire décisive des États-Unis.

À mesure de leur développement, ces ressources autochtones seront utilisées pour préparer et justifier cette intervention puis pour la faciliter et l'appuyer. »

Conformément au plan chronologique établi par le général Edward Lansdale, chargé par Kennedy de coordonner et de mettre en oeuvre l'opération Mangouste, contenu dans un document daté du 20 février 1962, il était prévu que l'opération connaîtrait son apogée au cours de la deuxième quinzaine du mois d'octobre 1962, lors de la sixième phase ou phase finale du plan, avec l'intervention militaire des États-Unis. Pendant ce temps, la recrudescence de la subversion comprendrait, entre autres, l'infiltration d'agents et de groupes de sabotage, l'appui à l'activité croissante des bandes armées, l'organisation d'attentats contre les principaux dirigeants de la révolution, la réalisation d'une vaste offensive de propagande anticubaine et l'exécution de sabotages visant particulièrement l'industrie du nickel, les approvisionnements en pétrole, les communications et la fabrication d'énergie.

L'opération Mangouste a été officiellement abandonnée par le Président Kennedy en janvier 1963, trois mois après la crise d'octobre, déclenchée en conséquence des mesures adoptées conjointement par Cuba et l'Union soviétique, face aux preuves concernant les préparatifs d'une agression militaire directe des États-Unis. Pendant la durée officielle de l'opération Mangouste, c'est-à-dire pendant quelque 14 mois, on a enregistré 5 780 actions terroristes contre notre pays, dont 716 sabotages importants contre des objectifs économiques.

Au cours des années ultérieures, les infiltrations de groupes terroristes, les incursions aériennes, les attaques d'embarcations pirates provenant du territoire des États-Unis et les campagnes de sabotage contre des commerces, des usines, des entrepôts, des plantations et d'autres objectifs sociaux se sont maintenues au même rythme.

Au cours des années 70, on a enregistré une vague croissante d'actions terroristes contre Cuba, exécutées par des organisations contre-révolutionnaires qui, comme le reconnaissent des témoignages mis en diffusion générale de la CIA, ont donné une apparence cubaine à ces forfaits. Le 17 avril 1970, un groupe de 13 membres de l'organisation Alpha 66 a débarqué sur la côte nord-est de la province de Oriente, près de la ville de Baracoa, avec l'intention de réaliser des opérations armées et des sabotages dans cette zone montagneuse. Ce groupe a été liquidé peu de jours après, grâce à la participation décisive des milices paysannes montagnaises, ce qui a entraîné la mort de quatre combattants.

Le 12 octobre 1971, le hameau de Boca de Samá, dans la zone de Banes (province de Oriente) a été mitraillé à partir d'une vedette rapide et d'une embarcation plus importante en provenance du territoire des États-Unis. Il y a eu deux morts et divers blessés, dont deux enfants. En décembre, les navires *Layla Express* et *Johnny Express* ont été capturés près des côtes cubaines; ils étaient utilisés comme point de départ pour les incursions pirates contre Cuba et leurs commandants ont reconnu être agents de la CIA. Au cours des années ultérieures, l'infiltration d'agents par les côtes cubaines et les attaques terroristes contre les installations côtières se sont poursuivies.

En juin 1976, la CIA a réuni cinq groupes terroristes d'origine cubaine implantés aux États-Unis, qu'elle avait appuyés, entraînés et maintenus à son service et a créé le commando d'organisations révolutionnaires unies (CORU). En août 1976, à peine deux mois après la création du CORU, un journal d'extrême droite d'origine cubaine implanté à Miami a publié un article dans lequel, après avoir décrit un attentat à la dynamite contre l'ambassade de Cuba en Colombie et un autre qui a détruit des bureaux de Air Panama, on annonçait : « Bientôt, on attaquera des aéronefs en vol ». Cette annonce a été signée par les cinq groupes terroristes membres du CORU. Six semaines après, un avion civil cubain comptant 73 personnes à bord a explosé en plein vol, 10 minutes après avoir décollé de l'aéroport international de l'île de La Barbade, acte monstrueux de terrorisme sur lequel nous reviendrons.

Le crime de La Barbade a été le fait le plus saillant de la série d'agressions contre notre pays au cours de ces années, mais pas le seul. Dans d'autres chapitres de la présente demande, on évoquera l'augmentation des séquestres d'embarcations, les attentats contre les installations et les fonctionnaires cubains en dehors de Cuba et d'autres mesures, pour beaucoup desquelles on a pu reconnaître ou établir l'intervention du CORU. La violence a été déchaînée, en particulier contre les intérêts cubains dans les États des Caraïbes et d'Amérique centrale qui maintenaient des

relations avec Cuba. Pour exécuter leurs forfaits, les terroristes du CORU ont utilisé sans problème comme base d'opération principale le territoire des États-Unis, Porto Rico, le Nicaragua et le Chili. Au cours de ces années, des actes terroristes ont été exécutés dans des représentations diplomatiques, consulaires et commerciales de Cuba au Canada, au Mexique, au Chili, au Pérou, en Espagne, en Jamaïque, en Grande-Bretagne, en France, au Venezuela, au Portugal, à Costa Rica et aux États-Unis. Ces actes ont causé des pertes en vies humaines et des blessés ainsi que des dommages matériels.

Dans un autre ordre d'idées, on peut mentionner comme exemple d'actes de sabotage la destruction complète par incendie du théâtre Amadeo Roldán, l'un des principaux de La Havane, le 30 juin 1977, ce qui a occasionné 15,8 millions de dollars de dommages ainsi que l'incendie majeur causé le 12 octobre 1977 à l'école secondaire Manuel Valdés Rodríguez à La Havane également, ce qui a mis en grave péril la vie de centaines d'élèves.

Le 8 mai 1980, un bâtiment de 10 étages où se trouvait le cercle d'enfants Le Van Tam, le principal de Cuba, a été incendié volontairement à Marianao. Ce n'est que grâce à l'action héroïque de pompiers, de miliciens, d'élèves d'une école secondaire à proximité et de la population qu'on a pu sauver 570 enfants et travailleurs prisonniers du feu. La similarité des moyens utilisés avec ceux employés par des agents de la CIA capturés ou utilisés à l'occasion d'autres attentats spécialistes a permis d'établir qu'ils avaient la même origine. Cet acte méprisable a causé d'importants dégâts matériels.

## Demande du peuple cubain au Gouvernement des États-Unis au titre des dommages économiques causés à Cuba (XI)

**Quinzièmement** : Entre le 30 et le 31 janvier 1990, une unité du Service des garde-côtes des États-Unis a mitraillé et a tenté d'envoyer par le fond le navire marchand *Herman*, battant pavillon panaméen mais affrété par Cuba et ayant à son bord un équipage de marins cubains, alors qu'il naviguait dans les eaux internationales du golfe du Mexique, avec une cargaison de minerai destiné au port de Tampico. L'agression brutale et injustifiée du *Herman*, qui n'a heureusement causé aucune victime humaine, bien qu'elle ait entraîné de graves dégâts pour le navire, a marqué symboliquement le début d'une décennie au cours de laquelle les attaques pirates, les infiltrations et les plans d'attentat ont de nouveau été utilisés comme moyens de terrorisme contre Cuba, stimulés par les secteurs d'extrême droite, partisans de la violence, implantés à Miami et groupés au sein de la Fondation nationale Cuba-Amérique.

Au cours des cinq premières années de la décennie, les organes de sécurité cubains ont déjoué de nombreuses infiltrations et ont neutralisé une quantité considérable d'agents chargés d'exécuter des mesures terroristes de tout type à Cuba. On évoquera ci-après certains des faits les plus significatifs de ces années.

Le 7 octobre 1992, les terroristes Guillermo Casasús Toledo, Miguel Hernández et Jesús Areces Bolívar, membres de l'organisation Comandos L, mitraillent depuis une embarcation en provenance des États-Unis les installations de l'hôtel Meliá Varadero. Cet acte illustre une nouvelle stratégie terroriste consistant à centrer l'attention sur le tourisme étranger à Cuba, pour essayer de porter préjudice à l'image internationale du pays et à l'un des secteurs principaux de développement de son économie.

Le 2 avril 1993, le navire-citerne *Mykonos*, battant pavillon maltais et ayant à son bord un équipage cubain-chypriote, a été mitraillé à sept milles au nord de Matanzas par une vedette rapide ayant à son bord des membres de l'armée secrète, groupe terroriste implanté à Miami.

Le 2 septembre 1993, le ressortissant mexicain Marcelo García Rubalcava, résidant aux États-Unis sur lequel on a trouvé des explosifs et de la propagande subversive, a été arrêté. Ce terroriste a admis ses relations avec l'organisation Alpha 66 et la participation personnelle de Andrés Nazario Sargén aux préparatifs de son opération, qui consistait à réaliser des attentats contre des installations touristiques et même contre le Président Fidel Castro.

Parallèlement à cette augmentation de l'activité terroriste, les émissions de radio effectuées depuis le territoire des États-Unis au moyen d'émetteurs de diverses organisations terroristes et incitant aux actes de violence se multiplient. En un mois, entre le 26 janvier et le 25 février 1993, ces émetteurs ont transmis un total de 20 messages incitant à l'élimination physique de Fidel Castro, 100 appels à des actes de sabotage économique, 124 incitations adressées aux militaires cubains afin qu'ils renversent le gouvernement et 471 convocations en vue d'exécuter des mesures de propagande contre l'État.

Fin 1993, l'activité de la Fondation nationale Cuba-Amérique tendant à recruter des personnes disposées à réaliser des actes terroristes à Cuba s'intensifie. L'un de ces agents, découvert ultérieurement par les organes de la sécurité cubaine, a eu

pour mission d'empoisonner du bétail vacciné, de saboter des automobiles appartenant à des étrangers et des véhicules de tourisme et de placer des bombes dans des installations hôtelières et de loisirs de La Havane, dont le cabaret Tropicana. Un autre avait pour mission d'incendier des plantations de canne à sucre et d'indiquer l'emplacement des objectifs économiques grâce à un système de repérage par satellite, en vue de leur sabotage ultérieur.

Le 11 mars 1994, l'hôtel Guitart-Cayo Coco est mitraillé depuis une vedette rapide ayant à son bord des membres de l'organisation Alpha 66, action qui est répétée le 6 octobre de cette même année.

L'année 1995 marque une intensification des plans de la Fondation nationale Cuba-Amérique en vue d'accroître les actions violentes sur le territoire cubain, une priorité particulière étant accordée aux attentats terroristes contre les installations touristiques et les objectifs économiques. La ligne d'action visant à attenter à la vie du commandant en chef Fidel Castro conserve par ailleurs la même priorité. Au cours de ces années, sans évoquer les divers plans connus visant l'assassinat du Président cubain, les actes ou plans terroristes ci-après ressortent par leur ampleur.

Le 20 mars 1995, Santos Armando Martínez Rueda et José Enrique Ramírez Oro, citoyens des États-Unis d'origine cubaine, ont été arrêtés à l'aéroport de La Havane. Ils avaient placé une charge explosive de 1,38 kilogramme de C-4 dans un hôtel de Varadero, qui a été détectée et désamorcée. Ces deux terroristes avaient voyagé avec de faux papiers costa-riciens et avaient pénétré dans le pays par la zone de Puerto Padre. À cette occasion, ils avaient caché un récipient contenant 23 kilogrammes de C-4, des mèches, des batteries, des mécanismes d'horlogerie et d'autres moyens permettant de fabriquer des dispositifs explosifs qu'ils avaient l'intention de placer dans des installations touristiques. Martínez Rueda a déclaré avoir reçu un appui logistique et un financement de Angel Bonet, Guillermo Novo et Arnaldo Monzón, chefs de la Fondation nationale Cuba-Amérique.

Le 20 mai 1995, une autre vedette rapide équipée par l'organisation Alpha 66 et ayant pour équipage des membres de cette organisation, a mitraillé à nouveau l'hôtel Guitart-Cayo Coco. Les auteurs de ce fait ont raconté leur action au cours d'un programme de télévision de Miami, auquel Nazario Sargén a participé également.

Le 12 janvier 1996, Cecilio Reynoso Sánchez, résidant à Miami, et Juan Ramos Reynoso, tous deux Cubains, ont été arrêtés à La Havane alors qu'ils transportaient 900 grammes d'explosif C-4 et d'autres moyens. Reynoso Sánchez exécutait les ordres que lui avait donnés Rufino Alvarez Oquendo, secrétaire général du Front national des prisonniers politiques, mais a admis ses contacts avec Ernán Santiesteban, Horacio García et Roberto Martín Pérez, membres de la Fondation nationale Cuba-Amérique. Ces terroristes avaient pour objectif de placer des dispositifs explosifs dans des centres touristiques ou des locaux d'entreprises à capital mixte.

Le 11 février 1996, trois Cubains résidant aux États-Unis qui ont pénétré à bord d'une vedette rapide dans la baie de Cárdenas pour tirer sur l'hôtel Meliá Las Américas et diffuser de la propagande subversive ont été capturés. En août de cette même année, Walter Van der Veer, citoyen des États-Unis, a été arrêté; il avait été envoyé par le Front cubain de libération, avait introduit à Cuba des moyens militaires et incendiaires, réalisé des actes de propagande subversive et organisé des plans terroristes contre les centres économiques.

Le 17 septembre 1996, Pedro Pablo Pulido Ortega, ressortissant d'origine cubaine, résidant à Miami, a été arrêté; il s'était infiltré par la zone de Chambas, dans la province de Ciego de Avila, avec une cargaison d'armes, de munitions et d'autres moyens destinés à exécuter des actes terroristes. Cet arsenal aurait dû être remis à Noel Ramos Rojas, lui aussi d'origine cubaine et résidant aux États-Unis, qui avait pénétré à diverses reprises à Cuba en tant que membre de la communauté cubaine à l'extérieur, dans l'objectif de préparer les conditions nécessaires à la réalisation d'actes de sabotage contre des installations économiques. Ce plan avait été organisé par le groupe Projet du Gouvernement provisoire de Cuba, basé à Miami, dirigé par Julio Codias.

En octobre 1996, on a appris l'existence d'un plan terroriste conçu par des membres de l'organisation Brigade 2506, consistant à équiper des avions de tourisme et d'autres dispositifs aériens chargés d'explosifs et à les téléguider vers un rassemblement populaire sur la place de la Révolution et des objectifs tels que les centrales thermoélectriques de Tallapiedra, Mariel et Santa Cruz del Norte et la raffinerie Níco López. L'appui de la Fondation à ce plan a été établi.

Le 12 avril 1997, un dispositif explosif comportant entre autres 600 grammes de C-4 a explosé dans l'une des toilettes de la discothèque Aché à l'hôtel Meliá Cohíba, à La Havane. Le 30 de ce même mois, un autre dispositif, qui comprenait 401 grammes de C-4, a été découvert dans le couloir du quinzième étage de ce même hôtel. Des enquêtes ont permis d'établir que ces deux bombes, dont l'une a causé des dégâts matériels considérables, ont été posées par le terroriste salvadorien Francisco Chávez Abarca.

Le 24 mai 1997, une bombe a explosé à l'entrée de la représentation de la société touristique cubaine Cubanacán dans la ville de Mexico. Un dispositif similaire a explosé à l'entrée des bureaux de Havanatur, autre société touristique cubaine, dans la ville de Nassau, le 3 août.

L'escalade terroriste a pris un nouvel aspect avec l'explosion quasi simultanée de diverses bombes dans les halls des hôtels Capri et Nacional, à La Havane, le 12 juillet 1997, qui a blessé quatre personnes et causé des dégâts matériels considérables. Il a été possible de déterminer ultérieurement que ces dispositifs avaient été placés par le mercenaire d'origine salvadorienne Raúl Ernesto Cruz León, au service du terroriste bien connu Luis Posada Carriles et de la Fondation nationale Cuba-Amérique.

Moins d'un mois après, le 4 août, une bombe a éclaté dans le hall de l'hôtel Meliá Cohíba. Le 22, un autre dispositif a explosé dans le couloir de l'hôtel Sol Palmeras, à Varadero.

Raúl Ernesto Cruz León place lui-même, le 4 septembre 1997, quatre bombes dans les hôtels Copacabana, Château et Tritón et dans le restaurant La Bodeguita del Medio. L'une d'entre elles cause la mort du touriste italien Fabio di Celmo. Mais cette fois-ci, Cruz León est découvert et arrêté quelques heures après son acte. Il a déclaré avoir été recruté par le Salvadorien Francisco Chávez Abarca, auteur du premier attentat terroriste.

Le 30 octobre 1997, un dispositif explosif puissant a été détecté sous un kiosque de vente au terminal de l'aéroport international José Martí, à La Havane. Les enquêtes ont permis d'établir que cette bombe avait été placée par les ressortissants

guatémaltèques Jorge Venancio Ruiz et Marlon Antonio González Estrada, également auteurs de l'attentat contre l'hôtel Sol Palmeras.

Le 4 mars 1998, les ressortissants guatémaltèques Nader Kamal Musalam Baraket et María Elena González Meza ont été arrêtés à La Havane; ils avaient essayé d'introduire à Cuba des explosifs et d'autres moyens nécessaires pour effectuer des attentats terroristes, pour chacun desquels ils recevaient 1 500 dollars. Deux semaines après, le ressortissant guatémaltèque Jazid Iván Fernández Mendoza, mari de María Elena González et complice de ses plans terroristes, a été arrêté. Les trois détenus ont fait état de la participation de Francisco Chávez Abarca aux préparatifs de l'opération, qui était financée et dirigée par Arnaldo Monzón, Ramón Medina – l'un des pseudonymes de Luis Posada Carriles – et un autre individu identifié comme « le monsieur du New Jersey ».

Le 28 mai 1998, les terroristes Ernestino Abreu Horta et Vicente Marcelino Martínez Rodríguez ont été arrêtés; ils s'étaient infiltrés quelques jours avant à Cuba par la côte de la commune de Minas de Matahambre, dans la province de Pinar del Rio, et avaient l'intention d'introduire une importante cargaison d'armes. Ils militaient dans les organisations Alpha 66 et Partido Protagonista del Pueblo, respectivement, cette dernière étant dirigée par le terroriste Orlando Bosch. Le plan prévoyait l'infiltration ultérieure d'un groupe d'hommes plus nombreux.

Le 10 juin 1998, Otto René Rodríguez Llerena, ressortissant salvadorien, a été arrêté à l'aéroport de La Havane; il prétendait introduire à Cuba 1 519 grammes d'explosif plastique et d'autres moyens en vue de fabriquer des bombes destinées à des centres touristiques et à d'autres objectifs. Ce terroriste avait été l'auteur de l'attentat de 1997 contre l'hôtel Meliá Cohíba. Dans ses déclarations, il a indiqué que Luis Posada Carriles, sous le pseudonyme de Ignacio Medina, lui avait proposé de réaliser ces actes et lui avait fourni tous les moyens pour les exécuter. Grâce au témoignage de Juan Francisco Fernández Gómez, agent de la sécurité de l'État cubain infiltré dans la Fondation, lors du procès contre Rodríguez Llerena, la relation directe de cet organisme avec ces plans et son intention d'étendre les attentats terroristes à des installations présentant une importance patriotique et émotionnelle particulière pour le peuple cubain, telles que le mausolée à la mémoire du Che et de ses compagnons à Santa Clara, la place Antonio Maceo à Santiago de Cuba, le Musée de la Révolution et le Memorial Granma à La Havane, sont apparues au grand jour.

Les plans terroristes contre Cuba, favorisés et financés par la Fondation nationale Cuba-Amérique et d'autres organisations contre-révolutionnaires implantées sur le territoire américain sont demeurés latents, en dépit des dénonciations publiques répétées du Gouvernement cubain. Le Gouvernement des États-Unis dispose de tous les renseignements et de moyens considérables pour pouvoir neutraliser ces actions, s'il le souhaitait. L'impunité persistante avec laquelle ces éléments terroristes poursuivent leur oeuvre criminelle contre Cuba fait du Gouvernement des États-Unis le complice et le protecteur du terrorisme contre notre pays.

S'agissant des faits de caractère pénal décrits dans la présente demande, des enquêtes ont été lancées et des affaires ont été jugées par les tribunaux compétents à l'époque.

## **Demande du peuple cubain au Gouvernement des États-Unis au titre des dommages économiques causés à Cuba (XII)**

**Seizièmement** : Au cours de ces 40 années, il n'existe aucun secteur de la vie sociale et économique de Cuba qui n'ait été affecté directement, avec plus ou moins d'ampleur, par la politique agressive du Gouvernement des États-Unis contre Cuba. Mais c'est sans doute les activités concernant la production de denrées alimentaires pour la population et de produits alimentaires dont l'exportation permettait de soutenir l'économie du pays qui ont figuré le plus constamment dans les plans et programmes concrets de la guerre sale menée par les États-Unis contre Cuba.

Pendant quatre décennies, le secteur agroalimentaire a été un objectif prioritaire dans les plans d'agression des États-Unis contre Cuba. Source des principaux produits d'exportation de Cuba et de la majeure partie des aliments consommés par la population, ce secteur est un élément clef dans les objectifs des États-Unis visant à déstabiliser Cuba et dans ses intentions visant à affamer le peuple cubain pour le faire fléchir dans sa volonté de défendre la révolution, le système socialiste, sa liberté et son indépendance.

Le principal élément de cette guerre contre l'agriculture, l'élevage et la pêche cubains a été sans nul doute l'agression biologique, auquel un chapitre spécial sera consacré. En outre, il faut évoquer l'emploi du sabotage et d'autres formes de terrorisme. Des exploitations spécialisées dans l'élevage, des installations laitières, des établissements avicoles, des entrepôts d'engrais et de produits de l'agriculture et de la pêche, des fabriques de tabac, des installations de transport de produits et de machines agricoles ont fait l'objet d'actes terroristes et de sabotage, ce qui entraîné des dégâts matériels et des pertes économiques considérables pour la production et a eu des conséquences sur l'offre de produits pour la consommation et l'exportation.

Le secteur sucrier, principale branche économique du pays pour ce qui est de l'emploi et des revenus, a fait l'objet, dès le triomphe de la révolution en janvier 1959, d'une agression intense et prolongée du fait des États-Unis et de leurs agents. Les stratèges des États-Unis ne se sont pas bornés à supprimer le contingent des importations de sucre cubain aux États-Unis et à s'opposer systématiquement à la commercialisation internationale du sucre cubain, manoeuvre dénoncée à maintes reprises par Cuba. Dès le début, une féroce campagne terroriste de destruction a été lancée contre la canne à sucre dans les champs, contre les sucreries et les entrepôts sucriers.

Au motif de la promulgation de la loi relative à la réforme agraire et d'autres mesures de profonde justice sociale, dans le cadre de la série de vols d'aéronefs et d'avions de tourisme pirates en provenance du territoire des États-Unis qui s'est intensifiée à partir du deuxième semestre de 1959, des dizaines de vols ont eu pour mission de lancer des substances incendiaires sur les plantations de canne à sucre et des bombes sur les sucreries cubaines. Ces actes ont causé des dégâts et des pertes se chiffrant par millions et des interruptions onéreuses de la production sucrière.

Bien que la demande présentée devant ce même tribunal contre le Gouvernement des États-Unis par des organisations sociales cubaines en vue d'obtenir la réparation des dommages et l'indemnisation des préjudices évoque des incidents liés à ce type d'agression, il n'est pas inutile de rapporter certains faits, presque au hasard.

Le 26 octobre 1959, un avion a lancé deux bombes incendiaires sur l'installation Niágara, dans la province de Pinar del Rio. Ce même mois, la sucrerie Punta Alegre, dans la province de Camagüey, a fait l'objet de trois attaques au moyen de bombes lancées par avion, et la sucrerie Violeta a été attaquée à deux reprises.

À partir du mois de janvier 1960, alors que la récolte sucrière battait déjà son plein, les vols au-dessus des plantations de canne à sucre se sont multipliés. Le 12 janvier, 5 500 tonnes de canne à sucre ont été incendiées dans la zone de la sucrerie Hershey, dans la province de La Havane. Le 18, un avion de tourisme en provenance des États-Unis a lancé des substances incendiaires sur des plantations de canne à sucre de Rancho Veloz et Quemado de Güines, dans la province de Las Villas, détruisant plus de 4 400 tonnes de canne et deux logements agricoles.

Le 28 janvier, un avion bimoteur blanc, portant immatriculation des États-Unis numéro CN-325 a lâché des capsules incendiaires sur les plantations de canne de la sucrerie Adelaida, dans la province de Camagüey, causant la perte de 165 000 tonnes de canne. Les dégâts ont été évalués à 2,8 millions de pesos. Après des incursions pirates réalisées contre des plantations de canne à sucre des sucreries Corazón de Jesús et Santa Teresa, dans la province de Las Villas, on a découvert diverses capsules qui avaient été lancées mais qui n'ont pas explosé et qui portaient l'inscription « Bristol Marines, made in USA ». Le 30 avril, plus de 550 tonnes de sucre ont été perdues à la sucrerie Chaparra dans la province de Oriente et le 11 février, plus de 1 100 tonnes de canne ont été incendiées dans la province de Matanzas.

Le 7 février 1960, un avion de tourisme a incendié 16 500 tonnes de canne dans les sucreries Violeta, Florida, Céspedes et Estrella, à Camagüey. Le 23 février, plusieurs avions de tourisme ont aspergé de capsules incendiaires les sucreries Washington et Ulacia, à Las Villas, et Araujo, à Manguito, dans la province de Matanzas. Ceci a occasionné la perte de 66 000 tonnes de canne au total. Les pertes ont été évaluées à plus d'un million de pesos, dans la seule zone de Manguito.

En mars, les plantations de la sucrerie Trinidad à Sancti Spíritus, et de nouveau celles des sucreries Delicias et Chaparra dans la province de Oriente, des sucreries Australia et Tinguaro dans la province de Matanzas et de la sucrerie Perseverancia dans la province de Cienfuegos ont été incendiées. En outre, les plantations de canne de la sucrerie Violeta ont été à nouveau incendiées et de multiples agressions se sont déroulées durant les années qui ont suivi, avec la participation active de bandes mercenaires organisées, financées et armées par les États-Unis.

Les pertes liées aux incendies de plantations de canne à sucre entre 1960 et 1965, du fait d'attaques pirates dans les diverses provinces du pays et des actions des bandes armées organisées et financées par les États-Unis, s'élèvent à plus de 1,5 million de tonnes de sucre. À ceci, il faut ajouter des pertes économiques considérables dans les secteurs de la production et de l'exportation, en conséquence de douzaines d'actes de sabotage des installations de production, du matériel agricole, des entrepôts et des moyens de transport du sucre, exécutés par des agents au service des États-Unis.

Au moins 46 importantes sucreries ont été attaquées directement, à plusieurs reprises pour certaines d'entre elles. Dans la présente demande, on évoque une centaine d'agressions contre des sucreries qui ont provoqué des dommages matériels

considérables. Il convient de rappeler l'attaque lancée le 18 février 1960 contre la sucrerie España, dans la province de Matanzas, au cours de laquelle l'avion de tourisme agresseur s'est écrasé, suite à l'explosion à bord d'une bombe qu'il transportait. Les deux membres de l'équipage de cet appareil, le citoyen des États-Unis Robert Ellis Frost et son copilote Onelio Santana Roque, ce dernier ancien membre des forces répressives de la tyrannie de Batista, ont trouvé la mort dans cet accident; ils avaient réalisé au moins trois missions aériennes similaires à l'encontre d'objectifs cubains depuis l'aéroport de Tamiami, en Floride.

La campagne intense lancée par le Gouvernement des États-Unis pour inciter les techniciens de l'industrie sucrière à émigrer a eu d'importantes retombées négatives pour cette branche d'activité, qui a subi également le contrecoup de la mobilisation d'un nombre important de travailleurs, pour défendre le pays face aux agressions continues dont il était victime.

Les actes de sabotage et les attaques contre les champs de canne à sucre et les installations de l'industrie sucrière entrepris par les États-Unis ont eu pour objectif de provoquer l'effondrement de l'industrie sucrière et du système économique cubain tout entier par voie de conséquence.

Parmi les agressions innombrables concernant d'autres activités et installations agricoles, on peut citer à titre d'exemple l'incendie en 1960 de quatre installations de séchage du tabac à Limonar, province de Matanzas; en 1963, l'incendie des fermes José Martí à Florida, province de Camagüey, Conrado Benítez à Trinidad, dans l'actuelle province de Sancti Spíritus, et Yuri Gagarin à Los Palacios, province de Pinar del Río; en 1964, l'incendie de la ferme Hermanos Mayo à Las Tunas et de la ferme Julio Antonio Mella à Aguada de Pasajeros, dans l'actuelle province de Cienfuegos; en 1980, l'incendie de la pépinière de caféier Santa Martha, à Guantánamo. Dans ces cas et dans des dizaines d'autres cas similaires, les terroristes et saboteurs au service du Gouvernement des États-Unis ont causé des dommages considérables aux installations, au matériel, aux intrants, aux récoltes et à la production agroalimentaire.

L'incendie et la destruction d'un nombre considérable d'installations avicoles, ont entraîné la perte de centaines de milliers de volailles, de matériel, d'aliments pour les volailles et d'autres intrants, causant plusieurs millions de pesos de dommages et ont eu de graves incidences pour la production et la consommation de denrées alimentaires. Parmi les innombrables installations avicoles qui ont été en butte à ces agressions, on peut citer une exploitation à Madruga, province de La Havane, en 1960. Il convient également d'évoquer une attaque contre diverses porcheries et installations avicoles à Martí, province de Matanzas, en 1963; le sabotage des installations de El Cubano à Pedro Betancourt et de la ferme España à Perico, province de Matanzas, en 1964; l'année suivante, des attaques contre 50 installations avicoles à Martí; et en 1980 une attaque contre la ferme Buena Vista, à Santiago de las Vegas.

Le secteur de la pêche a également souffert gravement des provocations, actes terroristes et agressions de tout type dans le cadre des plans du Gouvernement des États-Unis contre Cuba. Il est naturel qu'un secteur si important de la production agroalimentaire, source d'importantes recettes d'exportation en devises, ait été une cible privilégiée du terrorisme nord-américain, compte particulièrement tenu du caractère vulnérable de nombre des installations qui, comme les embarcations de pêche en haute mer, opèrent loin du territoire national.

Au total, 294 bateaux de pêche se livrant à divers types d'activité – thoniers, langoustiers, navires pour la pêche à la crevette, bateaux destinés à la pêche des chéloniens, à la récolte d'éponges et à d'autres types de pêche au large des côtes et sur la plate-forme continentale – ont fait l'objet d'agressions diverses. Certains de ces bateaux ont été détruits ou envoyés par le fond, d'autres gravement endommagés, et un nombre considérable d'entre eux ont été mis sous séquestre et conduits vers le territoire américain; un grand nombre d'entre eux n'ont jamais été rendus à Cuba.

La saisie de bateaux de pêche cubains, de bateaux de tourisme ou de tout autre type de navires a été fortement stimulée par l'incitation à l'émigration et la campagne permanente faite à partir d'émetteurs transmettant illégalement vers Cuba depuis les États-Unis en faveur de l'émigration illégale, au titre du « Cuban Adjustment Act », loi en vertu de laquelle les personnes qui arrivent sur le territoire des États-Unis en provenance de Cuba reçoivent immédiatement un permis de travail et un permis de résidence au bout d'un an; par ailleurs, ceux qui saisissent des navires pour se rendre aux États-Unis et même commettent des assassinats à cette occasion jouissent d'une totale impunité. Parce qu'il a favorisé l'émigration illégale, le Gouvernement des États-Unis a la responsabilité civile des dommages et préjudices économiques liés à ces actes, qui n'ont pas seulement affecté le secteur de la pêche, puisque des bateaux et navires servant à toutes sortes d'activités de transport, de tourisme ou pour le bâtiment, pour ne faire état que d'un petit nombre de secteurs, ont été également saisis.

La liste des dizaines de navires cubains attaqués en haute mer ou saisis et menés en territoire américain, où les attaquants ont joui invariablement d'une impunité totale, serait interminable. Seuls quelques cas particulièrement importants seront évoqués ci-après.

Le 13 février 1962, les bateaux de pêche *Sigma I* et *Sigma V* ont été attaqués sur le banc de Cayo Sal. Le 13 octobre 1962, en conséquence d'une attaque contre un bateau de pêche, Filiberto Suárez Lima et Miguel Medina, membres de l'équipage, ont été blessés, l'embarcation a été envoyée par le fond et les deux pêcheurs ont été enlevés et conduits à Miami, où ils n'ont été libérés qu'après un délai de 30 jours.

Le 13 février 1963, les bateaux de pêche *Sigma XV* et *Sigma II* ont été saisis et menés à Cayo Elbow, aux Bahamas. Les pirates venus du territoire des États-Unis ont blessé les pêcheurs Armando et Ramón López Ruiz et les ont abandonnés à leur sort. Ils ont été sauvés quelques jours après par des unités de la marine de guerre révolutionnaire.

Le 20 novembre 1968, le bateau de pêche cubain *Alecrín* est attaqué au canon à 100 milles des côtes vénézuéliennes. Le 10 mai 1970, les bateaux de pêche *Plataforma I* et *Plataforma IV* sont saisis et les 11 membres de l'équipage sont conduits sur un petit îlot des Bahamas, où ils seront secourus quelques jours après.

Le 23 février 1971, le garde-côtes des États-Unis *Cape York* capture dans des eaux internationales quatre bateaux de pêche cubains dont les membres d'équipage sont accusés de pêcher dans des eaux territoriales des États-Unis. Les quatre capitaines et les 47 pêcheurs doivent payer une amende et sont retournés à Cuba le 2 mai,

où ils sont accueillis par la foule face au bâtiment de l'ancienne ambassade des États-Unis. Durant leur séjour aux États-Unis, ils ont été harcelés, ont fait l'objet d'interrogatoires abusifs et ont été incités à désertir. Une agression analogue a été commise le 26 mai contre quatre vedettes auxiliaires accompagnant deux bateaux de pêche qui se livraient à leur activité dans des eaux internationales à l'ouest de l'île bahamienne de Dry Tortuga.

Le 10 octobre 1972, l'équipage de deux vedettes armées de pièces d'artillerie aborde les bateaux de pêche *Aguja* et *Plataforma IV*, séquestre les pêcheurs, dynamite les bateaux et les envoie par le fond, près de la côte de l'île de Andros. Les 11 pêcheurs cubains qui se trouvaient dans un petit canot à la dérive ont été sauvés par un hélicoptère bahamien le 13. Un an plus tard, le 4 octobre 1973, les pêcheurs cubains des bateaux *Cayo Largo 17* et *Cayo Largo 34* sont attaqués par deux navires équipés de pièces d'artillerie, dont l'équipage assassine le pêcheur Roberto Torna Mirabal et abandonne les autres membres de l'équipage dans des bouées de caoutchouc, sans eau ni nourriture.

Les pêcheurs des bateaux *Ferro 119* et *Ferro 123* sont attaqués le 6 avril 1976 dans les eaux internationales, entre Cayo Anguila et Cayo Sal, aux Bahamas. Les pêcheurs Bienvenido Mauriz Díaz et Luis Orlando Díaz Pérez sont assassinés au cours de cette lâche attaque, au cours de laquelle deux autres membres de l'équipage sont blessés. Les blessés et le reste de l'équipage ont été abandonnés à leur sort, jusqu'à ce qu'ils soient sauvés par un autre bateau cubain et par un navire marchand battant pavillon norvégien.

Parmi les nombreux bateaux saisis dans des ports ou dans les eaux cubaines avec l'intention de les conduire vers le territoire des États-Unis, on peut citer, à titre d'exemple, le langoustier *Olguita*, appartenant à la coopérative de pêche de Batabanó, en avril 1960, saisie à l'occasion de laquelle María Cabrera García a trouvé la mort par noyade; le bateau *Conchita*, appartenant à la coopérative de pêche de La Coloma, à Pinar del Rio, le 11 novembre 1964; le *Santa María*, en 1967, appartenant à la coopérative de pêche de Pinar del Rio; le bateau de pêche à la crevette *Martín Gutiérrez*, de la flotte du golfe, qui a été conduit à Cayo Hueso le 27 avril 1969; les bateaux pour la pêche à la tortue de la coopérative de pêche de Batabanó, le 17 mai 1991; l'embarcation numéro 10 de la coopérative de pêche de Isla de la Juventud, le 13 novembre 1991; les bateaux de pêche *La Luz*, *Elba*, *Tilapia*, *Carpa* et *Patria*, appartenant à l'Association de pêche Acuabana, entre la fin de 1993 et le début de 1994; les bateaux *Lambda 319*, le 3 mai 1993 et *Lambda 329*, le 13 juin 1993, qui appartenaient tous les deux à la flotte du golfe de la ville de La Havane.

Les cas cités s'inscrivent dans une longue liste d'actes de piraterie favorisés ou stimulés par la politique d'hostilités menée systématiquement pendant quatre décennies par les États-Unis; on ne connaît pas un seul cas où leurs auteurs aient été sanctionnés par la justice des États-Unis.

Les agressions contre les installations et les embarcations de pêche cubaines, outre de causer un nombre considérable de pertes en vies humaines, ont également entraîné des pertes économiques de l'ordre de centaines de millions de dollars et ont eu des incidences sur un élément important des approvisionnements en denrées alimentaires et la ration protéique de la population. Un bateau de pêche est comme une fabrique de denrées alimentaires. Sa destruction, son vol ou sa saisie ne peut donc être considéré exclusivement comme une perte purement économique, du fait d'une perte financière ou de l'impossibilité de disposer d'un actif, car l'interruption de son

activité prive le pays de produits de valeur élevée susceptibles d'être exportés et a en outre de graves incidences sur l'approvisionnement en denrées alimentaires de la population.

## **Demande du peuple cubain au Gouvernement des États-Unis au titre des dommages économiques causés à Cuba (XIII)**

**Dix-septièmement** : Le secteur industriel, élément clef du développement économique du pays, qui a connu des changements structurels favorables et importants après le triomphe révolutionnaire a été envisagé systématiquement dans les différents plans d'agression des États-Unis et de leurs services secrets. Les branches de l'industrie de base nationale ont été la cible d'attaques pirates, de sabotages et d'actions terroristes qui ont causé d'importantes pertes matérielles à l'industrie proprement dite et ont eu des incidences néfastes sur le reste de l'activité économique du pays, notamment pour ce qui est de l'électricité et des combustibles et carburants.

Les sabotages et les actes terroristes perpétrés contre des lignes électriques, des réseaux de transmission et de distribution et des centrales électriques ont interrompu l'alimentation en électricité aussi bien dans le secteur résidentiel que pour les activités de production et de services. Les dommages occasionnés ne concernent pas seulement les industries, mais aussi les préjudices causés à l'économie du pays du fait de l'interruption de l'alimentation en électricité, qui a eu des incidences sur la production et les services et la population. Les sabotages de lignes et de réseaux ont interrompu temporairement le service dans des localités à haute densité de population où sont implantées diverses industries. La centrale thermoélectrique de Tallapiedra, dans la banlieue de La Havane, a été l'objet d'un attentat terroriste et la chaudière de la centrale électrique de Matanzas « 10 octobre » a été sabotée.

Le 13 mars 1961, un mois avant l'attaque mercenaire par Playa Girón, une vedette pirate équipée de pièces d'artillerie a attaqué la raffinerie de pétrole Hermanos Díaz à Santiago de Cuba, endommageant l'installation technologique et diverses citernes. Cette action a également causé des victimes. Cette même année, la raffinerie Nico López, à La Havane, a été attaquée à deux reprises.

Le 18 août 1963, le port de Casilda, à Cienfuegos, a été attaqué par une vedette pirate qui a lancé des tirs contre 24 wagons de chemin de fer transportant des combustibles, en touchant et en incendiant certains. D'autres actes terroristes ont été menés contre des camions-citernes et des stations-service d'essence dans divers endroits du pays et ont occasionné de graves dégâts matériels.

Le 25 octobre 1962, la production des mines de cuivre de Matahambre, à Pinar del Río, est paralysée en raison d'une tentative de sabotage. Dans cette même zone, le 19 août 1963, deux vedettes pirates équipées de pièces d'artillerie attaquent l'usine de soufre Patricio Lumumba, causant d'importants dégâts.

Le 13 novembre 1966, un avion pirate lance trois bombes contre l'usine Cepero Bonilla de la société Cubanitro et la fabrique d'engrais Frank País, à Matanzas. Le 8 août 1968, la production d'engrais de l'entreprise Cubanitro est sabotée. D'autres activités de l'industrie de base, comme la fabrication de caoutchouc et de papier, l'imprimerie et l'industrie de la rayonne, ont vu leurs installations sabotées.

En général, on a pu recueillir des informations auprès de plus d'une centaine de fabriques et d'installations d'autres branches industrielles du pays qui ont fait l'objet d'actions terroristes, de sabotages et d'incendies criminels. Dans certains cas, ces actes ont entièrement détruit les installations, dans d'autres ils ont paralysé la production pendant des périodes prolongées, interrompu la production et les services

et causé des pertes considérables, concernant les biens endommagés et la production non réalisée.

On trouvera ci-après un bref exposé de certains de ces actes terroristes. En 1960, les sabotages perpétrés dans les ateliers de l'usine textile Mayabeque, dans la province de La Havane, et le sabotage au moyen de verre de la production de savon dans l'usine Gravi, à Jovellanos, province de Matanzas; en 1961, les incendies de la fabrique de matelas O.K. et de la distillerie Bodegas Morera à Lawton, dans la ville de La Havane, et la destruction de la conserverie La Campesina, à Colón, province de Matanzas; en 1962, une action terroriste au cours de laquelle du phosphore incendiaire a été employé est effectuée dans la fabrique de poupées inaugurée peu avant à Madruga, province de La Havane; en 1965, la production de la distillerie Arrechabala à Cárdenas, province de Matanzas, fait l'objet d'un sabotage; en 1968, la tannerie Patricio Lumumba, à Caibarién, et la fabrique d'aliments pour oiseaux de Santiago de Cuba sont incendiées et détruites; en 1970, la fabrique d'allumettes René Bedia et, en 1976, l'usine Sergio González de la société Artes Gráficas, toutes les deux situées à La Havane, sont entièrement détruites par des incendies.

**Dix-huitièmement** : Dans les plans déstabilisateurs de l'économie cubaine conçus par les États-Unis, le transport et le commerce, activités qui permettent de relier les différentes branches et secteurs de l'économie, ont fait l'objet d'une attention particulière s'agissant des activités de sabotage et des agressions.

Le transport aérien pâtit directement des incidences de la politique d'hostilité envers Cuba, dans le cadre des tentatives systématiques visant à isoler Cuba sur le plan international et à faire obstacle à tout contact ou toute relation du pays avec l'extérieur. L'aviation civile cubaine a joué un rôle important dans la neutralisation de ces objectifs du voisin du Nord et, au cours des dernières années, a participé activement au processus de développement du secteur touristique, ce qui a permis d'accroître notablement le nombre des voyageurs transportés vers l'archipel cubain et de diversifier leurs points de destination dans divers pays.

En conséquence, une autre des armes les plus utilisées contre la révolution a été la saisie et les tentatives de sabotage d'avions et d'embarcations cubaines. Les premiers faits de cet ordre enregistrés se sont produits en 1959. On peut en voir un exemple dans le détournement en plein vol, le 10 octobre 1959, d'un aéronef DC-3 de la compagnie Cubana de Aviación par divers terroristes armés de revolvers et de grenades à main, qui ont obligé l'équipage à détourner l'avion vers Miami. Ni les auteurs du détournement ni l'appareil n'ont été rendus.

Soixante-dix-huit aéronefs de divers types ont été victimes d'actes terroristes, de tentatives de détournement et de détournements effectifs, dans de nombreux cas avec recours à la violence et pertes en vies humaines. Certains de ces aéronefs ont été détruits ou ont subi de graves avaries; un nombre appréciable des avions détournés et conduits sur le territoire des États-Unis n'ont pas été rendus par le Gouvernement de ce pays.

En 1960, divers actes de ce type se produisent qui ont, dans certains cas, des connotations plus graves. Le 5 juillet, un avion Britannia de Cubana qui effectuait le parcours régulier Madrid-La Havane est détourné vers Miami et, le 14 octobre, six avions cubains sont détournés en une seule opération. Le 29 de ce mois, neuf terroristes détournent l'avion DC-3 qui faisait le trajet régulier entre La Havane et Nueva Gerona; au cours de ce détournement, le soldat Cástulo Acosta Hernández est assas-

siné et le pilote de l'aéronef, Candelario Delgado et un enfant de 14 ans, Argelio Rodríguez Hernández, sont blessés. Le 8 décembre se produit une nouvelle tentative de détournement d'un autre DC-3 de la compagnie Cubana de Aviación au cours d'un vol régulier de Santiago de Cuba à La Havane, mais ce détournement échoue en raison de la vaillance du pilote Francisco Martínez Malo, qui est mort ultérieurement des suites de ses blessures.

Le 3 juillet 1961, un DC-3 de la compagnie Cubana, qui effectuait un vol de La Havane à Santiago de Cuba avec 16 passagers à bord, est détourné vers Miami. L'avion a été retenu par les autorités des États-Unis et vendu arbitrairement par ces dernières. Le 9 août de cette année, l'aéronef C-46, immatriculé CUT-607, a été détourné; au cours de ce détournement, le pilote Louis Alvarez Regato et l'escorte Silvino Rómulo Sánchez Almaguer ont trouvé la mort.

Entre les mois de septembre et décembre 1961, six autres avions légers ont fait l'objet de détournements. Leurs auteurs, de même que ceux de détournements au cours desquels on a assassiné des membres de l'équipage ou des passagers ou leur a causé des blessures plus ou moins graves, ont bénéficié de l'impunité auprès des autorités des États-Unis qui n'ont tenu aucun compte des réclamations cubaines tendant à ce que les coupables de tels faits criminels et les aéronefs détournés leur soient remis.

Entre 1962 et 1965, sept autres détournements d'aéronefs légers cubains sont survenus. Dans tous ces cas, les aéronefs ont été conduits par les auteurs du détournement vers le territoire des États-Unis. Un autre fait grave a été le détournement, le 8 juillet 1966, d'un avion utilisé pour la fumigation dans la région de Bayamo et l'assassinat de son gardien, le combattant Elúcido Torres.

Dans sa politique démentielle contre notre pays, le Gouvernement des États-Unis a lancé et favorisé la piraterie aérienne et le détournement d'aéronefs, actions qui ont stimulé ultérieurement un phénomène international de piraterie hautement dangereux pour la sécurité aérienne des vols internationaux, qui a touché de nombreux pays, y compris les États-Unis.

À partir de la signature en 1973, sur l'initiative cubaine, de l'accord entre Cuba et les États-Unis relatif au détournement d'avions, la stratégie de la CIA a changé; elle a cessé de stimuler les détournements d'avions, mais des éléments terroristes liés historiquement avec la CIA ont commencé à concevoir des modes d'agression contre les transports aériens encore plus criminels et ténébreux.

Le 9 juillet 1976, à l'aéroport de Kingston (Jamaïque) une bombe placée dans une des valises qui allait être chargée à bord d'un vol commercial de Cubana de Aviación explose. Un retard imprévu de l'avion a empêché par hasard que le dispositif explose en plein vol.

Toutefois, ce plan sinistre a été couronné de succès de manière dramatique le 6 octobre 1976. Une bombe placée dans l'avion CUT-1201 de Cubana de Aviación explose en plein vol peu de minutes après le décollage de l'aéronef de l'aéroport de La Barbade. Au cours de ce sabotage, les 73 passagers à bord de l'appareil trouvent la mort, dont 57 Cubains parmi lesquels les membres de l'équipe junior d'escrime. Les auteurs de ce crime répugnant ont agi sur ordre de deux des terroristes les plus connus d'origine cubaine liés à la CIA : Orlando Bosch Avila et Luis Posada Carriles. Bien que les principaux responsables de cet attentat terroriste barbare aient été détenus et jugés au Venezuela, ils ont pu éviter l'action de la justice grâce à la CIA

et à la Fondation nationale Cuba-Amérique. Les dégâts matériels occasionnés par cet acte barbare, l'un des faits les plus atroces de la guerre sale contre Cuba, ont été évalués très prudemment à l'époque à 1,3 million de dollars.

Au début des années 90, de nouveaux détournements d'avions sont survenus, concernant notamment des petits appareils utilisés pour la fumigation et un avion de combat de la force aérienne révolutionnaire, soustrait par un traître. Le 29 décembre 1992, l'appareil AN-26 de la compagnie Aerocaribbean est détourné avec 47 personnes à bord et conduit à Miami. Le 7 juillet 1996, l'avion AN-2 est détourné à Santiago de Cuba et conduit à la base navale de Guantánamo. Le pirate a été reconnu non coupable lors du jugement qui s'est déroulé aux États-Unis.

De même, les transports maritime, automobile et ferroviaire ont fait l'objet d'agressions et de sabotages réalisés ou encouragés par le Gouvernement des États-Unis. S'agissant du transport maritime, les navires marchands ont fait l'objet d'attaques pirates et d'autres agressions; les navires de loisir, les remorqueurs et d'autres bateaux ont été agressés ou saisis et emmenés vers le territoire des États-Unis; les installations portuaires ont fait l'objet d'actions terroristes et de sabotages. Trente-six embarcations cubaines ont fait l'objet d'agressions. Des navires battant pavillon d'autres pays et transportant des marchandises à destination de Cuba ont également fait l'objet d'actes terroristes et d'attaques.

L'une des premières actions terroristes effectuées contre des navires marchands transportant des produits vers Cuba a été dirigée contre le navire à vapeur français *La Coubre*, le 4 mars 1960, et a déjà été évoquée. Vingt jours après, le soldat rebelle Raúl Pupo Morales est assassiné pendant la saisie d'un yacht.

Le 12 mai 1962, la vedette SV-28 du service des garde-côtes a été attaquée par surprise par un navire équipé de nombreuses pièces d'artillerie, appartenant à l'organisation terroriste Alpha 66. Trois des membres d'équipage sont décédés et cinq autres ont été blessés. L'organisation Alpha 66, dont les navires quittent le port de Miami à la vue des autorités des garde-côtes des États-Unis, revendiquera au cours des mois ultérieurs d'autres faits analogues, dont le mitraillage de navires marchands d'autres pays.

Une grave provocation est survenue le 23 février 1963, date où le navire cubain de cabotage *Joven Amalia* a été poursuivi et attaqué dans les eaux cubaines de la province de Oriente par le destroyer des États-Unis *Harold J. Allen*. Le 27 décembre de cette même année, des saboteurs au service de la CIA ont fait exploser une vedette de la marine de guerre révolutionnaire en mouillage dans la baie de Sigüanea, près de l'île de Pinos, causant la mort de trois marins.

Le 9 août 1964 marque le début d'un nouveau type d'agression : c'est alors que le navire marchand cubain *María Teresa*, à quai au port canadien de Montréal, est victime d'un attentat terroriste. Le 12 septembre, le navire espagnol *Sierra de Aranzazu*, qui transportait une cargaison de jouets vers Cuba, est attaqué dans les eaux internationales au nord de Maisí.

Quant aux saisies d'embarcations, on en compte au moins 12 au cours des années 90, dont certaines ont été couronnées de succès et dont d'autres ont échoué. Il importe de rappeler la série d'actions pirates dont ont été l'objet divers navires transportant des passagers et des remorqueurs dans la baie de La Havane en 1994. À la suite d'une de ces tentatives de saisie, le remorqueur *13 mars* a été envoyé par le

fond, et une virulente campagne de presse mensongère a été lancée dans les médias des États-Unis à cette occasion.

Le 8 août 1994, un navire auxiliaire de la marine révolutionnaire a été saisi et le lieutenant de vaisseau Roberto Aguilar Reyes a été assassiné. L'assassin et auteur du séquestre est parvenu à fuir aux États-Unis, où il demeure en liberté.

Le transport de passagers, le transport ferroviaire et le transport de marchandises par camion ont également fait l'objet d'agressions ou de sabotages de divers ordres, qui ont rendu inutilisables un nombre considérable de matériels. Ces agressions s'inscrivent dans les plans de déstabilisation de l'économie, visant à empêcher la réalisation normale des activités du commerce extérieur et la circulation des produits dans le pays, ainsi que le mouvement de la population. Les retombées économiques pour ce secteur de l'économie sont considérables, mais leurs conséquences pour le reste des activités économiques et des services du pays et les dégâts occasionnés à la population sont encore plus importants.

La branche du commerce et de la distribution a été mise au nombre des objectifs à détruire dans le cadre de la stratégie terroriste, afin de déstabiliser l'économie, notamment la distribution de produits à la population. Des centaines de magasins, d'articles industriels et de produits alimentaires, aussi bien dans les zones urbaines que dans les zones rurales et dans tout le pays, des grands magasins et des établissements ruraux connus sous le nom de « magasins du peuple » ont été sabotés, détruits ou mis à sac par des agents terroristes au service du Gouvernement des États-Unis, dont certains éléments des bandes armées mercenaires organisées et financées par la CIA au cours des années 60.

On a déjà évoqué dans un autre chapitre de la présente demande certains des cas les plus marquants de sabotages et d'actes terroristes exécutés contre des dizaines de commerces, grands et moyens, à La Havane et dans presque toutes les autres agglomérations importantes du pays. Ces actes ont entraîné des pertes matérielles considérables.

Du fait des restrictions imposées par le blocus des États-Unis et de leur politique visant à isoler Cuba sur le plan géographique, ce qui a contraint Cuba à commercer avec des partenaires se trouvant à des grandes distances, ainsi que des agressions constantes des États-Unis et de leurs agents, qui ont obligé Cuba à disposer de réserves considérables pour faire face aux imprévus, il a fallu construire un grand nombre d'entrepôts dans tout le pays. Les agressions des États-Unis et de leurs agents se sont également portées contre ces objectifs, dont les stocks devaient garantir l'approvisionnement en produits nécessaires au fonctionnement normal de l'économie et la consommation de la population.

Au moins 37 entrepôts concernant l'activité des diverses branches économiques du pays ont fait l'objet d'actes terroristes, de sabotages et d'incendies qui ont entraîné des pertes matérielles considérables et ont eu de graves conséquences pour la production et les services, en raison des délais entraînés par la remise en état des biens détruits.

Pour la seule année 1961, on peut citer, parmi les incendies et destructions d'entrepôts, celles de quatre navires dans lesquels étaient entreposés des pommes de terre dans la communauté Juan Abrahantes, à Madruga; l'incendie d'un entrepôt de denrées alimentaires à Jagüey Grande; l'incendie d'un entrepôt de rouleaux de papier à Franco et Clavel, fait déjà mentionné au cours duquel l'ouvrier Carlos Rodrí-

guez a été assassiné; l'incendie d'un entrepôt de coton à Luyanó et d'un entrepôt de tabac à Centro Habana. Les entrepôts de cigarettes Regalías El Cuño, à Clavel et Mercado à La Havane, ont également été attaqués et le travailleur Lázaro Garcia a été assassiné à cette occasion.

En 1963, sont détruits : l'entrepôt d'engrais Quintero, à Jagüey Grande; un entrepôt de la sucrerie Elia, à Las Tunas, où étaient entreposés du coton, des graines et d'autres produits; l'entrepôt de la coopérative Camilo Cienfuegos, à Cifuentes; un entrepôt d'engrais à l'exploitation agricole Guasimal, à Sancti Spíritus, entre autres. En 1964, l'entrepôt numéro 27 de la société José Antonio Echeverría, de Cárdenas, contenant des centaines de barils de sulfate de soude, est détruit. En 1966, un entrepôt central de l'Institut cubain de l'industrie cinématographique est incendié à La Havane.

En 1968, un incendie considérable est provoqué dans un magasin de fourrures, à El Cerro, à La Havane, et le magasin central de vêtements et de tissus de Camagüey est détruit. En 1970, les terroristes incendiaires détruisent un entrepôt de chaussures et un autre de matelas à l'école normale d'instituteurs de Guantánamo, et l'entrepôt de sucre du port de Isabela de Sagua est entièrement détruit, ce qui a occasionné des pertes se chiffrant à des millions de pesos.

En 1976, un entrepôt contenant des matériels pédagogiques est détruit à Marianao. En 1978, un entrepôt industriel de denrées alimentaires est incendié à Banes (Holguín) et, en 1980, l'entrepôt de sucre de la sucrerie Máximo Gómez à Chambas et l'entrepôt central de la ECAO numéro 10 du Ministère du bâtiment sont incendiés à Pueblo Nuevo, Matanzas.

Les divers attentats terroristes dont on a évoqué quelques exemples ont détruit les bâtiments en grande partie, mais ont également provoqué des pertes se chiffrant à plusieurs millions de pesos en produits et en matériels destinés à la production, aux services et à la consommation de la population, ce qui a eu de graves conséquences pour la production et les services en raison de l'interruption ou de l'absence des approvisionnements pendant des périodes déterminées.

Le tourisme, parce qu'il peut être une source d'importantes recettes en devises pour le pays, a constitué au cours de ces dernières années un objectif prioritaire des plans terroristes. Les attentats préparés et exécutés contre les installations touristiques, dont on a décrit certains des plus importants, même lorsqu'ils ont causé des dommages matériels considérables et voire des pertes en vies humaines, avaient pour objectif essentiel de semer la terreur et de décourager les investisseurs de pays tiers, de telle sorte qu'ils ne réalisent pas d'affaires à Cuba, et les touristes d'autres régions du monde pour qu'ils ne se rendent pas dans l'archipel cubain. Ainsi, on tente de priver le pays des devises qui lui sont nécessaires dans la présente conjoncture économique, car le tourisme, outre de permettre de mobiliser des devises, entraîne d'autres secteurs importants pour le redressement économique du pays et sa réinsertion dans l'économie internationale.

## **Demande du peuple cubain au Gouvernement des États-Unis au titre des dommages économiques causés à Cuba (XIV)**

**Dix-neuvièmement** : Le caractère mercenaire et fasciste de la politique d'hostilité du Gouvernement des États-Unis contre Cuba apparaît manifestement dans les agressions menées contre le système d'enseignement mis en place par la révolution cubaine qui est caractérisé par des réalisations remarquables, dont l'élimination de l'analphabétisme et le nombre le plus élevé d'enseignants par habitant au monde.

Alors que Cuba s'employait à mettre l'enseignement à la portée de tout le peuple et à mener à bien la tâche sans précédent qu'était l'alphabétisation, des bandes mercenaires et d'autres agents au service des États-Unis ont attaqué et volé des écoles, détruit des livres et du matériel pédagogique, et assassiné des maîtres et des élèves. Pour l'instant, il a été possible de rassembler des renseignements vérifiés concernant au total 135 écoles en milieu urbain et rural, qui ont été victimes d'agressions de la part d'agents terroristes au service du Gouvernement des États-Unis.

Nombre de ces établissements étaient de petites écoles rurales, de construction très simple, situées dans des montagnes ou des zones éloignées, dont la principale valeur résidait dans leur rôle social sur le plan local. Une fois ces écoles détruites, les enfants du secteur ne pouvaient pas suivre leur classe dans une école à proximité et se sont vus privés d'enseignement jusqu'à ce qu'une nouvelle école soit construite. Toutefois, dans nombre de ces lieux éloignés, des salles de classe ont été improvisées dans les maisons des agriculteurs, pour que les enfants continuent leur scolarité.

Dans leurs tentatives de porter atteinte à toutes les manifestations de la vie sociale de la population cubaine, les agresseurs ont choisi comme cible de leur action terroriste des objectifs manifestement culturels. Un total de 30 théâtres et salles de cinéma ont été détruits ou touchés partiellement par des actes terroristes du fait d'agents au service des États-Unis. Ces actes ont été menés contre des installations où se trouvaient généralement de nombreuses personnes, preuve manifeste du caractère criminel et dénué de tout sentiment humain des mercenaires utilisés par les États-Unis contre notre peuple. On peut citer à titre d'exemple le sabotage barbare effectué au cinéma Riesgo, de Pinar del Río, pendant une séance destinée aux enfants, en conséquence duquel 26 enfants et 14 adultes ont été blessés et qui a occasionné des dégâts matériels considérables.

Les dommages pour ce secteur de l'activité culturelle, dont nombre d'installations ont été entièrement détruites du fait des activités terroristes, ne se limitent pas aux dégâts matériels aux installations ou aux équipements, certes considérables, ni au manque à gagner. La privation d'activités culturelles et récréatives, la limitation du développement culturel et les entraves à la pleine réalisation spirituelle de la population constituent un préjudice encore plus grave.

Parmi les installations qui ont fait l'objet d'agressions en 1960, on peut citer les sabotages et incendies des cinémas Lido, Manzanars, 23 et 12, La Rampa et Cándido, tous à La Havane, et des cinémas Apolo et Rex à Jovellanos, province de Matanzas. En 1961, en plus de l'incendie du cinéma Riesgo à Pinar del Río, on peut citer l'explosion d'un dispositif explosif au cinéma Patria, en conséquence duquel une personne a été blessée, l'incendie du théâtre Negrete et l'incendie majeur qui a

détruit le théâtre de la Central de Trabajadores de Cuba (CTC) à La Havane. En 1975, le cinéma Infanta a fait l'objet d'un sabotage et d'un incendie, en conséquence desquels il a été entièrement détruit, à La Havane.

Les installations des médias – radio, télévision et presse écrite – ont également fait l'objet d'actions terroristes, dans l'objectif de priver la population de toute source d'information et d'orientation. Ainsi, le sabotage perpétré en 1960 (dont on a déjà parlé) de l'émetteur de radio et de télévision le plus important du pays, le CMQ, qui était alors pratiquement le seul de portée nationale, a quasiment provoqué l'effondrement du réseau de télévision, qui a pu être évité grâce à l'initiative et à la compétence professionnelle des techniciens de la station émettrice, en dépit des graves dégâts causés à l'installation et à l'équipement et du manque de pièces de rechange. D'autres établissements, comme les bâtiments du journal *Revolución*, de la revue *Verde Olivo* et d'autres organes de presse, ont fait l'objet d'actes de sabotage et d'actions terroristes.

Les agressions et actes terroristes n'ont pas seulement visé les établissements utilisés pour la production et les services. La population a elle aussi été victime de faits criminels qui ont touché ou détruit ses biens personnels et son patrimoine. Des centaines de maisons d'ouvriers et d'agriculteurs ont pâti des agressions perpétrées par des agents au service du Gouvernement des États-Unis. Ces logements ont été, en grande majorité, brûlés et détruits, ainsi que les biens et effets personnels qui s'y trouvaient, par les bandes mercenaires, et en conséquence d'attaques pirates de navires et d'avions en provenance des États-Unis.

**Vingtîement** : Une des manifestations les plus pusillanimes de la politique d'agression contre Cuba menée par des organismes terroristes sous le patronage de la Central Intelligence Agency des États-Unis a été l'exécution d'attentats et d'autres actes violents contre des fonctionnaires et bureaux cubains implantés dans des pays tiers. Les agents terroristes, craignant les réactions efficaces des organes de sécurité cubains, se sentent plus sûrs lorsqu'ils effectuent leurs agissements criminels loin du territoire cubain, dans des lieux où ils peuvent bénéficier de la tolérance ou de la complicité des autorités, en raison de liens tissés par les services spéciaux des États-Unis.

Un nombre élevé d'attentats terroristes a été effectué contre les représentations diplomatiques, consulaires et commerciales de Cuba dans divers pays; ces attentats ont causé des victimes et entraîné des dommages considérables aux installations et aux autres moyens. Ces agissements, réalisés fréquemment par des mercenaires appartenant à des organismes terroristes d'origine cubaine implantés aux États-Unis et par d'autres agents entraînés et financés par des organismes spéciaux du Gouvernement des États-Unis, visaient non seulement les représentations diplomatiques et commerciales cubaines dans des pays tiers, mais aussi des organismes commerciaux de pays tiers entretenant des relations avec Cuba, afin de semer la terreur parmi les milieux d'affaires, de les intimider et de donner l'impression que Cuba est instable et a un avenir incertain, image qui a des retombées défavorables sur les relations politiques, économiques et commerciales de ce pays.

Les premiers faits de ce type sont survenus à peine quelques semaines après le triomphe révolutionnaire à Cuba. Le 5 juin 1959, l'ambassade de Cuba à Saint-Domingue est attaquée par des éléments contre-révolutionnaires. Un jeune Dominicain, Ovidio Méndez, trouve la mort dans cette attaque et les diplomates cubains Juan José Díaz del Real et Mario Rivas Patterson sont sauvagement frappés. Cette

même année, les consulats cubains à Miami et à New York et les ambassades cubaines en Haïti et au Guatemala sont victimes d'agressions. Le 4 août 1959, deux avions C-46, qui avaient été achetés par le gouvernement de Fulgencio Batista qui venait d'être renversé et n'avaient pas encore été livrés à Cuba, ont été détruits à l'explosif dans un hangar de l'aéroport de Miami.

Entre 1960 et 1964, on compte 59 agressions importantes contre des diplomates et bureaux cubains. Le 15 mars 1963, les courriers diplomatiques Juan de Dios Mulén Quirós et Enrique Valdés Morgado trouvent la mort du fait du sabotage de l'avion commercial cubain qu'ils avaient emprunté. Ce sont là les premières disparitions cubaines imputables à cet aspect de la guerre sale contre Cuba. Ce ne seront pas les dernières.

Le 3 avril 1967, Nicolás Rodríguez, chargé d'affaires de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies, est blessé à son bureau à la suite de l'explosion d'un dispositif caché dans un livre envoyé à la Mission. Un mois après, une bombe à fragmentation éclate dans le jardin de l'ambassade cubaine dans la ville de Mexico, blessant quatre personnes et causant d'importants dommages.

D'autres attentats terroristes à l'explosif se sont produits les années suivantes. Le 4 avril 1972, l'un de ces dispositifs éclate au siège du bureau commercial cubain à Montréal. Au cours de cette explosion, le fonctionnaire Sergio Armando Pérez Castillo trouve la mort et sept autres personnes sont blessées. L'immeuble est gravement endommagé.

Les locaux cubains à Santiago (Chili) font l'objet de trois attentats à la dynamite en 1973. On a pu établir que, dans ces actes terroristes, on avait utilisé des dispositifs explosifs semblables à ceux employés à Cuba par les agents équipés de tels moyens par la CIA. Le 3 décembre de cette même année, une puissante bombe à retardement a causé d'importants dommages dans les bureaux du consulat de Cuba à Mexico.

Au cours de ces années et parallèlement à la création de l'organisation contre-révolutionnaire franchement terroriste connue sous le sigle CORU, les actions violentes contre les installations cubaines à l'étranger s'intensifient, aussi bien en nombre qu'en puissance. En 1974, on compte 51 attaques terroristes au Mexique, au Pérou, en Jamaïque, en Espagne, en Grande-Bretagne, en France, au Venezuela et dans d'autres pays, dont 29 directement contre des intérêts cubains. Le 28 novembre 1975, l'automobile de l'Ambassadeur de Cuba au Mexique, Fernando López Muiño, est détruite à la bombe.

En 1976, on compte 53 agressions terroristes, dont 28 contre les intérêts cubains à New York, au Portugal, au Mexique, en Espagne et dans d'autres pays. Certaines de ces attaques se soldent par un nombre important de victimes humaines. Toutes occasionnent des dommages matériels considérables. Le 6 juin 1976, un dispositif explosif placé au siège de la Mission de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies, à New York, cause d'importants dégâts. Le 7 novembre, dans le cadre d'un acte terroriste publiquement revendiqué par le CORU, une bande détruit les bureaux de Cubana de Aviación à Madrid et cause des dégâts à trois bureaux voisins.

Entre 1977 et 1980, on compte 96 autres attentats terroristes perpétrés dans divers pays par des groupes liés à la CIA. Vingt-quatre de ces attentats ont été dirigés contre des intérêts cubains, dont trois à l'encontre de navires en mouillage dans des

ports étrangers. Le 22 juillet 1977, le bateau de pêche *Río Jobabo* est saboté et envoyé par le fond dans le port péruvien de El Callao. Un autre des actes les plus graves a été l'incendie du bateau *Mar Caribe*, le 14 février 1978, dans le port espagnol de Vigo. Également à El Callao, le 10 octobre 1997, un dispositif explosif placé à bord du bateau *Río Damuji* a provoqué d'importants dégâts.

Il est significatif que pendant ces années, presque la moitié des actions terroristes aient eu pour cible les installations diplomatiques cubaines à Washington et à New York, alors que l'on notait une atténuation relative de la tension dans les relations entre Cuba et les États-Unis pendant l'administration du Président James Carter. Plus récemment, les attentats par explosifs commis dans certains bureaux commerciaux cubains en Amérique latine et exécutés par le réseau terroriste dirigé par Luis Posa da Carriles montrent que ce moyen d'agression contre Cuba n'a pas été abandonné par nos ennemis.

## **Demande du peuple cubain au Gouvernement des États-Unis au titre des dommages économiques causés à Cuba (XV)**

**Vingt et unième :** Depuis 1962, le Gouvernement des États-Unis utilise l'agression biologique comme arme principale de sa guerre sale contre Cuba, ce qui a eu de graves conséquences pour l'économie du pays et, ce qui est encore plus criminel, pour la santé et la vie des Cubains. Sur le plan économique, cette guerre biologique a particulièrement visé la production agroalimentaire cubaine, dans l'objectif de saboter les sources d'alimentation de la population, d'empêcher les recettes d'exportation liées aux produits agricoles et de causer des pertes importantes en raison de la perte de la production et des dépenses entraînées par la lutte contre les ravageurs et les maladies introduites.

Dans un document daté du 18 janvier 1962 où l'on expose, sous le titre « Projet Cuba », les objectifs et les 32 éléments de ce qu'on appellerait ultérieurement l'opération Mangouste, le point 21 est décrit comme suit : « La CIA présentera le 15 février un plan visant à causer des pertes dans les récoltes cubaines ». Les deux lignes suivantes du texte de ce document récemment mis en publication générale, où l'on suppose que la méthode employée pour atteindre cet objectif était précisée, sont censurées. À l'évidence, leur teneur paraissait si répugnante que même les fonctionnaires chargés de la divulgation des documents ont jugé opportun de la maintenir secrète.

À la lumière de cette révélation, il apparaît que ce n'est pas par coïncidence que, cette même année, on a détecté l'apparition simultanée de la pseudo- peste aviaire (maladie de Newcastle) dans la population avicole des provinces de Pinar del Río, La Havane, Matanzas et Oriente. Au cours des recherches faites alors, on a pu vérifier que l'apparition de cette maladie était le résultat d'un sabotage du vaccin contre la variole aviaire, réalisé dans un laboratoire de l'Institut national de la réforme aviaire; l'utilisation de ce vaccin a causé la mort de plus d'un million de volailles sur le territoire national. On peut chiffrer les dommages économiques (pertes de viande et dépenses d'assainissement) à 3 360 000 pesos, aux prix courants. C'est là qu'on a constaté pour la première fois l'utilisation, par la CIA, de l'agression biologique contre l'économie cubaine.

En 1971 apparaît la première manifestation de la peste porcine africaine dans la commune de Boyeros, dans l'ancienne province de La Havane; cette épidémie s'est propagée dans le reste de la province et dans certaines zones de la province de Pinar del Río. Cette grave maladie du porc a été causée par l'introduction à Cuba du virus hautement pathogène par un agent de la CIA, depuis Fort Gullick, base militaire des États-Unis dans la zone du canal de Panama. Ce fait a pu être constaté de manière irréfutable et a été confirmé par des informations apparues dans la presse internationale, après que l'agent en question ait reconnu lui-même les faits. Pour empêcher la propagation de cette maladie, il a fallu sacrifier près de 50 000 porcs, ce qui a entraîné des millions de pesos de pertes pour le pays, du fait du coût des animaux, de l'incinération, des dépenses afférentes à la campagne de lutte contre la peste porcine, des indemnités qu'il a fallu verser aux éleveurs privés et des incidences sur la qualité du cheptel porcin et son développement ultérieur. Il n'est pas possible de chiffrer les incidences de cette action sur l'alimentation de la population, en conséquence de la diminution brutale du cheptel porcin.

En janvier 1980, cette même maladie est décelée dans les communes voisines proches du territoire occupé par la base navale des États-Unis dans la baie de Guanánamo et sa présence est confirmée. Cette fois, il a fallu sacrifier 297 037 porcs au total. Les pertes économiques liées à la mort d'animaux, aux indemnités aux éleveurs privés, aux frais de la campagne de lutte et aux pertes de recettes extérieures ont été considérables, comme lors du cas précédent. Mais les conséquences ont été encore plus graves pour ce qui est des perspectives de développement du cheptel porcin et d'un secteur d'importance considérable pour l'approvisionnement alimentaire de la population.

En septembre 1978, on constate la présence de la rouille, l'une des maladies les plus graves de la canne à sucre, dans des plantations de la province de Holguín. Cette infestation, qui s'est rapidement étendue à tout le pays, a particulièrement touché la variété Barbados-4362, qui était à l'époque la variété la plus courante dans les plantations cubaines. L'apparition brusque et virulente de cette maladie, sa propagation quasi instantanée et le fait que les foyers ne correspondent pas aux modes de circulation de l'air constatés ont fait immédiatement apparaître qu'elle résultait de causes non naturelles. La présence et la propagation de la rouille de la canne à sucre ont obligé à détruire immédiatement 34 % des zones plantées en canne à sucre dans le pays et à les remplacer par d'autres variétés mieux résistantes à la maladie, mais moins rentables sur le plan agro-industriel. Au cours des premières années, la rouille de la canne à sucre a eu de graves retombées sur l'économie. On a ainsi pu enregistrer un déficit de 1 million de tonnes de sucre pour la récolte de 1980-81.

La moisissure bleue du tabac a été décelée en novembre 1979 dans la province de Villa Clara. Il s'agissait d'une maladie déjà détectée à Cuba en 1957, associée à l'emploi, par les agriculteurs, de toile de bâche traditionnellement importée des États-Unis, où elle est largement utilisée. Les mesures adoptées alors ont permis d'éliminer les foyers et aucun autre cas n'avait été consigné. La forme de propagation de cette maladie et l'apparition quasi simultanée de foyers sur un vaste territoire ont permis de déterminer que les moisissures ont pu être diffusées délibérément par la voie aérienne.

Les incidences économiques de la moisissure bleue ont été si considérables pour la récolte de tabac de 1979 que des calculs prudents font état de pertes de près de 350 millions de dollars pour cette seule année, en conséquence de la diminution des exportations et des quantités affectées à la consommation nationale, le déficit ayant dû être largement couvert à partir d'importations que Cuba a dû effectuer pour la première fois de son histoire. Il a fallu adopter des mesures exceptionnelles, notamment importer à un coût élevé des moyens de lutte phytosanitaire pour éliminer cette maladie et empêcher qu'elle ne réapparaisse et verser des subventions et des indemnités aux producteurs. L'économie du pays a subi le contrecoup non seulement des pertes de revenus du fait des exportations non réalisées, qui se chiffrent à plusieurs millions de dollars, mais aussi du fait que l'absence des débouchés traditionnels a ouvert des créneaux aux producteurs concurrents, ce qui a nécessité d'effectuer des dépenses promotionnelles supplémentaires ultérieurement.

Le cas le plus sinistre de la guerre biologique déclenchée par le Gouvernement des États-Unis à l'encontre du peuple cubain a été l'épidémie de Dengue introduite à Cuba en 1981, qui a entraîné la mort de 158 personnes, dont 101 enfants. Les souches du virus isolées alors, différentes génétiquement de celles qui circulaient alors dans d'autres pays des Caraïbes, étaient liées en revanche avec des souches de labo-

ratoire développées uniquement dans des installations des États-Unis. D'autre part, les trois principaux foyers, entre lesquels il n'y avait pas de relation épidémiologique, se trouvaient à peu de kilomètres de deux des trois corridors aériens qui traversaient l'île. On a pu vérifier en outre que, cette année-là, une campagne de vaccination contre la Dengue s'est déroulée sur la base navale de Guantánamo et qu'il ne s'est produit à cet endroit aucun cas de Dengue pendant que l'épidémie faisait rage à Cuba. Toutes ces considérations ont permis de déterminer sans nul doute que l'introduction du virus de la Dengue du type 2 à Cuba en 1981 n'était pas due à un phénomène naturel, ce qu'a confirmé par la suite un des chefs de l'organisation terroristes Omega 7, au service de la CIA, lors de sa confession.

L'action immédiate, énergique et globale des autorités cubaines devant la violente propagation de cette maladie, dont 344 203 cas ont été notifiés, a permis d'éliminer totalement l'épidémie en quatre mois et demi. La lutte contre la Dengue a entraîné des dépenses totales de plus de 103,2 millions de dollars, au prix de l'époque.

Cette même année, une épidémie de conjonctivite hémorragique causée par un agent pathogène, l'enterovirus 70 qui, d'après l'Organisation panaméricaine de la santé, n'avait jamais été présent dans l'hémisphère, a éclaté. Une épidémie de dysenterie est également apparue à la même époque dans la province de Guantánamo, là où se trouvait une base navale des États-Unis; cette épidémie a entraîné la mort de 18 enfants, atteints par une bactérie, la *Shiguella*, dont la présence n'avait jamais été constatée auparavant dans le pays.

Le 4 août 1981, une maladie virale, la dermatose nodulaire contagieuse bovine apparaît dans la province de Villa Clara. En à peine 21 jours, cette maladie s'étend dans neuf provinces du pays. Cette maladie, endémique en Afrique, n'avait jamais été constatée à Cuba. L'agent étiologique avait été isolé en Italie et aux États-Unis, dont les autorités n'avaient jamais informé les organismes sanitaires internationaux officiellement. À cette époque, un laboratoire des États-Unis spécialisé dans les maladies exotiques et situé à Plum Island travaillait sur ce virus. La lutte contre cette épidémie a entraîné des dépenses considérables pour le pays. Eu égard aux caractéristiques cliniques de cette maladie, il a fallu prendre de strictes mesures de quarantaine, immobiliser le cheptel bovin et éliminer la production de lait dans les 2 895 foyers détectés, la maladie touchant au total 226 181 animaux. Toutes ces mesures ont entraîné des pertes économiques très importantes et ont eu des conséquences pour l'approvisionnement en lait et la consommation de lait par la population. Les effets de cette maladie continuent à entraîner des pertes considérables.

Il est important de noter qu'à cette époque, le pays avait réalisé d'importants progrès génétiques s'agissant des animaux d'élevage vaccinés, et avait modifié favorablement la structure du cheptel bovin en faisant appel à des races dont les propriétés étaient supérieures sur le plan de la production de viande et de lait. Cuba avait réalisé des efforts d'investissements gigantesques en infrastructures et en matériel. On constatait une augmentation progressive de la production laitière, élément essentiel pour l'alimentation de la population et notamment des enfants, des personnes âgées et des malades.

Une autre maladie suspecte des bovins, la mammite bovine, a été décelée le 4 avril 1989 dans la province de Granma et s'est rapidement étendue à d'autres territoires voisins. Des foyers d'infections similaires sont apparus dans des provinces éloignées de La Havane et de Pinar del Río, dans un type de propagation tout à fait

anormal. Cette pathologie produit une morbidité très élevée de 80 % et touche 25 % de la production de lait. Elle suppose en outre le traitement spécial des animaux malades, leur isolement et l'application de mesures intenses de désinfection et de quarantaine. Depuis l'apparition de cette maladie, qui n'a pas pu être éliminée totalement, on a décelé quelque 400 foyers d'épidémie. Aux pertes relatives à la production de lait, il faut ajouter les dépenses de médicaments, celles qui concernent la désinfection et le traitement, et les autres mesures qu'il a fallu adopter.

Dans les années 90, au cours desquelles se sont interrompues les conditions d'échanges régissant les relations économiques entre Cuba et les pays de l'Europe de l'Est et de l'ancienne Union soviétique, le secteur agroalimentaire a dû relever un important défi. D'une part, les intrants dont il disposait traditionnellement aux fins des cultures et des productions destinées à l'exportation et à la consommation ont été réduits substantiellement; de l'autre, il a dû faire face à une demande accrue, en conséquence des restrictions aux importations de denrées alimentaires, par suite des nouvelles mesures prises par le Congrès et l'administration des États-Unis.

Dans cette conjoncture complexe, le secteur agroalimentaire est devenu l'un des principaux objectifs des agressions des États-Unis, et notamment de la guerre biologique lancée contre notre pays, avec une intensité et une ampleur sans précédent dans le monde. Cuba s'employait alors à mettre en oeuvre le Programme alimentaire, qui avait pour objectif d'assurer l'autosuffisance du pays pour les principaux éléments du régime alimentaire de la population. Ce programme accordait un rôle important à la production de bananes, dont d'importantes plantations avaient été créées dans différentes régions du pays.

En octobre 1990, on a décelé la présence de l'arcosporiose noire du bananier (*mycosphaerella figiensis*) dans la province de Camagüey. Cette maladie n'avait pas été détectée auparavant à Cuba et il a paru suspect qu'elle apparaisse conjointement avec les efforts faits dans le pays pour accroître et améliorer la production de bananes. Les foyers originels étaient situés à proximité du couloir aérien international Maya. L'introduction de ce fléau à Cuba a entraîné des dommages et des pertes se chiffrant à plus de 100 millions de dollars. Les surfaces plantées en clones type AAB de bananes à cuire ont diminué de 77 % entre 1990 et 1995. Aux préjudices causés au développement de la culture d'un élément du régime alimentaire de base des Cubains, il convient d'ajouter ceux concernant la production et la consommation ainsi que le coût des moyens employés pour lutter contre cette maladie.

La production d'agrumes est l'une des activités du secteur agroalimentaire qui s'est le plus développée pendant la révolution. Pendant les années 80, la production annuelle a atteint près d'un million de tonnes et les exportations se sont élevées à plus de 500 000 tonnes et présentaient des perspectives d'expansion. Dans la conjoncture économique complexe dans laquelle se trouvait le pays au début des années 90, les agrumes devaient jouer un rôle particulier, en tant que source de recettes d'exportation et dans la consommation de la population.

En décembre 1992, on a pu identifier le puceron noir, vecteur le plus efficace de la maladie connue sous le nom de « tristezza » des agrumes, dans les plantations de la commune de Caimanera, où se trouve la base navale des États-Unis. Cet insecte n'avait pas encore été observé dans le pays. Une année plus tard, on constate dans la province de La Havane la présence de la mineuse des agrumes (*phyllocnistis citrella*), ravageur qui apparaît quatre mois plus tard de Pinar del Río à Camagüey. Cet insecte n'avait pas été observé avant en Amérique. Point n'est besoin de souli-

gner le rapport entre ces maladies suspectes et l'importance de la culture des agrumes et de son développement pour l'économie cubaine. Pour lutter contre ces maladies, Cuba a dû engager des dépenses considérables, et les pertes dues à ces maladies se sont chiffrées en millions de dollars, dont une diminution appréciable des recettes en devises liées l'exportation d'agrumes.

La maladie hémorragique virale du lapin, exotique à Cuba, a été diagnostiquée en 1993 à La Havane; elle s'est étendue ultérieurement à d'autres régions. Sur le continent américain, il n'avait été fait état de cette maladie qu'au Mexique, en 1989. L'apparition des foyers ne relevait pas en général d'un processus normal de propagation. Du fait de cette épidémie, 122 135 animaux sont morts ou ont été abattus, et des pertes économiques considérables ont été enregistrées. Il est extrêmement difficile de déterminer les dommages causés aux programmes de développement de l'élevage de lapins et liés à la privation d'un autre mode d'alimentation protéique pour la population.

En février 1995, on constate l'apparition de la scolyte du café (*hypothermus hampei*), pire ravageur du café, dans les provinces de Granma et Santiago de Cuba. Cet insecte n'avait jamais été présent à Cuba et il n'est guère plausible qu'il soit apparu pour des raisons naturelles. En revanche, on dispose de suffisamment d'éléments pour affirmer qu'il a été introduit intentionnellement et pour déterminer les méthodes utilisées. Plus de 80 % de la production de café ont été perdus en raison de la scolyte. Elle a également contribué à une grave détérioration de la qualité du grain, ce qui a eu des incidences néfastes très sensibles sur les prix de commercialisation. Il va sans dire que les dépenses et pertes économiques dues à cette maladie ont été très importantes.

La varroose de l'abeille a été diagnostiquée en avril 1996 chez trois apiculteurs du secteur privé dans la commune de Limonar, dans la province de Matanzas. La varroose s'est propagée très rapidement dans d'autres régions du pays. Il apparaît que cette maladie aurait pu pénétrer naturellement seulement par les provinces de Pinar del Río ou de Guantánamo. Or, sa propagation s'est faite de l'ouest vers l'est alors qu'elle aurait dû s'effectuer en sens inverse, en raison du régime dominant des vents. De nombreux foyers sont apparus isolément, sans liaison avec les foyers antérieurs. L'importation de produits pour lutter contre cette maladie, les pertes inhérentes à la production de miel et de produits apicoles, les pertes dues à la mort de ruches et les pertes afférentes aux mesures de quarantaine ont eu de lourdes incidences sur l'apiculture.

Également en 1996, on a constaté l'existence, dans le barrage Zaza, dans la province de Sancti Spíritus, de la nécrose dermique ulcéralive de la truite qui s'est étendue à d'autres espèces d'intérêt commercial, comme le tilapia. On ne dispose pas encore d'une évaluation définitive des incidences économiques de cette maladie sur la pisciculture, secteur extrêmement important de la production alimentaire de Cuba, dans lequel un effort considérable de développement avait été fait, dans l'objectif de surmonter les difficultés que le développement de la pêche en mer présente pour Cuba, comme pour presque tous les pays.

Le 21 octobre 1996, un aéronef destiné à la fumigation modèle SR2, portant immatriculation N3093M au registre des aéronefs civils des États-Unis, utilisé par le Département d'État des États-Unis pour lutter contre la production de drogue en Colombie a été observé alors qu'il pulvérisait une substance tandis qu'il traversait le territoire cubain par le couloir aérien international Girón, au-dessus de la province

de Matanzas. Le Ministère des relations extérieures a adressé une note de protestation à ce sujet. Le 18 décembre de cette année, deux mois après, on constate dans la province les premiers signes de l'insecte *Thrips* sur des cultures de pommes de terre. Au mois de janvier suivant, des foyers du même insecte ont été observés dans d'autres communes de la province de Matanzas et de la province de La Havane. Le 14 février 1997, le laboratoire central de quarantaine a bien confirmé que l'insecte analysé était le *Thrips palmi Karny*, dont la présence n'avait jamais été détectée auparavant sur le territoire cubain.

L'analyse des faits et les résultats des recherches ont permis de déterminer que les principaux foyers d'infestation étaient à proximité immédiate du couloir aérien Girón; compte tenu de la population d'insectes observée en décembre et du délai nécessaire pour la reproduction de cette espèce, on a pu estimer que l'infestation avait débuté aux environs du 21 octobre, c'est-à-dire à la date à laquelle s'était produit le vol de l'aéronef nord-américain. Compte tenu de la présence du vecteur en Haïti, en République dominicaine et à la Jamaïque, il convient de supposer que, s'il avait été naturellement introduit sur le territoire cubain, on aurait constaté sa présence à partir de l'ouest de l'île, région la plus proche de ces pays. Son apparition à plus de 600 kilomètres de cette région était donc pour le moins étrange et suspecte. Là encore, on constate des preuves justifiées permettant de conclure, avec un degré élevé de certitude, qu'une fois de plus Cuba a fait l'objet d'une agression biologique.

Depuis son apparition dans notre pays, le *Thrips palmi* a touché 17 cultures dans les zones infestées, dont la pomme de terre, le piment, le concombre et la courge. Pour l'instant, on estime à 3 millions de quintaux les pertes pour la production et les pertes économiques totales se chiffrent à plusieurs dizaines de millions de dollars.

En septembre 1997, on décèle dans la commune de Nueva Paz, dans la province de La Havane, la présence de l'acarien du riz. Ce ravageur a touché 12 des 14 provinces du pays. Cet acarien, d'origine asiatique, n'existe dans aucun autre lieu du continent américain. Il est apparu dans un lieu particulièrement vulnérable, jouxtant l'autoroute nationale, ce qui tend à démontrer qu'il a été introduit intentionnellement. Une fois de plus, ce ravageur frappe un programme agricole prioritaire du pays, dans ce cas le développement de la production de riz, qui visait à rendre Cuba moins tributaire des importations et à parvenir à l'autosuffisance pour cette céréale fondamentale pour le régime des Cubains. Ce ravageur a contribué pour une large part à la réduction de près de 50 % de la récolte de 1998 par rapport à celle de l'année précédente. L'introduction de l'acarien du riz a entraîné d'énormes pertes pour l'économie.

Comme on peut le constater, ces agressions se caractérisent parce qu'elles coïncident avec des plans de développement d'activités productrices spécifiques. Les pertes occasionnées concernent non seulement la destruction ou les dommages causés à des cultures ou à des animaux, mais également les effets sur les plans de développement mis en oeuvre dans chacune des branches victimes d'agressions.

Pratiquement toutes les cultures et productions agro-alimentaires fondamentales du pays ont souffert des attaques de ravageurs dont on n'avait jamais constaté la présence à Cuba et dont Cuba avait été préservée grâce aux strictes politiques de contrôle phytosanitaire appliquées systématiquement par les autorités cubaines. Dans de nombreux cas, la participation d'agents intentionnels a été prouvée. Pour certains, on dispose de la confirmation explicite des auteurs mêmes de l'agression

biologique. Dans beaucoup d'autres cas, l'on dispose de suffisamment d'éléments pour confirmer avec une certitude quasi absolue que l'introduction des ravageurs a été délibérée et s'inscrit dans le cadre de la campagne de guerre biologique lancée par le Gouvernement des États-Unis contre notre pays.

Les pertes économiques résultant des maladies précitées ont été immenses. Les incidences sur la production agro-alimentaire, dans des secteurs importants et parfois fondamentaux pour le pays, comme la canne à sucre, le tabac, le riz, les agrumes ou la banane à cuire, ont été importantes, dans certains cas pendant plusieurs années, et ont contribué à la diminution sensible de l'approvisionnement en denrées alimentaires et des revenus que Cuba aurait pu percevoir au titre de l'exportation de sucre, de tabac, d'agrumes et de certains autres produits agro-alimentaires.

Cette guerre biologique est sans conteste l'une des manifestations les plus perfides, méprisables et criminelles de la politique agressive des États-Unis contre le peuple cubain.

## **Demande du peuple cubain au Gouvernement des États-Unis au titre des dommages économiques causés à Cuba (XVI)**

**Vingt-deuxièmement** : L'agression sur les ondes de radio et de télévision a été pendant 40 ans l'un des principaux moyens de la politique des États-Unis contre Cuba, visant à perturber l'ordre interne, à présenter la société cubaine sous un faux jour et à ôter tout prestige à la révolution et à ses dirigeants ainsi qu'à stimuler des actes terroristes contre les plantations de canne à sucre, les sucreries, les entrepôts, les centres touristiques, les installations pétrolières et les autres objectifs économiques et sociaux et les atteintes à la vie de dirigeants du pays et à inciter les cadres, techniciens, intellectuels, artistes, sportifs et fonctionnaires à émigrer.

L'exemple le plus récent et révoltant de cette incitation constante à l'émigration illégale, favorisée par le maintien en vigueur de la législation inique intitulée « Cuban Adjustment Act », est l'affaire du petit Elián González, âgé de 6 ans; cet enfant a été séquestré sur le territoire des États-Unis où il a été maintenu arbitrairement par les autorités, soumises à la pression des éléments les plus réactionnaires et anticubains de la communauté cubano-américaine de la ville de Miami, en violation flagrante des droits de son père et de ses grands-parents résidant à Cuba et à l'encontre de la volonté du peuple cubain tout entier, exprimée au cours de manifestations nationales massives, et l'immense majorité de l'opinion publique mondiale.

Dès 1959 ont commencé les émissions radio contre notre pays de Radio Swan, émetteur situé sur cette île des Caraïbes. En 1960, d'autres stations de radio situées dans d'autres pays et aux États-Unis se sont associées à cette tâche de déstabilisation, en violation des conventions internationales signées par Cuba et les États-Unis. À la fin de 1961, *La voix de l'Amérique*, organe officiel du Gouvernement des États-Unis, s'est associée à ce programme d'agression contre la nation cubaine.

Entre 1966 et 1980, d'autres stations radio pirates sur ondes courtes ont effectué 3 904 émissions à l'encontre de Cuba. En 1980, le document de Santa Fe, programme de l'extrême droite des États-Unis qui appuyait les aspirations de Ronald Reagan, candidat à la présidence, suggère de reprendre avec plus de vigueur les émissions conçues par la population cubaine, qui avaient diminué, entre 1974 et 1979. En 1981, le Président Reagan annonce la mise en service de la station Radio Martí, bien mal dénommée. Depuis lors, et encore plus après la disparition de l'Union soviétique et du camp socialiste européen, une offensive de propagande de grande envergure contre notre pays a été lancée, avec plus de 200 heures quotidiennes de diffusion radio vers Cuba, pour atteindre en janvier 1999 une moyenne hebdomadaire de 1 935 heures de poison radiophonique. Entre 1990 et 1998, 63 stations radio subversives ont fait oeuvre de propagande contre le territoire cubain, 60 d'entre elles depuis les États-Unis.

À l'agression par radio s'ajoutent les tentatives d'agression par la télévision, conçues à partir de 1962 et concrétisées à partir de 1989, date où le Sénat et l'Administration des États-Unis ont donné leur aval à la diffusion d'émissions de télévision destinées à la subversion contre Cuba.

Pour faire face à cette autre modalité d'agression et neutraliser ou entraver la réception de ces signaux de télévision sur notre territoire, en violation flagrante du droit international et des accords internationaux pertinents, il a fallu que les techni-

ciens cubains fassent des efforts considérables et il a été nécessaire de mobiliser des ressources matérielles et financières importantes.

**Vingt-troisièmement** : Cuba, petit pays soumis à un blocus, constamment menacée et agressée par l'État le plus puissant de l'histoire de l'humanité, situé à 90 milles seulement de ses côtes, s'est vue contrainte pendant 40 ans à promouvoir simultanément son développement économique et social et le renforcement accéléré de sa capacité de défense, de la sécurité et de l'ordre intérieur, face aux agressions et actions terroristes constantes favorisées, organisées, financées et exécutées par les États-Unis.

Jamais dans l'histoire aucun autre pays n'a eu un ennemi déclaré si puissant et si proche, qui ait exécuté à son encontre un nombre si élevé d'actes d'agression de nature aussi diverse; on n'a jamais constaté non plus un autre cas de résistance victorieuse face à un ensemble de forces adverses aussi écrasant.

Ces conditions particulièrement anormales auxquelles la nation cubaine a été soumise pendant quatre décennies ont entraîné un énorme sacrifice en ressources humaines, matérielles et financières pour garantir la défense du pays, à la mesure des menaces à son existence même en tant que nation indépendante et à son identité et à son intégrité nationale, et face à la réalité concrète des milliers d'actes d'agression qu'elle a dû supporter et auxquels elle a dû résister. En conséquence, Cuba s'est vue contrainte à accroître exagérément les crédits et les ressources affectés à la défense et au maintien de l'ordre intérieur.

On peut citer à titre d'exemple la situation résultant de la présence de la base navale des États-Unis dans la baie de Guantánamo. Entre 1962 et 1998, on a constaté 13 498 provocations et violations perpétrées depuis le territoire occupé par les États-Unis en vertu d'un traité intrinsèquement illicite en raison de sa teneur et des circonstances dans lesquelles il a été imposé à un gouvernement cubain défaitiste et irrésolu. Chacun de ces faits aurait pu donner lieu à un incident extrêmement grave. Seuls l'état de préparation, la sérénité et la fermeté des combattants de la brigade de la frontière, qui tout au long de ces années ont gardé le territoire libre de la patrie, ont empêché une escalade qui, sans doute, a toujours figuré dans les plans des dirigeants militaires et politiques des États-Unis, dans l'objectif de fabriquer un incident qui servirait de prétexte à une agression de plus grande ampleur.

De fait, la situation géographique de la base navale de Guantánamo sur le territoire cubain a été mise à profit par les administrations successives aux États-Unis, qui en ont fait depuis 1959 le fer de lance de leur guerre contre la révolution cubaine. Cette installation a été utilisée au cours des diverses actions qui vont de simples provocations jusqu'à des plans d'auto-agression en vue de pouvoir justifier, devant l'opinion publique internationale, une escalade des actes d'agression contre Cuba. La base navale de Guantánamo est un centre d'espionnage radioélectronique et de provocations et de violations, susceptibles de dégénérer en affrontements armés, ainsi qu'un dépôt d'armes en cas d'invasion.

En plus du déplacement continu de forces et de moyens, au prétexte d'activités d'entretien, la base navale a été renforcée à diverses occasions et on a mené des exercices d'évacuation du personnel civil à plusieurs reprises. Pour les seules 10 dernières années, on peut faire état des faits ci-après.

En 1990, alors que la tension était vive en conséquence de la réalisation, par les forces armées des États-Unis, des exercices Global Shield-90 et Solid Sheild-90,

l'exercice de défense Defex-1/90 a été réalisé, ce qui a obligé les forces armées révolutionnaires à effectuer l'exercice Escudo Cubano.

En 1993, la base navale a été renforcée avec 2 000 hommes de l'infanterie de marine et des forces spéciales, au prétexte de la situation en Haïti.

À partir du 18 mai 1994, alors que l'exode des Haïtiens vers les États-Unis était au maximum, un centre de traitement des émigrants a été créé à la base, qui a permis d'abriter quelque 25 000 ressortissants de Haïti. Parallèlement, la Force interarmées 160 (JTF-160), qui comptait quelque 1 500 hommes, a été activée.

Face à l'accroissement des sorties illégales de Cuba vers les États-Unis pendant l'été 1994, le Président Clinton a ordonné le 19 août que tous les émigrants cubains interceptés dans le détroit de Floride soient transportés vers la base. Au total, le cas de 31 725 émigrants cubains a été analysé dans la base. À cet effet, la base a été renforcée et ses effectifs militaires ont été portés à 6 896 personnes.

Le 13 août 1961, on a découvert l'existence d'un plan d'auto-agression élaboré à la base navale de Guantánamo, dans le cadre duquel il était envisagé d'assassiner le commandant Raúl Castro et d'attaquer des emplacements des forces armées révolutionnaires.

Le territoire occupé par les Nord-Américains a servi de nombreuses fois de refuge à des terroristes et des saboteurs. Des avions venus de la base ont réalisé pendant les années 60 de graves actes de sabotage et de terrorisme, comme par exemple lâcher des bombes et incendier des plantations de canne à sucre. L'installation nord-américaine a également servi de base d'opérations pour des espions, du personnel infiltré, des saboteurs et des terroristes. Nombre des bandes mercenaires qui ont opéré dans l'ancienne province de Oriente ont reçu un appui à partir du territoire occupé par la base navale.

Cette situation de provocations constantes, de menaces permanentes et de fréquents actes d'agression concrets a contraint Cuba à maintenir un dispositif de défense autour du territoire occupé par les États-Unis, ce qui a occasionné des dépenses sans commune mesure avec ce qui aurait été nécessaire dans d'autres circonstances et dont le besoin ne se serait pas fait sentir en l'absence d'une base navale.

L'utilisation par les États-Unis des exercices militaires de leurs forces armées à proximité de Cuba comme moyen de provocation et de menace a constitué un autre motif de maintenir un niveau spécial de préparation au combat. Depuis 1964 jusqu'à maintenant, les forces armées nord-américaines ont réalisé au total 104 exercices militaires importants autour de Cuba ou dans des zones proches du territoire cubain ou représentant d'une quelconque manière un péril pour notre pays. Parmi les plus importants, il faut mentionner les exercices Defex au cours des années 60 et au début des années 70, qui avaient pour théâtre la base navale de Guantánamo; la manoeuvre Reinforcex de 1979, réalisée comme démonstration de force contre un renforcement de la présence militaire soviétique à Cuba; les exercices Ocean Venture, surtout celui de 1981, plus grande manoeuvre réalisée par les forces armées nord-américaines depuis la Deuxième Guerre mondiale; les manoeuvres Solid Shield, surtout celles effectuées en 1980 et 1987 et, plus récemment, l'exercice Bulwark Bronze, en septembre 1996, dans le golfe du Mexique et sur la côte est des États-Unis, au cours duquel on a simulé des attaques aériennes contre Cuba; la manoeuvre Purple Dragon, entre janvier et février 1998, à laquelle ont participé 33 000 personnes, qui a comporté des débarquements aérotransportés et amphibies dans une île

présentant des caractéristiques analogues à Cuba et l'exercice naval combiné effectué en août 1998 avec la participation d'effectifs nord-américains et de divers pays latino-américains, dont l'objectif stratégique était l'invasion d'une île des Caraïbes dirigée par un « dictateur marxiste ».

La documentation secrète nord-américaine, mise en diffusion générale aux États-Unis, permet de confirmer sans doute aucun l'intention invariable des stratégies politiques et militaires des États-Unis, à savoir instaurer des conditions favorables pour que le « problème cubain » soit résolu par l'intervention militaire directe à Cuba des forces armées des États-Unis.

La stratégie essentielle a constitué à faire échouer ces intentions d'agression militaire directe grâce au maintien d'un potentiel de réaction armée efficace avec la participation de toute la population et au développement d'une doctrine de lutte face à une invasion militaire, qui aurait un coût tel pour les envahisseurs qu'il découragerait l'agression directe. En fait, eu égard aux ressources économiques limitées disponibles, il a fallu préparer toute la population et lui confier des armes de manière à décourager tout envahisseur d'occuper notre pays.

Dans le cadre de cette stratégie, au début des années 80, on a mis en oeuvre des conditions permettant d'appliquer les principes de « guerre du peuple tout entier », ce qui a permis de réduire les effectifs réguliers des forces armées et d'économiser des ressources. Toutefois, il a fallu effectuer des investissements considérables pour entraîner chaque année des millions d'hommes et de femmes, maintenir la capacité de combat de la population, construire des refuges et des oeuvres fortifiées en vue de protéger la population civile et les combattants; il a fallu mettre particulièrement l'accent sur ces tâches, en raison du développement technique spectaculaire des États-Unis dans le domaine militaire.

Les dépenses militaires, les dépenses de sécurité et celles relatives à l'ordre intérieur ont été excessives, en conséquence de la politique d'agression systématique du Gouvernement des États-Unis et de ses agents, notamment pour ce qui est des postes ci-après : dépenses d'armement, techniques militaires, techniques spéciales et autres moyens matériels, dépenses de préparation, d'entraînement et de mobilisation, émoluments du personnel permanent et du personnel mobilisé, intendance, services médicaux et autres dépenses matérielles du personnel, dépenses de fonctionnement, investissements en installations militaires, dépenses de climatisation du théâtre d'opérations militaires et dépenses afférentes à la protection de la population.

Les dommages et préjudices matériels causés par les actions terroristes et les agressions militaires et biologiques menées à bien par les États-Unis contre notre peuple, durant quatre décennies, sur toute la superficie du territoire national et à l'étranger dépassent largement les faits relatés dans la présente demande. Il faut en effet y ajouter les ressources considérables consacrées au maintien de la capacité de défense, de sécurité et d'ordre intérieur, nécessaires parce que le pays a dû se défendre contre les agressions systématiques et les menaces d'intervention directe du Gouvernement des États-Unis.

Les faits sur lesquels la présente demande est fondée constituent une preuve irrefutable du cynisme de cette politique, de son caractère génocidaire et terroriste contre un peuple qui ne renoncera jamais à son indépendance et à son autodétermination.

Les conséquences économiques de cette politique d'agression, indépendamment du blocus et de la guerre économique, peuvent être évaluées, à titre préliminaire, à plus de **54 milliards de dollars des États-Unis**.

Il est établi dans la doctrine et dans la pratique juridique internationale qu'un État est responsable des dommages et préjudices occasionnés par sa conduite et ses actes – de caractère législatif, administratif et judiciaire –, par ceux de ses agents et fonctionnaires et y compris ceux des personnes physiques lorsque les organes compétents de l'État en question n'ont pas pris les mesures raisonnables et possibles en vue de prévenir ou d'empêcher de tels actes. En conséquence, cet État assume la responsabilité civile de tels actes et a le devoir de réparer les dommages et préjudices qui en résultent.

## **Demande du peuple cubain au Gouvernement des États-Unis au titre des dommages économiques causés à Cuba (XVII)**

La présente demande est basée sur ce qui suit :

### **Fondements de droit**

1. L'article premier de la Constitution de la République de Cuba, qui énonce les fondements politiques, sociaux et économiques de l'État, qui garantissent la liberté politique, la justice sociale, le bien-être individuel et collectif et la solidarité humaine, auxquels les actes illicites décrits dans le texte de la présente demande ont porté atteinte.

2. L'article 12 de la Constitution de la République de Cuba, dont les actes illégaux réalisés par le défendeur et contraires aux principes d'indépendance, de souveraineté des peuples et de droit à l'autodétermination constituent une violation.

3. L'article 14 de la Constitution de la République de Cuba, aux termes duquel le système économique est socialiste et le peuple est propriétaire des moyens fondamentaux de production, et en conséquence duquel toutes les infractions du défendeur ont des conséquences pour le peuple que nous représentons.

4. Le chapitre VII de la Constitution de la République de Cuba, relatif aux droits, devoirs et garanties fondamentales des citoyens, lesquels ont été affectés par le blocus économique, commercial et financier imposé par le Gouvernement des États-Unis et les agressions de divers ordre commises contre Cuba.

5. Le paragraphe 1 de l'article 6 de la loi relative à la procédure civile, administrative et concernant le droit du travail, s'agissant de la compétence du Tribunal provincial populaire pour connaître de cette demande, en raison de la question à l'examen et des indemnités réclamées.

6. L'article 8 et le paragraphe 1 de l'article 10 de la loi relative à la procédure civile, administrative et concernant le droit du travail, s'agissant de la compétence du tribunal au motif de son siège.

7. L'article 146 de la loi relative à la procédure civile, administrative et concernant le droit du travail, qui établit que le jugement correspond aux prétentions du demandeur.

8. Les articles 223 et suivants de la loi relative à la procédure civile, administrative et concernant le droit du travail, s'agissant de ce qui est établi pour fonder le processus ordinaire, les affaires traitées, les conditions à remplir pour la demande et les documents qui l'accompagnent.

9. L'article 229, conjointement avec les articles 230 et 170 de la loi relative à la procédure civile, administrative et concernant le droit du travail, pour ce qui est d'assigner le défendeur par l'intermédiaire de la Commission rogatoire sous l'égide du Ministère des relations extérieures de Cuba.

10. L'article 16 du Code civil, pour déterminer que la législation applicable est la législation cubaine, parce que les faits qui donnent lieu à la présente demande se sont produits sur le territoire de la République de Cuba, à bord de navires ou d'aéronefs cubains, dans des sièges diplomatiques et autres immeubles propriété de l'État cubain.

11. Les paragraphes 1 et 2 c) de l'article 39, les articles 40, 41 et 42 du Code civil, conjointement avec l'article 64 de la loi relative à la procédure civile, administrative et concernant le droit du travail, ainsi que l'article 7 de la Constitution de la République de Cuba aux termes desquels les personnes mentionnées au début de la présente demande, en leur qualité de président, coordonnateur national ou secrétaire général, selon qu'il convient, sont habilitées à entamer un recours au nom des personnes juridiques qu'elles représentent, puisqu'elles sont à la tête d'organismes qui représentent les intérêts spécifiques de leurs membres.

12. Les articles 81 et 82 du Code civil, aux termes desquels les actes qui causent des dommages ou des préjudices à autrui sont illicites et leurs auteurs sont tenus à dédommager les victimes, ainsi que l'article 83, paragraphes b) et c), aux termes desquels le dédommagement comprend la réparation du dommage matériel et l'indemnisation pour les préjudices, ainsi que l'article 111, paragraphe d), qui établit l'obligation d'indemniser les victimes ainsi que de protéger leurs droits civils, tous ces articles étant examinés conjointement avec l'article 47, paragraphe c) concernant les causes qui motivent la relation juridique.

13. Les articles 85 et 86, paragraphes d), e) et f) du Code civil, aux termes desquels la réparation du dommage matériel comprend le versement d'une somme équivalant à la valeur d'un bien dont la restitution n'est pas possible, ou réparation du préjudice subi en conséquence du dommage, ainsi que l'indemnisation des préjudices causés par manque à gagner ou bénéfices non perçus en conséquence du dommage, tout autre versement fait par la victime, ses proches ou des tiers en conséquence de l'acte illicite et, dans le cas de dommages à l'environnement, les dépenses nécessaires à leur réparation totale, compte tenu de l'article 87, paragraphe c) du Code civil.

14. L'article 95 du Code civil, aux termes duquel les personnes juridiques sont tenues de réparer les dommages et préjudices causés à autrui en conséquence d'actes illicites qu'elles ont commis.

15. La première disposition transitoire du Code civil, aux termes de laquelle les clauses du Code civil en vigueur dont il a été fait mention, s'appliquent à la présente réclamation dans leur intégralité, étant donné que les relations juridiques obligatoires, constituées en vertu de la législation antérieure, demeurent valides dans la mesure où leurs effets postérieurs à l'entrée en vigueur du présent code civil sont régis par les dispositions de ce dernier.

16. Que la représentation des signataires est conforme aux dispositions de l'article 414 du Code civil.

### **Il est demandé que :**

Le Gouvernement des États-Unis d'Amérique soit déclaré responsable civilement des actes illicites réalisés contre Cuba et qu'il soit condamné à réparation et indemnisation pour le peuple cubain, à hauteur de **121 milliards de dollars des États-Unis** pour les dommages et préjudices causés audit peuple.

### **Qu'en conséquence,**

**La Chambre**, disposant du présent document, des copies et des pièces justificatives pertinentes s'agissant de la représentation et du droit invoqué, nous juge dû-

ment habilités à représenter ceux au nom desquels nous comparaissons et ordonne que les démarches et notifications du processus soient convenues avec nous.

Tienne pour établie la demande en **processus ordinaire**, relative à la responsabilité civile pour dommages et indemnisation de préjudices conséquences d'actes illicites contre le peuple cubain.

Envoie notification au défendeur, pour qu'il compare et réponde à la demande, en l'assignant par l'intermédiaire de la Commission rogatoire, rende sa sentence en déclarant la demande **justifiée**, déclare responsable civilement le Gouvernement des États-Unis d'Amérique au motif des actes illicites réalisés contre Cuba et le condamne à verser réparation et indemnisation au peuple cubain pour un montant de **121 milliards de dollars des États-Unis** au motif des préjudices et dommages causés à ce peuple.

**En outre :**

Nous prions le Tribunal, en vertu des dispositions de l'article 170 de loi relative à la procédure civile, administrative et concernant le droit du travail, d'adresser une communication au Ministère des relations extérieures de la République de Cuba pour qu'il effectue les démarches relatives à l'assignation.

La Havane, le 3 janvier 2000.

Mirna Nides Dominguez  
Avocate

Disney Cabrera Zayas  
Avocate

Tania Josefina Manzanares Ayala  
Avocate

Abel Alejandro Solá López  
Avocat

(Publié le 5 janvier 2000)